

NOVEMBRE 2008



MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



Budget de l'Etat 2009: l'art de l'équilibre

■ EDITORIAL

Projet de budget 2009:
une plus grande maîtrise
des dépenses s'impose



■ FLASH

L'Institut de
Formation de la
Chambre de Commerce
certifié ISO 9001



■ FLASH

774 entreprises
se font entendre au
Parlement européen
des entreprises

LEASING



Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site www.bcee.lu.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Projet de budget 2009: un budget volontariste pour soutenir la conjoncture, mais une plus grande maîtrise des dépenses s'impose pour le moyen terme

Le 1^{er} octobre dernier, le gouvernement a déposé à la Chambre des Députés le projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'année 2009. Les dépenses de l'Etat au sens strict s'établiraient à 9044 millions d'euros en 2009 (+6,9 % par rapport au budget voté de 2008). Les recettes se monteraient quant à elles à 9057 millions d'euros, de sorte que le budget se solderait par un léger excédent, de 13 millions d'euros. Si l'on se réfère au cadre européen qui a une approche plus dynamique de la situation financière, l'administration centrale enregistrera un déficit de 1,8 % du PIB en 2009 (après un excédent de 0,8 % du PIB en 2007 et un déficit attendu de 1,4 % en 2008).

Dans le contexte actuel de crise financière et de confiance, la Chambre de Commerce prend note avec satisfaction des aménagements fiscaux repris au projet de budget. Elle espère que la hausse de pouvoir d'achat en découlant se répercutera favorablement en termes de soutien à la consommation et à l'investissement au niveau de l'économie luxembourgeoise. Le projet prévoit un allègement significatif de la fiscalité des ménages, comme l'attestent en particulier l'adaptation à l'inflation passée à quelque 9 %, des barèmes de l'impôt sur les traitements et salaires de même que l'instauration d'un nouveau crédit d'impôt de 300 euros par an en lieu et place de l'abattement compensatoire de 600 euros.

Le projet de budget 2009 contient deux mesures pouvant a priori être saluées par les entreprises. Il s'agit tout d'abord de la suppression du droit d'apport, qui avait déjà été réduit de moitié en 2008. Les acteurs de l'économie luxembourgeoise ne peuvent que se féliciter de la disparition d'un prélèvement résolument anti-économique. Il est cependant regrettable que cette avancée majeure s'accompagne de l'introduction de droits d'enregistrement spécifiques, frappant notamment certaines opérations immobilières. Le projet de budget consacre par ailleurs une légère diminution du taux de l'impôt sur le revenu des collectivités, qui passera de 22 à 21 %. De concert avec l'impôt communal et l'impôt de solidarité, le taux global d'imposition des bénéficiaires des sociétés passera dès lors de 29,63 à 28,59 % (base ville de Luxembourg), ce qui constitue toujours un taux relativement élevé à l'aune de nombre de nos concurrents européens. Il s'agit cependant d'un pas dans la bonne direction.

La Chambre de Commerce salue également les accents structurels et volontaristes du projet de budget 2009. Soucieux de renforcer la « qualité » des dépenses, le gouvernement fournit un effort certain en matière de recherche et développement. Ainsi, les postes « recherche et innovation » et « Université du Luxembourg » progresseraient de respectivement 12 et 22 % en 2009 par rapport au budget voté 2008. Ce souci de l'avenir se traduit également par une progression soutenue des investissements des administrations publiques, qui passeraient selon les autorités de 3,7 % du PIB en 2007 à 4,5 % en 2009. La Chambre de Commerce espère que ce programme d'investissement ambitieux sera effectivement mené à bien, car il s'agit d'un enjeu fondamental tant d'un point de vue conjoncturel que structurel.

A la faveur de ces impulsions diverses, le projet de budget contribuera à atténuer les conséquences de l'actuelle crise financière, le tout dans une perspective pleinement contractuelle. Le budget constitue donc une réponse de court terme adéquate. Le revers de la médaille est cependant une progression toujours soutenue des dépenses. Les dépenses totales de l'administration centrale progresseraient en effet de quelque 6,4 % en 2009 selon le volume III du projet de budget, ce qui excédera nettement l'augmentation moyenne observée dans les pays limitrophes du Luxembourg. Le maintien d'une telle hausse des dépenses n'est pas tenable à moyen terme. Cela rendra dès lors aussi plus difficile l'adaptation de l'économie luxembourgeoise à la nouvelle architecture du système financier qui naîtra de la crise actuelle. Si le Luxembourg disposait d'un fonds souverain ainsi que d'un contrôle accru de l'efficacité des dépenses publiques, ainsi que le préconise la Chambre de Commerce dans ses publications récentes, le Luxembourg serait mieux armé pour affronter les turbulences financières et économiques actuelles. Les déboires récents d'un Etat souverain tel que l'Islande et les problèmes économiques en Irlande illustrent la nécessité d'une réflexion approfondie en la matière au cours des mois à venir.

Un examen détaillé des soldes des administrations publiques démontre d'ailleurs que la situation des finances publiques luxembourgeoises est moins saine qu'il n'y paraît au premier abord. Elles enregistreraient certes un excédent de 1,1 % du PIB en 2009, mais ce résultat est bien en retrait du surplus de 3,2 % enregistré en 2007. Cet excédent de 1,1 % du PIB repose par ailleurs sur une hypothèse de croissance de 3 % en 2009. Dans ses prévisions d'automne, certes postérieures au dépôt du projet de budget, la Commission Européenne prévoit pour sa part une croissance du PIB luxembourgeois de 1,2 % seulement en 2009. Cet écart de 1,8 % entre la croissance prévue au projet de budget et celle qu'anticipe la Commission devrait induire un manque à gagner de l'ordre de 0,7 % du PIB au niveau des recettes budgétaires.

Enfin, l'excédent de 1,1 % est imputable à de confortables excédents de la sécurité sociale, l'administration centrale accusant quant à elle un déficit de 1,8 % du PIB en 2009 selon les autorités. Or l'équilibre de la sécurité sociale est menacé à terme, sous l'effet notamment du vieillissement prévisible de la population. De nombreuses institutions nationales et internationales ont mis en exergue le poids insoutenable des engagements futurs du régime général de pension. Un comportement bien plus responsable en la matière s'impose, d'autant que la présente crise financière pourrait entamer le potentiel de croissance à long terme de l'économie luxembourgeoise.



DOSSIER

- 4 Un budget anti-cyclique pour contrer la crise**

DOSSIER

- 4** Un budget anti-cyclique pour contrer la crise

FLASH

- 16** Visite de l'Ambassadeur de Mongolie
- 17** L'IFCC élu «Best Training Institute»
- 18** Le ministre italien des infrastructures et des transports, S.E. M. Altero Matteoli, en visite à la Chambre de Commerce
- 20** L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce certifié ISO 900 1
- 22** 774 entreprises se font entendre dans l'hémicycle de Bruxelles
- 24** Succès de la conférence «Inventaire et gestion des risques»

INTERNATIONAL

- 26** Forum des Entrepreneurs 2008: le stand luxembourgeois attire le public
- 27** Mission officielle multisectorielle en Chine
- 28** Stand collectif de la Chambre de Commerce au salon MIPIM 2009
- 30** Successful mission to Kuwait and Qatar

FLASH

- 18** Le ministre italien des infrastructures et des transports, S.E. M. Altero Matteoli, en visite à la Chambre de Commerce

- 31** Visite de travail à la Chambre de Commerce du Koweït et du Qatar
- 32** Séminaire économique dans le cadre de la Visite d'État de S.E. Mme Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande
- 34** La bourse de contact b2fair «Business & ICT Matching Days» a dynamisé le salon du «Forum des Entrepreneurs» à Liège!
- 35** Le «Forum de l'Entreprise 2008» et le salon «CONTACT» vous attendent
- 36** Textes européens publiés du 21 septembre 2008 au 22 octobre 2008
- 37** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

FORMATION

- 40** La «Maison de l'Économie»: nouveau stand à la Foire de l'Étudiant
- 40** Jean Asselborn au campus américain de Sacred Heart University
- 41** Séminaire: Comment éviter que PowerPoint ne se transforme en LoserPoint?
- 42** Conférence: «Signature électronique: Aspects pratiques et juridiques»
- 43** Séminaire: Marketing international

- 44** Cofinancement de la formation: Simplification des démarches administratives
- 44** Euroskills 2008: Six jeunes Luxembourgeois récompensés aux championnats européens des métiers
- 45** Université du Luxembourg: Bilan positif, après 5 ans d'existence
- 46** Trinationaler Studiengang kooperiert mit luxemburgischen Unternehmen
- 51** Programme de formation
- 52** Trois nouveaux dépliants sur la formation
- 53** Nouvelle identité visuelle pour l'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL)
- 53** Nouvelle coopération avec la Miami University

INNOVATION

- 54** Force Motrice – Histoires de la recherche publique à travers les 20 ans du CRP Henri Tudor
- 54** Luxinnovation, l'Etat et les organisations professionnelles signent une convention pluriannuelle
- 56** Remise du «Prix du progrès économique durable 2008»
- 57** Workshop: la mission et la motivation du coach au sein du réseau 1,2,3,GO



INTERNATIONAL

34 La bourse de contact b2fair «Business & ICT Matching Days» a dynamisé le salon du «Forum des Entrepreneurs» à Liège!

58 Plus de 350 participants au forum «Business meets Research»

59 Technologies de l'Information et de la Communication: l'Europe soutient les projets de recherche

60 Semaine de la Qualité 2008: le développement durable de la théorie à la pratique

ÉCONOMIE

62 Le FMI se félicite de la réponse globale de l'Europe à la crise financière

64 Les pays nordiques poursuivent leur suprématie

66 Luxembourg, a financial centre in the midst of a global crisis

70 Première estimation de la croissance du PIB pour le 2^e trimestre 2008: +2,8 %

ÉLECTIONS

72 Elections pour la Chambre de Commerce en mars 2009



FORMATION

44 Six jeunes Luxembourgeois récompensés aux championnats européens des métiers

LÉGISLATION & AVIS

74 Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

76 Le nouveau droit de la nationalité luxembourgeoise

FÉDÉRATIONS / UEL

78 Préparer l'économie nationale aux défis du 21^e siècle

79 Shops & Trends: L'avenir appartient à ceux qui décollent tôt!

80 Jahrespressekonferenz auf der Frankfurter Buchmesse

81 Immobilienmarkt als Experimentierfeld

81 Aperçu de la saison 2008 de l'hôtellerie de plein air luxembourgeoise

83 La Mutualité des Employeurs

INFO ENTREPRISES

84 PricewaterhouseCoopers Luxembourg présente ses résultats 2008

85 Un centre aquatique tout neuf

86 Inauguration d'e-Kenz S.A.



ECONOMIE

66 Luxembourg, a financial centre in the midst of a global crisis

88 BusinessFirst: le nouveau guide des voyages d'affaires de Demy Schandeler

88 Ouverture d'un hôtel cinq étoiles au cœur de la ville

89 Nouveau siège social pour la Banque Invik au «Pôle Nord»

89 Munhowen optimalise son infrastructure logistique

90 CFL cargo emménage dans de nouveaux locaux

90 Chefcooking: Une recette innovante pour (re)donner goût à vos salariés

91 [Re]Parlons commerce!: Les coulisses du commerce au Luxembourg et dans la Grande Région

92 Appel aux sociétés intéressées par une future implantation dans la zone d'activités communale à Niederkorn

BOURSE

94

LES 100 VISAGES DE LA CDC

96

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: http://www.cc.lu

Paraît 10 fois par an
Tirage: 32.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Violaine Mathurin

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Avis de la Chambre de Commerce sur le projet de budget de l'Etat 2009

Un budget anti-cyclique pour contrer la crise: défis et opportunités

Dans le dossier de ce mois, le lecteur pourra découvrir **le résumé de l'avis de la Chambre de Commerce sur le projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2009**. Le texte intégral de l'avis budgétaire, présenté au public le 17 novembre 2008, peut être téléchargé sur le site internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu). Toute demande d'information ou tout commentaire relatif à cet avis pourra être communiqué au Département Economique de la Chambre de Commerce (Tél.: 42 39 39-354, E-mail: eco@cc.lu).

Le projet de budget 2009 s'inscrit dans un contexte macro-économique des plus incertains. Au moment de l'élaboration du présent

projet par les autorités, la crise financière, dont les origines américaines remontent au printemps 2007 et dont les causes sont encore antérieures à cette

date, n'avait pas encore frappé de plein fouet l'économie européenne en général et l'économie luxembourgeoise en particulier.

Les jours qui ont suivi le dépôt du projet de budget à la Chambre des Députés le 1^{er} octobre 2008 ont été marqués par un déclenchement d'événements néfastes qui n'ont plus laissé de doute sur la diffusion de la crise financière en Europe. Au moment de la rédaction du présent avis, il ne fait plus de doute non plus, que cette crise financière touchera l'économie réelle de manière sensible. Plusieurs grandes économies du monde et d'Europe sont d'ores et déjà entrées en phase de récession, de nombreuses entreprises enregistrent des résultats fortement en baisse et appréhendent également une demande en baisse au cours des trimestres à venir.

Il est évident que le Grand-Duché de Luxembourg, pays ouvert par excellence, centre financier international de premier ordre, ne pouvait pas échapper aux conséquences de la crise financière d'envergure mondiale. Avec plus de 150 établissements financiers, filiales ou succursales de maisons-mères étrangères, et avec une multitude d'autres sociétés de la finance, la place du Luxembourg est logiquement affectée par les évolutions à l'étranger.

L'Etat luxembourgeois a dû intervenir directement pour redresser la situation auprès de deux établissements bancaires de tradition, alors qu'à la base, ceux-ci étaient fondamentalement sains. Dans ce contexte, la Chambre de Commerce tient à féliciter le Gouvernement luxembourgeois pour la rapidité et la détermination des interventions afférentes, sans lesquelles des problèmes autrement plus graves pour la place financière et pour l'économie luxembourgeoise se seraient posés.

Il est tout aussi évident que ces interventions, ainsi que les effets directs et indirects de la crise financière et du ralentissement sensible de la croissance économique vont avoir un impact notable et à plus long terme sur les finances publiques du Grand-Duché, une situation qui n'était pas prévisible au moment du dépôt du présent projet de budget. Ainsi, les analyses de la Chambre de Commerce qui suivent sont à apprécier à la lumière des plus récents événements et dépassent le cas échéant le cadre de l'annuité du budget. En effet, dans le contexte actuel, un examen des défis, des risques, des atouts et des opportunités à moyen et long terme des structures économiques et des finances publiques du Grand-Duché s'impose.

Plutôt que de sombrer dans le pessimisme, la Chambre de Commerce tient à souligner qu'en comparaison avec la plupart des autres pays sur l'échiquier mondial, le Luxembourg présente des fondamentaux macroéconomiques sains, une capacité de financement intacte et des structures économiques solides avec des entreprises innovantes et bien gérées. La réunion de ces atouts dans un contexte de solidarité nationale devrait permettre au pays de pallier les conséquences de la crise, ce qui suppose toutefois que la compétitivité des entreprises soit renforcée et que le Luxembourg soit correctement préparé aux défis à long terme.

Tout au long de l'avis qu'elle a rédigé, la Chambre de Commerce a veillé à compléter ses analyses traditionnelles des chiffres budgétaires par des critiques constructives et des recommandations ciblées.

■ Le contexte économique dans lequel s'inscrit le projet de budget 2008

Le FMI et la Commission européenne ont récemment diffusé leurs projections économiques. Les prévisions les plus récentes sont celles de la Commission, qui ont été publiées le 3 novembre 2008. Selon la Commission, la croissance mondiale fléchirait nettement en 2008 et surtout en 2009. Alors qu'elle atteignait en moyenne 5 % par an au cours de la période 2004-2007, elle reviendrait en effet à 3,7 %

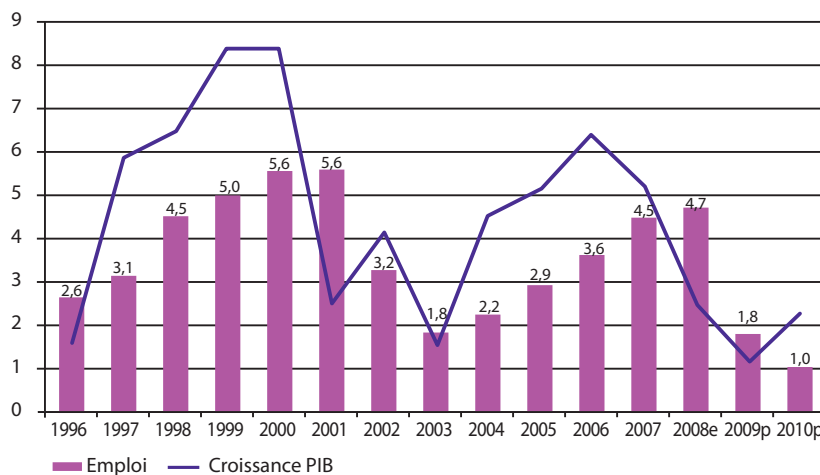
en 2008 et à 2,25 % seulement en 2009, sous l'influence de la crise financière, de marchés immobiliers déprimés et de l'effet décalé des prix élevés des matières premières.

La zone euro est bien entendu également concernée par les trois facteurs précités, ainsi que par le ralentissement induit de la croissance mondiale. Dans ce contexte d'ensemble, le Luxembourg subirait une décélération sensible de la croissance du PIB en volume, qui ne progresserait en effet que de 2,5 % en 2008 et de 1,2 % en 2009, alors que la croissance atteignait encore 5,2 % en 2007.

Pour rappel, le projet de budget 2009 s'appuie sur la prévision d'une croissance du PIB luxembourgeois de 3 %. Il va sans dire qu'un ralentissement à 1,2 % de la croissance du PIB luxembourgeois, comme le prévoit la Commission européenne pour 2009, induirait une réduction importante du solde des Administrations publiques par rapport au surplus de 1,1 % du PIB prévu par les auteurs du projet de budget.

Toujours selon la Commission, le marché de l'emploi luxembourgeois connaîtrait quant à lui une dégradation significative dans ce contexte de décélération de la croissance. L'emploi total continuerait certes à augmenter de façon sensible en 2008 (+4,7 %), mais ce taux de progression chuterait de façon vertigineuse en 2009 (+1,8 %) et en 2009 (+1,0 %). Ces projections sont de

Graphique 1: Evolution en % de l'emploi total et du PIB en volume au Luxembourg



Sources: Prévisions d'automne 2008 de la Commission européenne (2008 et 2009), Statec (1996-2007)
Notes: taux de croissance de l'emploi annuel moyen (y compris les indépendants et les frontaliers)
e: estimation, p: prévisions

Tableau 1:
Chiffres clés du projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2009

	Compte 2007	Budget 2008	Projet de budget 2009	Variation en %
Budget courant				
Recettes	8.657,2	8.355,4	8.968,7	+7,3 %
Dépenses	7.289,6	7.631,3	8.107,1	+6,2 %
Excédents	+ 1.367,6	+ 724,1	+ 861,6	-
Budget en capital				
Recettes	78,6	82,6	88,2	+6,8 %
Dépenses	1.444,6	827,2	936,6	+13,23 %
Excédents	-1.366,0	-744,6	-848,4	-
Budget total				
Recettes	8.735,7	8.438,0	9.056,9	+7,3 %
Dépenses	8.734,2	8.458,5	9.043,8	+6,9 %
Excédents	+1,6	-20,5	+13,2	-

Note: Les chiffres du tableau sont exprimés en millions d'euros

mauvais augure pour la sécurité sociale, dont le financement dépend dans une large mesure de l'emploi et dont les dépenses se caractérisent par une grande rigidité à la baisse.

■ Analyse de la situation financière sous-jacente au projet de budget 2009

Aux yeux de la Chambre de Commerce, les dépenses de consommation courantes, mais également certaines dépenses en capital non prioritaires ou ne contribuant pas ou que marginalement à la stimulation des activités économiques, renferment une marge de manœuvre suffisante pour des économies pouvant être consacrées au financement de dépenses d'investissement favorisant la relance économique et renforçant les capacités structurelles et de développement à long terme de l'économie luxembourgeoise.

La Chambre de Commerce tient à rappeler que lors de l'audition «Lisbonne» organisée à la Chambre des Députés le 5 mars 2008, Lionel Fontagné a souligné l'importance cruciale des investissements publics pour l'économie luxembourgeoise. Selon lui, un glissement, à raison de 5 % de l'ensemble du budget total, des dépenses courantes vers la formation de capital induirait, toutes autres choses égales par ailleurs, une hausse du taux de croissance tendanciel du PIB de 0,5 % par an. Les dépenses d'in-

vestissement sont, en outre, plus à même de stimuler la demande adressée aux entreprises luxembourgeoises que des dépenses courantes nouvelles, ces dernières étant fréquemment épargnées ou canalisées vers l'étranger.

Ci-après, la Chambre de Commerce analyse plus en détail cette situation des finances publiques en commençant par celle de l'Etat central, avec un accent particulier sur les réserves des fonds d'investissement et des fonds spéciaux. Seront examinés ensuite successivement – optique européenne du SEC 95 oblige – les dépenses et recettes des administrations centrales, des administrations de sécurité sociale et des administrations locales. Finalement, les trois sous-secteurs sont consolidés pour permettre une analyse globale de la situation de l'Administration publique.

Etat central

La situation financière de l'Etat délimite les moyens d'actions de la politique budgétaire. Elle est déterminée notamment par les soldes financiers nets que l'Etat a dégagés au cours des exercices précédents et par le solde prévisible pour l'exercice 2009. Elle se mesure par ailleurs par le montant de la réserve budgétaire, les avoirs des fonds d'investissements (fonds d'investissement public et autres fonds spéciaux), les

encours de la trésorerie, ainsi que le degré d'endettement de l'Etat, dont dépend la capacité d'emprunt sur le marché des capitaux.

Au titre de l'exercice budgétaire 2009, le total du budget des dépenses de l'Etat a atteint 9.043,8 millions EUR, en progression de 6,92 % par rapport au budget voté 2008, donc sous l'optique «luxembourgeoise». Les chiffres afférents du côté des recettes sont de 9.056,9 millions (+7,33 %). Le budget total dégagerait par conséquent un léger excédent en 2009, à savoir 13,2 millions d'euros.

Il convient dès à présent de noter que cette présentation budgétaire ne représente qu'imparfaitement ce que devrait être la situation budgétaire en 2009, et ce notamment pour deux raisons.

Premièrement, le projet de budget a été établi sur une prévision de croissance du PIB de l'ordre de 3 %, alors que les dernières prévisions de la Commission européenne, certes parues après le dépôt du projet, tablent plutôt sur une croissance de 1,2 %. Dans ces conditions, il semble peu probable que l'exercice 2009 puisse se clôturer sur un excédent budgétaire. Deuxièmement, ces chiffres ne tiennent pas compte des dépenses effectives des fonds spéciaux et assimilés.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les dépenses courantes devraient bondir de 11,21 % entre 2007 et 2009 (+817,526 millions), alors que dans le même temps, les dépenses en capital opéreraient un très fort repli, en l'occurrence -35,16 % (-507,910 millions).

Les dépenses totales progresseraient de façon limitée entre ces deux années, à savoir de +3,54 % (+309,616 millions).

La Chambre de Commerce tient à rappeler que les dépenses en capital ont un effet multiplicateur important sur l'économie, à condition toutefois que les entreprises luxembourgeoises profitent pleinement de cette injection de moyens financiers dans l'économie. Il convient pour ce faire que ces dernières soient en mesure de concourir et de remporter les appels d'offres pour la réalisation des grands chantiers publics. Une telle augmentation des dépenses en capital devrait bien évidemment avoir des effets limités sur

les dépenses de l'Etat, ce qui impliquerait de diminuer les plus improductives des dépenses courantes, de manière à limiter, autant que faire se peut, le recours à l'emprunt. Le dernier bulletin économique de la Chambre de Commerce¹ offre des pistes de réflexion en proposant, d'une part, une analyse des principaux postes de dépenses en comparaison européenne et, d'autre part, en proposant des indicateurs de performance pour certains de ces postes de dépenses.

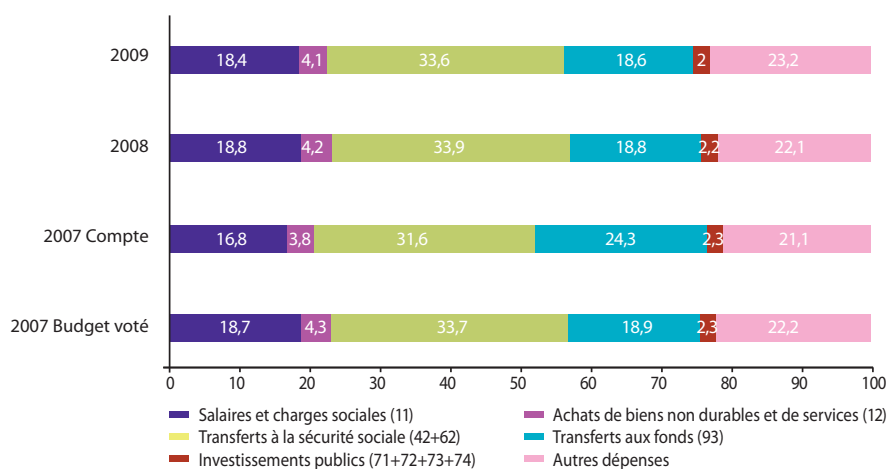
Le graphique 2 rend compte, pour la période 2007-2009, de l'évolution de la composition des principaux postes de dépenses de l'Etat central. Il apparaît que la part des salaires et charges sociales devrait progresser au cours de la période, passant de 16,8 à 18,4 % des dépenses totales, tout comme les achats de biens non durables et de services, dont la part passe de 3,8 à 4,1 %. De même, les transferts à la sécurité sociale prennent un poids relatif plus important, de l'ordre de 2 points de pourcentage (33,6 % contre 31,6 % initialement).

Les transferts aux fonds voient, de leur côté, leur poids relatif dans l'ensemble des dépenses fondre littéralement. En effet, les transferts aux fonds ne représentent plus que 18,5 % de l'ensemble des dépenses de l'Etat central, contre 24,3 % deux ans auparavant. La Chambre de Commerce note dans ce contexte que l'année 2007, tout comme l'année 2006, avait été marquée par d'importantes dotations supplémentaires aux fonds spéciaux, suite à d'importants excédents budgétaires dégagés au titre de ces exercices, ce qui explique l'écart important observé sur le graphique entre les poids des transferts aux fonds apparaissant au budget voté de 2007 (18,9 %) et au compte 2007 (24,3 %). Enfin, les investissements publics (regroupement des codes budgétaires 71, 72, 73 et 74) voient leur part dans les dépenses passer de 2,3 % en 2007 à 2 % en 2009.

L'ensemble des autres dépenses progresse quant à elles de 21,1 à 23,2 % des dépenses de l'Etat central.

Sous l'hypothèse de l'exécution du programme des dépenses des fonds

Graphique 2: Evolution en % de la composition des dépenses courantes et en capital de l'Etat central



Source: Projet de budget 2009, Calculs de la Chambre de Commerce

spéciaux telle que proposée par le projet de budget 2009, ceux-ci disposeront de réserves de l'ordre de 1.271,417 millions EUR fin 2009 (-28,2 % par rapport à 2008), contre 1.769,572 millions fin 2008 selon le budget voté (soit -18,2 % par rapport à 2007) et 2.163,739 millions fin 2007 (compte). A titre de comparaison, rappelons que fin 2002, les avoirs des fonds s'élevaient encore à plus de 2.500 millions, soit un montant près de deux fois plus important que celui qui sera probablement atteint en fin d'exercice 2009.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des alimentations (dotations budgétaires + recettes propres + produits d'emprunts), des dépenses et des avoirs des fonds spéciaux au cours de la période 2002-2009, et renseigne également quant à l'évolution de l'écart entre les alimentations et les dépenses au cours de ladite période. Il en découle, mis à part pour 2006 et 2007, une évolution plus rapide des dépenses que des alimentations de ces fonds, et cela malgré le recours à d'importants emprunts au titre du Fonds des routes et du Fonds du rail².

La situation de 2006 et 2007 tranche fortement avec les années précédentes et les années suivantes. L'excédent des alimentations par rapport aux recettes enregistré en 2006 s'explique par les importantes dotations supplémentaires dont ont bénéficié

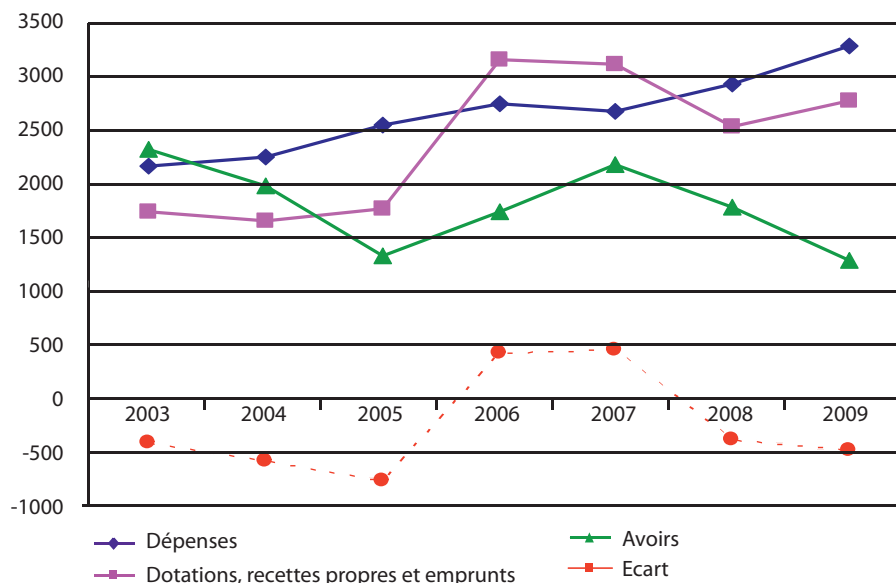
les fonds spéciaux au cours de cette même année, suite à la plus-value réalisée par l'Etat à la faveur de la fusion Arcelor-Mittal (240 millions d'euros transférés aux fonds à ce titre). Les excédents correspondants observés en 2007 découlent pour leur part de l'important surplus budgétaire enregistré par l'Etat, sous l'effet d'une conjoncture particulièrement favorable. A noter également que d'importants emprunts sont venus alimenter les fonds spéciaux au cours de ces deux années, à savoir 532 millions en 2006 (332 millions pour le Fonds du rail et 200 millions pour le Fonds des routes) et 200 millions en 2007 (100 millions pour chacun de ces deux fonds). En dépit des dotations supplémentaires, les alimentations auraient été inférieures aux dépenses en 2006 et très légèrement supérieures en 2007 sans le recours à l'emprunt.

Comme cela apparaît sur le graphique ci-dessus, l'effet ciseaux entre alimentations et dépenses, que la Chambre de Commerce décrivait dans ces précédents avis budgétaires, réapparaît donc dès 2008, les dépenses ajustées provisoires étant supérieures aux alimentations de 394,47 millions. Cet effet ciseaux devrait s'amplifier en 2009 avec un écart atteignant 498,18 millions si le programme de dépenses est exécuté tel que présenté dans le projet de budget 2009.

¹ Actualité & Tendances n° 5 «Maîtrise des dépenses publiques: quelles options pour le Luxembourg?», Septembre 2008

² Les emprunts au titre du Fonds des routes se sont élevés à 70 millions d'euros en 2004, 100 millions en 2005, 200 millions en 2006, 100 millions en 2007, 100 millions en 2008 et 100 millions en 2009. Le Fonds du rail a quant à lui eu recours à l'emprunt à hauteur de 332 millions en 2006, 100 millions en 2007, 100 millions en 2008 et 100 millions en 2009

**Graphique 3: Evolution des avoirs, des alimentations (dotations, recettes propres et emprunts) et des dépenses des fonds spéciaux
En millions d'euros**



Source: Calculs Chambre de Commerce

Les fonds spéciaux devant jouer le rôle de stabilisateurs automatiques en période de creux conjoncturel, cet écart devrait à nouveau s'accroître au cours des prochaines années, évolution que la Chambre de Commerce peut soutenir en période de mauvaise conjoncture, tout en appelant à opérer une plus grande sélectivité des dépenses, en renonçant notamment aux projets non prioritaires et dont la réalisation n'aura pas un effet de relance sur l'économie.

Si les stabilisateurs automatiques sont indispensables, leur libre jeu requiert cependant, si l'objectif est de maintenir un niveau d'investissements élevé sans devoir recourir massivement à l'emprunt, d'avoir reconstitué d'importantes réserves en période de bonne conjoncture. La Chambre de Commerce considère à cet égard que les autorités auraient dû, conformément à ce qu'elle recommandait dans ses avis budgétaires antérieurs, profiter de la période de croissance soutenue que vient de connaître le Grand-Duché pour porter les réserves des fonds spéciaux à un niveau bien plus élevé que celui que l'on observe fin 2007. Une telle reconstitution des réserves des fonds spéciaux aurait notamment pu et dû être réalisée via la réduction des dépenses courantes, lesquelles

se situent à un niveau très élevé au Grand-Duché, au profit d'une redirection des surplus ainsi dégagés vers les fonds spéciaux. Rappelons que les dépenses courantes ne sont en grande partie pas destinées à préparer le pays aux défis futurs, contrairement aux dépenses en capital dont la vocation est de le doter en infrastructures de haut niveau indispensables à la poursuite de son développement et donc à l'élévation continue du niveau de vie de ses citoyens.

La situation de crise économique conjoncturelle et structurelle que le Luxembourg doit traverser serait autrement plus dangereuse et difficile en l'absence des réserves accumulées au cours des dernières années dans les fonds spéciaux. Toujours est-il que ces réserves ne sont pas inépuisables et risquent d'être insuffisantes en cas de crise prolongée ou aggravée. Dans ce dernier cas, des mesures structurelles incisives et courageuses du côté des dépenses de consommation courante s'avèrent indispensables.

Si elle salue l'accent que le Gouvernement souhaite mettre sur les dépenses d'investissement, lesquelles devraient s'accroître de 34 % entre 2008 et 2012, la Chambre de Commerce n'en exhorte pas moins le Gouvernement à opérer une plus grande

sélectivité des projets d'investissements. Les dépenses d'investissement doivent certes être maintenues à un niveau élevé, voire être accrues, mais elles doivent concerner des projets permettant de réellement et rapidement accroître la compétitivité de notre économie, tels notamment la modernisation des infrastructures de transport ou de communication et le développement de nouvelles zones d'activité. Par ailleurs, les infrastructures scolaires, d'enseignement supérieur, de recherche, d'accueil pour enfants, etc. sont prioritaires. Il convient par conséquent de réaliser préalablement à toute décision d'investissement, une analyse coûts/bénéfices de manière à s'assurer que les deniers publics soient utilisés de la manière la plus efficace possible.

L'Administration centrale

Au contraire de la comptabilité traditionnelle, la comptabilité SEC 95 s'insère harmonieusement dans ce cadre plus vaste que constitue la comptabilité nationale. A titre d'exemple, seuls les investissements publics calculés au moyen du système comptable harmonisé peuvent servir à calculer la demande agrégée au sein des comptes nationaux. Standardisée au niveau européen, la comptabilité SEC 95 se prête du reste bien mieux que la comptabilité budgétaire luxembourgeoise aux comparaisons internationales. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle seule cette comptabilité est prise en compte pour la surveillance multilatérale des politiques budgétaires au sein de l'Union européenne. Le fameux critère dit «de Maastricht» relatif au déficit des Administrations publiques, qui s'assortit du seuil des 3 % du PIB de déficit, est d'ailleurs évalué sur la base de la comptabilité SEC 95 pour l'ensemble des pays de l'Union, y compris le Luxembourg.

Le concept d'Administration centrale permet de combler les diverses limites inhérentes au concept d'Etat central. La Chambre de Commerce se félicite dans cette perspective de l'évolution de la présentation du projet de budget déjà observée l'année précédente. Le projet de budget comporte désormais un volume III déposé en même temps que les deux autres volets. La

présente section repose essentiellement sur ce volume III, intitulé «Le cadre européen de la politique budgétaire». La 10^e actualisation du Programme de Stabilité du Luxembourg, disponible pratiquement en même temps que le projet de budget, constitue également une autre source d'informations précieuse.

Comme l'indique le tableau ci-contre, l'augmentation soutenue des dépenses s'accompagne d'une quasi stagnation des recettes en 2009, du fait notamment des importants allègements fiscaux concédés à partir du 1^{er} janvier 2009. L'effet ciseaux serait donc plus que confirmé, avec à la clef, une dégradation marquée de la situation budgétaire de l'Administration centrale. Alors que cette dernière affichait encore un confortable excédent en 2007, elle renouerait avec les déficits en 2008, et plus encore en 2009.

Du fait de la conjonction d'une progression soutenue des dépenses et de la stagnation escomptée des recettes, l'Administration centrale accuserait un besoin de financement élevé en 2009, qui s'établirait à 1,8 % du PIB. Il s'agirait là du moins bon résultat au cours de la période 1995-2009, 2004 mis à part, alors que l'Administration centrale présentait toujours un excédent de 0,8 % du PIB en 2007.

En outre, le déficit de 1,8 % escompté par les autorités pour 2009 pourrait être sous-estimé, car ces dernières partent de l'hypothèse d'une croissance du PIB de 3 % en 2009. Si la croissance économique s'établissait en définitive à 1 %, le solde de l'Administration centrale subirait, toutes autres choses égales par ailleurs, une détérioration de l'ordre de 0,8 % du PIB³. L'Administration centrale accuserait alors un déficit record égal à 2,6 % du PIB et tout aussi élevé qu'en 2004.

Ces résultats mitigés mettent en exergue la fragilité des finances publiques luxembourgeoises. Si les administrations publiques considérées dans leur ensemble présentent un excédent, ce dernier est attribuable à la sécurité sociale, et en particulier au régime de pension. Or, les excédents de la sécurité sociale vont laisser la place à

Tableau 2: Comparaison des chiffres clefs de l'Etat central (comptabilité traditionnelle) et de l'Administration centrale (Système européen des comptes SEC 95) en 2009

	Etat central	Administration centrale
Dépenses totales	9.044	11.523
Recettes totales	9.057	10.818
Solde	+13	-704
Solde en % du PIB	+0,03	-1,77

Source: Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat 2009

Tableau 3: Compte SEC 95 de l'Administration centrale En millions d'euros

	2007	2008	2009	Croissance 2008 à 2009
Dépenses	9.727	10.829	11.523	+6,4 %
Recettes	10.015	10.663	10.818	+1,6 %
Solde	+288	-166	-704	--

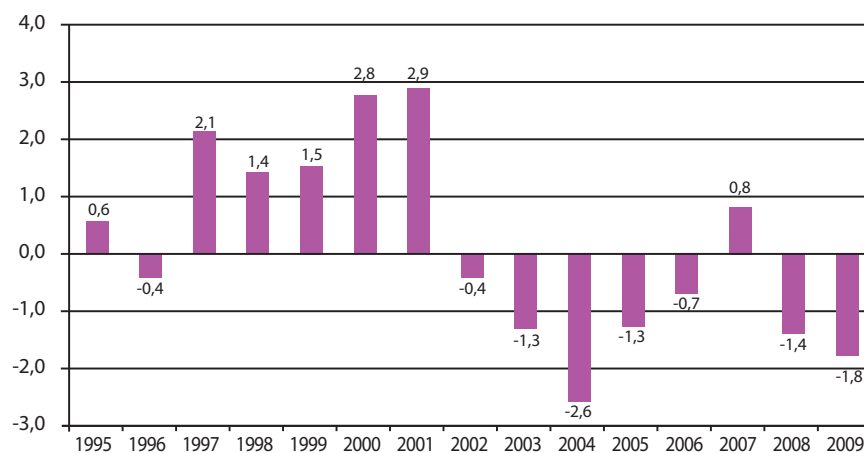
Source: Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat 2009

des déficits à moyen terme, du moins en l'absence de réformes structurelles dans ce domaine.

Les soldes de l'Administration centrale sont en outre les plus déterminants pour l'évolution de la dette publique. Le maintien durable de déficits de l'Administration centrale de l'ordre de 2 % du PIB donnerait lieu à un sensible accroissement de la dette publique dans ce contexte. La dette publique pourrait dépasser le cap des 20 % du PIB vers la

fin de la prochaine législature, toutes autres choses demeurant égales par ailleurs. De tels résultats réduiraient singulièrement la marge de manœuvre budgétaire dont bénéficie traditionnellement le Grand-Duché, avec à la clef une faculté de réaction largement réduite en cas de survenance de chocs économiques. De surcroît, une situation de ce type pénaliserait des finances publiques déjà obérées par le coût futur du vieillissement de la population.

Graphique 4: Capacité (+) ou besoin (-) de financement de l'Administration centrale En % du PIB



Source: Statec

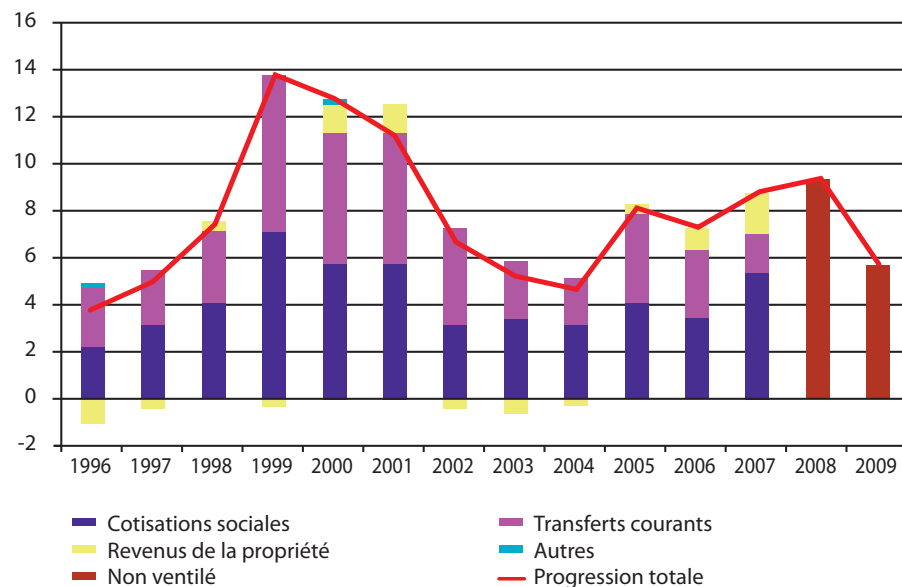
³ En partant de l'hypothèse d'une semi-élasticité des soldes au PIB égale à 0,4, soit le chiffre le plus communément adopté pour le Luxembourg

Tableau 4: Compte SEC 95 des Administrations de la sécurité sociale
En millions d'euros

	2006	2007	2008	2009
Dépenses totales	5.617,8	5.879,3	6.423,4	6.723,9
Recettes totales	6.215,2	6.755,3	7.381,2	7.795,0
Solde de la sécurité sociale	598,4	876,0	957,8	1.071,1

Source: projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat 2009

Graphique 5: Composition en % de la croissance des recettes des Administrations de sécurité sociale



Source: Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat 2009, Statec

En effet, le chiffre précité de 20 % n'englobe pas la dette cachée liée au régime général des pensions, lequel fait l'objet du chapitre suivant.

La Sécurité sociale

La sécurité sociale revêt une importance considérable. Comme l'atteste le compte SEC 95 de la sécurité sociale synthétisé au tableau suivant. En 2009, les dépenses des administrations de sécurité sociale s'élevaient selon le projet de budget 2009 à 6.724 millions d'euros et afficheraient dès lors une hausse de 4,7 % par rapport à 2008. Ce taux apparemment modéré reflète notamment l'impact de l'introduction du statut unique, qui se traduit mécaniquement par une sensible diminution des prestations en espèces pour cause de maladie. Les recettes atteindraient pour leur part 7.795 millions d'euros, ce qui impliquerait une progression de 5,6 % par rapport à l'année précédente. Il en résulterait un excédent de 1.071 mil-

lions d'euros en 2009, qui équivaudrait à quelque 2,7 % du PIB.

Le graphique 5 met en évidence une moindre progression des recettes en 2009, ces dernières augmentant tout de même à raison de 5,6 % par rapport à 2008. Une telle estimation paraît assez volontariste de la part des autorités. Ainsi, le taux de croissance des recettes postulé pour 2009 est étonnamment élevé par rapport aux taux correspondants enregistrés en 1996 et 2004, alors que, au cours de ces deux années, la croissance de l'emploi était équivalente à celle qu'escomptent pour 2009 les auteurs du projet de budget. Cette dernière progression de l'emploi paraît en outre entachée d'un certain optimisme, à l'aune, notamment, des projections de la Commission européenne (+1,8 % en 2009 contre 2,7 % dans le document budgétaire). Enfin, le statut unique devrait se traduire par une diminution mécanique des recettes, car l'instauration de la «Lohnfortzahlung» pour les ouvriers va donner

lieu à une diminution concomitante des cotisations d'assurance maladie en espèces des ouvriers. Au total, il semble probable que la décélération des recettes en 2009 soit en définitive bien plus accentuée que ne le laisse augurer le projet de budget. Il est vrai que la crise financière paraissait moins profonde lors de la phase de préparation du projet de budget qu'actuellement.

Les Administrations locales

Si les administrations locales constituent le plus réduit des trois sous-secteurs des administrations publiques, leurs dépenses se montaient tout de même à 1.613 millions d'euros en 2007, ce qui équivaut à 4,4 % du PIB. En outre, elles jouent un rôle crucial en matière d'investissements publics: c'est là que réside la principale force de frappe des communes. Toujours en 2007, les pouvoirs locaux représentaient non moins de 43 % des investissements publics totaux du Grand-Duché. Cette situation incite la Chambre de Commerce à recommander une action conjointe de l'Etat et des communes, visant à procéder à une relance sélective des investissements publics financée par de moindres dépenses courantes. Une telle forme de coordination revêt une importance particulière dans le présent contexte de crise.

Le tableau 5 met en évidence une amélioration de la situation financière des administrations locales en 2008. Cette inflexion est le reflet d'une exceptionnelle progression des recettes, ces dernières s'étant accrues de quelque 11,4 % par rapport à 2007. Cette situation s'explique par une forte augmentation du transfert effectué par le truchement du Fonds communal de dotation financière, dont le montant est notamment tributaire des recettes de TVA. Or, ces recettes ont été extrêmement dynamiques au cours des neuf premiers mois de 2008.

En revanche, l'amélioration du solde observée en 2008 n'est nullement attribuable à un effort de maîtrise des dépenses, ces dernières étant appelées à progresser de 8,4 % en 2008. La Chambre de Commerce fait par ailleurs observer que la forte augmentation des dépenses estimée pour 2008 fait suite à un accroissement plus soutenu encore en 2007 (+13,2 %).

Il conviendra de vérifier dès que possible s'il s'agit là d'un dérapage temporaire ou d'un phénomène de nature plus structurelle. La Chambre de Commerce tient en tout cas d'ores et déjà à mettre en exergue un instrument susceptible d'induire un ralentissement de la progression des dépenses, et ce, par le biais d'économies d'échelle. Il s'agit de la fusion des communes, ou du moins d'autres formes de synergies entre les différents pouvoirs locaux. Pour rappel, la Belgique a procédé dès 1977 à une réforme radicale en la matière. De surcroît, le Luxembourg se distingue au sein de l'Europe des 27 par un nombre moyen d'habitants par commune extrêmement réduit. La commune luxembourgeoise moyenne compte 4.200 habitants seulement⁴, alors que le chiffre correspondant est de près de 18.000 dans l'ensemble de l'UE et de 8.300 dans les trois pays limitrophes (moyennes arithmétiques).

L'ensemble des Administrations publiques

Les administrations publiques sont simplement la résultante des sous-secteurs considérés dans les parties précédentes, à savoir l'Administration centrale, les pouvoirs locaux et enfin la sécurité sociale. Comme l'indique le tableau ci-dessous, l'excédent de 854 millions d'euros engrangé par les administrations publiques en 2008 s'explique par un surplus plus élevé encore de la sécurité sociale et par un solde positif, de moindre ampleur cependant, des communes. L'Administration centrale est pour sa part largement déficitaire et son déficit s'alourdirait encore en 2009. La Chambre de Commerce a déjà mentionné à plusieurs reprises les dangers inhérents à cette dépendance vis-à-vis des excédents de la sécurité sociale, ces derniers étant dans une large mesure virtuels.

Il convient par ailleurs de remarquer que le total des recettes et des dépenses des administrations publiques n'est pas connu pour 2008 et 2009. Cette situation est regrettable: l'intérêt du volume III est justement qu'il permet de resituer le budget de l'Etat central dans le

Tableau 5: Dépenses, recettes et soldes des Administrations locales
En millions d'euros

	2006	2007	2008
Dépenses totales	1.612,5	1.825,9	1.979,0
dont formation de capital	453,8	580,4	--
Recettes totales	1.689,3	1.833,2	2.041,7
Solde des administrations locales	+76,8	+7,2	+62,8

Source: Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat 2009

Tableau 6: Des trois sous-secteurs aux Administrations publiques
En millions d'euros

	2006	2007	2008	2009
<i>Dépenses</i>				
Administration centrale	9.455,0	9.727,2	10.829,3	11.522,5
Administrations locales	1.612,5	1.825,9	1.979,0	--
Sécurité sociale	5.617,8	5.879,3	6.423,4	6.723,9
Administrations publiques consolidées	13.101,1	13.714,7	--	--
<i>Recettes</i>				
Administration centrale	9.212,5	10.015,1	10.663,0	10.818,4
Administrations locales	1.689,3	1.833,2	2.041,7	--
Sécurité sociale	6.216,2	6.755,3	7.381,2	7.795,0
Administrations publiques consolidées	13 533,9	14 885,8	--	--
<i>Soldes</i>				
Administration centrale	-242,4	+287,8	-166,3	-704,2
Administrations locales	+76,8	+7,2	+62,8	--
Sécurité sociale	+598,4	+876,0	+957,8	1 071,1
Administrations publiques consolidées	+432,8	+1 171,1	+854,3	--

Source: Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat 2009

contexte global du compte des administrations publiques, lequel constitue la référence absolue lorsqu'il s'agit d'apprécier le respect par le Luxembourg des dispositions du Pacte européen de Stabilité et de Croissance. La Chambre de Commerce recommande dès lors avec insistance l'intégration au volume III du projet de budget 2010 d'un tableau consolidé des administrations publiques.

Le graphique 6 confronte les recettes et les dépenses, toutes deux exprimées en pourcentages du PIB. Il apparaît tout d'abord que les recettes sont habituellement supérieures aux recettes, ce qui signale une position tendanciellement excédentaire des administrations publiques luxem-

bourgeoises. Seules les années 2004 et – dans une moindre mesure – 2005 se distinguent à cet égard. La Chambre de Commerce tient cependant à rappeler que cette situation excédentaire est le reflet des importants surplus de la sécurité sociale, qui devraient s'estomper graduellement dans le futur. Il en va d'ailleurs de même des recettes émanant du «Tanktourismus» et de la TVA liée au commerce électronique. Enfin, les données du graphique qui se rapportent à 2008 et 2009 n'intègrent que partiellement l'impact probable de la crise financière sur les finances publiques.

En ce qui concerne les niveaux respectifs des recettes et des dépenses, il convient de noter qu'un certain déclin

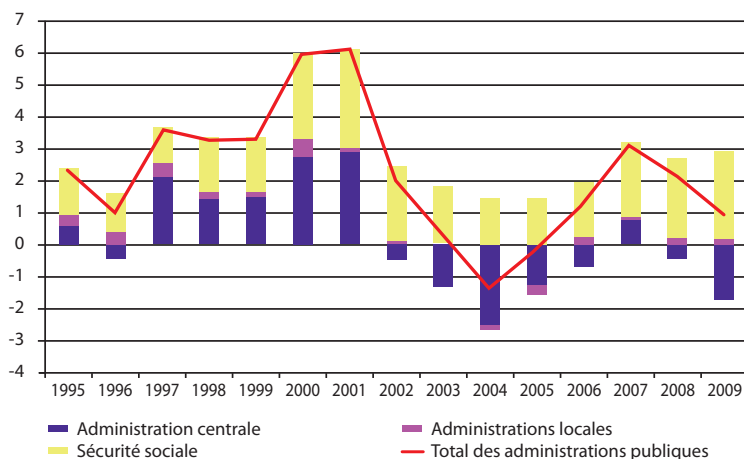
⁴ Et seulement 3.200 sans Luxembourg et Esch-sur-Alzette

Graphique 6: Evolution des recettes et des dépenses des administrations publiques
En pourcentages du PIB



Source: 10^e actualisation du Programme de Stabilité du Luxembourg, Statec

Graphique 7: Soldes des administrations publiques et de leurs sous-secteurs
En pourcentages du PIB



Source: 10^e actualisation du Programme de Stabilité du Luxembourg, Statec

du ratio des recettes s'est manifesté de 1997 à 2006. Cette évolution s'est certes inversée en 2007, mais une nouvelle dégradation devrait survenir en 2009, du fait notamment de l'incidence de la crise financière sur le produit de la taxe d'abonnement et sur les impôts directs à charge des sociétés. S'y ajoutera l'incidence des importants allègements fiscaux présentés lors du dépôt du projet de budget 2009.

Après une forte réduction de 2004 à 2007, le ratio des dépenses par rapport au PIB augmenterait à nouveau sensiblement en 2008 et en 2009. Cette évolution contrastée met une fois de plus en évidence la relative rigidité des dépenses publi-

ques. Lors des phases conjoncturelles ascendantes, le ratio des dépenses tend certes à décliner, mais uniquement parce que le PIB progresse à vive allure. Cet effet de «dilution des dépenses» s'inverse évidemment totalement en période de crise. La rigidité des dépenses se traduit alors par une progression marquée et automatique du ratio de dépenses. L'ascension mécanique des ratios de dépenses en période de crise constitue un risque majeur pour l'économie luxembourgeoise. Comme elle ne s'accompagne bien évidemment pas d'une évolution parallèle des ratios de recettes, cette ascension réduit la marge de manœuvre des autorités au moment

précis où une plus grande liberté de mouvement serait requise. Cet état de fait incite la Chambre de Commerce à recommander l'élaboration d'un inventaire des sources de rigidité des dépenses, ce qui devrait certainement ouvrir la voie à des actions concrètes dans ce domaine.

La conjonction de la rigidité des dépenses et de la crise devrait donner lieu à une nette diminution des excédents des administrations publiques, qui passeraient de 3,2 % du PIB en 2007 à 1,1 % en 2009. Encore faut-il de mentionner que ces prévisions des autorités sont conditionnelles à un taux de croissance du PIB de 3 % en 2009. En outre, ce surplus de 1,1 % repose en partie sur une amélioration du solde de la sécurité sociale (2,7 % du PIB en 2009 contre 2,4 % en 2007), lequel ne manque pas de surprendre dans un contexte économique difficile, caractérisé notamment par un ralentissement prévisible de la croissance de l'emploi.

Il devrait en résulter un moindre dynamisme des cotisations sociales, alors que les prestations sociales continueront pour leur part à augmenter à vive allure du fait notamment de l'ajustement des pensions au bien-être en 2009.

Le graphique ci-contre met en exergue la dégradation subite des finances publiques lors de la précédente phase de décélération économique, de 2001 à 2004. Le solde des administrations publiques avait alors connu une dégradation de l'ordre de 7 points de PIB.

Or, l'actuelle phase de ralentissement économique pourrait en définitive s'avérer plus marquée encore que le retournement conjoncturel du début des années 2000.

Défis et opportunités résultant de la crise économique et financière: les recommandations de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce tient à rappeler qu'elle félicite le Gouvernement pour son action déterminée face à la crise non anticipée des systèmes financier et monétaire: rapidité d'intervention, moyens incisifs mis en œuvre et proportionnels à la hauteur des enjeux, professionnalisme et engagement du Gouvernement, pour agir en faveur de grandes banques de la place et au niveau international.

La situation causée par la crise financière n'en constitue pas moins un formidable défi à relever par notre pays. C'est dans cet esprit que la Chambre de Commerce a souhaité placer son analyse du projet de budget 2009 et faire des propositions concrètes en vue de relever les défis qui se posent à présent et à terme à l'économie luxembourgeoise et à ses acteurs.

La Chambre de Commerce propose au Gouvernement un plan d'actions, comportant 8 points susceptibles d'améliorer la résistance du Luxembourg à la crise tout en garantissant le maintien à un niveau élevé du taux de croissance potentiel de l'économie, et qui importe énormément pour notre modèle social. Ces 8 points sont:

1. une communication empreinte de transparence et de pragmatisme;
2. la restauration du crédit aux entreprises, aux particuliers et de l'assurance crédit;
3. l'indispensable rétablissement de la compétitivité;
4. une relance sélective des investissements publics;
5. une fiscalité plus stimulante dans le présent contexte;

6. des plans d'action sectoriels ayant pour objet de diversifier l'économie et de relancer le potentiel de croissance des entreprises;

7. le Luxembourg, nouvelle place forte de l'économie de la connaissance;

8. une gouvernance publique à même de renforcer la stabilité et la capacité de réaction de l'économie luxembourgeoise.

Le Luxembourg se trouve actuellement à la croisée des chemins. Comme la quasi-totalité des autres pays, il se trouve confronté à une crise aiguë, qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler la crise sidérurgique amorcée au début des années soixante-dix.

Il importe particulièrement, dans ce contexte, de mettre en œuvre une stratégie permettant de limiter les conséquences de court terme de la présente crise et ses répercussions sur la confiance des agents économiques, tout en renforçant le potentiel de croissance à moyen terme de l'économie. Ce dernier aspect ne doit pas être perdu de vue, car le Luxembourg a besoin d'une croissance économique élevée sur un horizon de long terme, ne fût-ce que pour ne pas mettre irrémédiablement en péril l'équilibre de son système de protection sociale.

Pour rappel, la soutenabilité à terme de ce dernier est compromise, ce qui souligne la nécessité absolue de réformes structurelles en la matière.

Soucieuse de prendre en compte ces deux impératifs (stabilisation à court terme et renforcement simultané du potentiel de croissance à long terme), la Chambre de Commerce a tracé ci-dessus les grandes lignes d'une stratégie de redressement pleinement intégrée, qui sera décrite plus en détail dans son avis sur le projet de budget.

Cette stratégie constitue un tout cohérent, qu'il importe de ne pas «saucissonner». Cette cohérence d'ensemble devrait d'ailleurs être mise en évidence au moyen d'une communication appropriée avec le grand public et les forces vives de notre pays. Cette façon de faire permettrait aux agents économiques de mieux ancrer leurs anticipations et de percevoir que le Grand-Duché a su pleinement garder le cap, et ce, en dépit d'un environnement passablement chahuté.

Budget de l'Etat 2009: La Chambre de Commerce rencontre le rapporteur du projet de budget



De g. à droite: Carlo Thelen, membre du Comité de direction de la Chambre de Commerce; Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce; Norbert Hauptert, rapporteur du projet de budget de l'Etat 2009 et Muriel Bouchet, Conseiller auprès du Département Economique

Le 6 novembre 2008, Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen, membre du Comité de direction et Muriel Bouchet, Conseiller auprès du Département Economique, ont rencontré Norbert Hauptert, rapporteur du projet de budget 2009, pour un échange de vues portant sur les finances publiques.

M. Hauptert a répondu aux commentaires de la Chambre de Commerce et a éclairci certains points du projet de budget tout en félicitant la Chambre de Commerce pour la profondeur des analyses et des commentaires contenus dans son avis budgétaire. Il a ensuite remercié les représentants de la Chambre de Commerce pour leurs explications, commentaires et recommandations qui lui seront utiles dans le cadre de la rédaction de son rapport sur le projet de budget qu'il est appelé à présenter auprès de la Chambre des Députés vers la mi-décembre 2008.



**La détresse
du juriste.**

Fiscalité

legitax

www.legitax.lu

Droit social

legiwork

www.legitax.lu

**Nos réponses
en ligne.**

**Legitech, votre meilleure source
d'informations juridiques luxembourgeoises.**



**CODE
LUXEMBOURGEOIS
DU TRAVAIL**

Prix : 95 € TTC

Nouveautés 2008

**Manuel de
droit des sociétés**

Prix : 85 € TTC

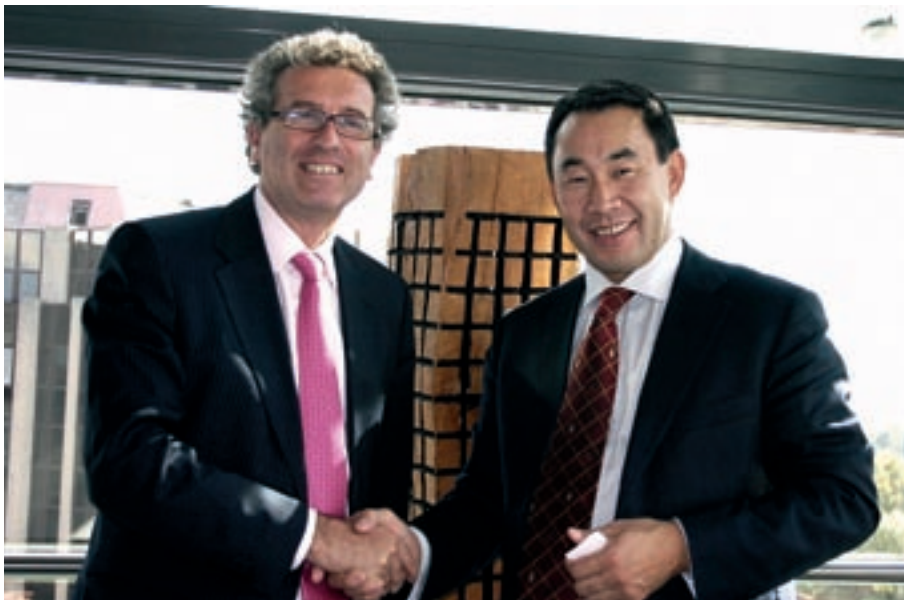


legitech

www.legitech.lu

2 octobre 2008

Visite de l'Ambassadeur de Mongolie

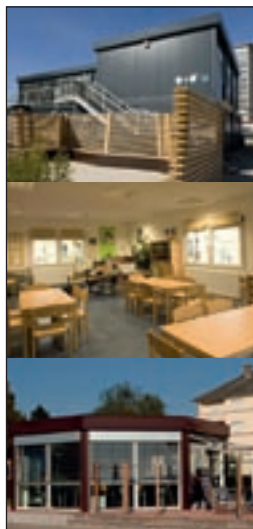


L'Ambassadeur de Mongolie au Grand-Duché, S.E.M. Battur Avirmed, a été reçu par Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce

S.E.M. Battur Avirmed, l'actuel Ambassadeur de Mongolie au Grand-Duché, a été reçu le 2 octobre, à l'invitation de Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce. Diplômé en 1989 du Moscow State Institute of International Relations, S.E.M. Battur Avirmed est également diplômé de Sciences Po à Paris en 1998, puis de l'Université de Victoria à Wellington en

Nouvelle Zélande en 1999. De 1992 à 1996, S.E.M. Battur Avirmed a été Attaché à l'Ambassade de Mongolie et Secrétaire de la mission permanente de Mongolie auprès de l'Unesco à Paris. Entre 1996 et 1999, il a exercé les fonctions de Directeur de l'Administration et Ministre des Affaires Etrangères, puis Directeur de la Fonction Publique et du Département Management auprès du Ministère des Affaires Etrangères

en Mongolie. Egalement Ministre de l'Education, de la Culture, des Sciences et de la Technologie, S.E.M. Battur Avirmed a ensuite pris la direction de Satmon, une société basée en Mongolie et à Singapour. Entre 2004 et 2006, il a également exercé les fonctions de Vice-Ministre des Affaires Etrangères en Mongolie. L'objet de cette entrevue était d'explorer ensemble les possibilités de développement de la coopération entre ces deux pays. La République de Mongolie est un pays d'Asie, enclavé entre la Russie au nord et la Chine au sud. La Mongolie reste une économie de taille modeste, mais le pays dispose de nombreux atouts (matières premières, cheptel important) et plusieurs secteurs (mines, agroalimentaire, télécommunications, tourisme) possèdent un fort potentiel de développement. L'économie mongole connaît une croissance soutenue depuis 2002 (9,9 % en 2007), essentiellement due à la hausse du cours des matières premières, stimulée par la demande chinoise. Ces bonnes performances macroéconomiques demeurent cependant fragiles compte tenu des défis liés au développement rural, aux problèmes d'environnement et à la dépendance du pays à l'égard de la conjoncture mondiale. ■



34, Avenue de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Tel.: +352 22 86 32-40
Fax: +352 22 86 39



GRÄFF Systembau
Lux 6881



Wir schaffen RAUM in kürzester Zeit!

Wir verkaufen und vermieten mobile Raumlösungen und hochwertige Fertiggebäude für jeden nur denkbaren Bedarf.

Zu unseren (Stamm-)Kunden gehören Handel, Industrie, Dienstleister und Kommunen. Die Produktpalette reicht vom schlichten Sanitärcontainer bis zum repräsentativen Glaspalast im Achteckformat.

Das Baukastensystem lässt trotz Normbauweise jede Menge Spielraum hinsichtlich Grundriß, Innen- und Außengestaltung. Sämtliche Komponenten werden kostengünstig in Großserie produziert und individuell nach Kundenwunsch zusammengestellt.

Die Fertigbauten sind in der Regel kurzfristig abrufbar, geliefert und montiert.

www.containerbau.lu

L'IFCC élu «Best Training Institute»

Le 7^e Gala annuel HR One, qui réunit traditionnellement le monde des ressources humaines du Grand-Duché de Luxembourg, a eu lieu le 7 octobre au Luxembourg Congrès à Kirchberg. Les Luxembourg HR Awards ont pour but la diffusion des meilleures pratiques, l'émulation et la reconnaissance par les DRH des meilleures solutions du marché. Les principaux critères proposés sont le professionnalisme, l'innovation, la déontologie et la valeur ajoutée des professionnels, produits et services. L'ancrage, voire l'engagement local des structures est une condition nécessaire pour être candidat. Au total, 22 awards ont été attribués par un grand jury de 50 DRH.

Cette année, le gala a eu pour invité d'honneur Hallstein Moerk, Executive Vice President, Human Resources (Nokia) et a accueilli deux intervenants d'envergure internationale Peter Felix, président de l'AESC, The Association of Executive Search Consultants et Steve Miranda, SPHR, GPHR, Chief Human Resource and Strategic Planning Officer, Society for Human Resource Management.

Comme chaque année, le Ministre du Travail et de l'Emploi, François Biltgen, s'est adressé aux acteurs des RH. Il a notamment présenté les nouveaux défis pour le Grand-Duché en matière de recrutement, à savoir: l'investissement dans les compétences par la formation, et la recherche en innovation, la capacité à attirer de nouveaux talents, avec la nouvelle loi sur l'immigration, et enfin, la capacité à «retenir» les salariés, en conservant notamment une politique de salaires élevés nécessaire pour rester attractif.

Pour cette édition 2008, 4 nouveaux awards ont été dédiés aux équipes RH, en plus de l'élection classique du meilleur HR manager of the Year, remporté à l'unanimité, cette année, par Petra Brockers, DRH de

KPMG. Dominique Schmitt a vu sa carrière et son engagement RH récompensés par un Lifetime Career Award. Peterson Sylvain a récolté le premier Young HR Talent of the year. Le projet d'équipe est revenu à AXA, HR Team of the Year. Christian Scharff a dédié le Socially Responsible HR Initiative of the Year 2008 Award à l'ensemble des partenaires d'IMS Luxembourg, et notamment aux autres membres fondateurs, dont deux, Noble & Scheidecker et Kneip Communication, également nominés pour ce prix.

Outre la catégorie «RH», 17 autres prix ont été attribués dans la catégorie

FLASH EN BREF

2 octobre 2008

Visite d'une délégation de journalistes espagnols

La Chambre de Commerce a récemment accueilli dans ses locaux une délégation de journalistes espagnols, spécialisés en finances. Après un entretien avec Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, la délégation s'est ensuite rendue à la Chambre de Commerce. Carlo Thelen, membre du Comité de direction, a présenté l'économie luxembourgeoise comme étant un espace économique très ouvert sur l'extérieur, dont le marché local de biens, de services et du travail dépasse largement les dimensions de son territoire. Cette présentation a été suivie d'une séance de questions-réponses, à laquelle Carlo Thelen s'est prêté avec enthousiasme.



«Consultants». Parmi les 17 nominés, l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce a été élu «Best Training Institute». Ce prix récompense l'entreprise offrant les meilleures formations au Grand-Duché, qu'il s'agisse de formations généralistes, linguistiques, techniques, assorties de tests d'évaluation avant et après formation. ■



Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC, reçoit le HR Award «Best Training Institute» qui vient récompenser l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce

8 octobre 2008

Le ministre italien des infrastructures et des transports, S.E. M. Altero Matteoli, en visite à la Chambre de Commerce



Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, accueille le ministre italien des infrastructures et des transports, S.E.M. Altero Matteoli (au centre) qui arrive accompagné de S.E.M. l'ambassadeur italien au Luxembourg, Roberto Bettarini (à gauche)

Le 8 septembre 2008, la Chambre de Commerce a accueilli le ministre italien des infrastructures et des transports, S.E.M. Altero Matteoli, accompagné d'une délégation de 5 personnes. Le ministre a d'abord été reçu par Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre,

pour une entrevue privée en présence de S.E.M. l'ambassadeur italien au Luxembourg, Roberto Bettarini. Les discussions ont porté sur le secteur logistique luxembourgeois, auquel l'Italie semble s'intéresser de près. Elles ont également porté sur les préparatifs de la mission économique

qui sera menée conjointement par la Chambre de Commerce, la Chambre de Commerce italo-luxembourgeoise et Luxembourg for Finance en Italie en décembre 2008. Après cette entrevue, le ministre a participé à la conférence organisée à l'attention du grand public. Après l'allocution d'ouverture



Le ministre italien des infrastructures et des transports, S.E.M. Altero Matteoli, accompagné d'une délégation de 5 personnes, a été reçu par Pierre Gramegna dans le cadre d'une entrevue privée



S.E.M. Altero Matteoli, ministre italien des infrastructures et des transports

du ministre italien, un représentant du secteur financier a pris la parole pour présenter brièvement le Luxembourg et sa place financière. Puis, Ulrich Ogiermann, le président et CEO de

Cargolux s'est exprimé au sujet du marché italien des transports et plus précisément des activités de Cargolux sur ce marché. Enfin, après une séance de questions-réponses, tous les participants

étaient invités à un cocktail, qui a permis de clôturer l'événement.



3 DÉCEMBRE 2008 MANIFESTATION (DE 10H00 À 17H00)



Le jour de la franchise

LIEU Chambre de Commerce (7, Rue Alcide de Gasperi L-2981 Luxembourg Kirchberg)

10H00	Accueil des participants et ouverture des stands
12H00	Buffet - Ateliers
12H30	Atelier 1 - Le cadre contractuel et réglementaire de la franchise
13H00	Atelier 2 - Do's and Dont's autour de la franchise
13H30	Atelier 3 - Les franchisés vous parlent de leurs expériences
14H00	Atelier 4 - Les tendances actuelles du commerce en Europe
17H00	Clôture de la journée

→ Infos : Participation gratuite. Les stands sont ouverts aux visiteurs de 10h00 à 17h00.
Infos complémentaires et inscriptions obligatoires sur www.cc.lu
Langue française. Traduction disponible (anglais/allemand) sur demande.

10 octobre 2008

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce certifié ISO 9001



De gauche à droite: Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC; Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce et Jean-Christian Spite, ECEM asbl lors de la remise du Certificat ISO 9001

En sa qualité de Président de la Chambre de Commerce et en présence des membres élus, Monsieur Michel Wurth s'est vu remettre ce vendredi 10 octobre 2008 le certificat ISO 9001 récompensant la démarche qualité mise en place par l'IFCC pour ses activités de formation.

Après l'Espace Entreprises en 2007, l'IFCC est le second service de la Chambre de Commerce et le 1^{er} organisme de formation luxembourgeois, qui se voit remettre le certificat ISO 9001. Ce dernier atteste de la qualité produite par

l'IFCC dans la conception, le développement, la commercialisation et la réalisation de son activité de formation.

Par ailleurs, l'IFCC s'est vu décerner aussi cette semaine le prix du meilleur organisme de formation au Grand-Duché de Luxembourg. Ce prix lui a été attribué par le groupement des professionnels en ressources humaines – HR One.

L'IFCC est l'organisme de formation de la Chambre de Commerce. Il a pour vocation de proposer aux entreprises une offre de formation dans les divers

domaines liés à la gestion d'entreprise. L'IFCC cible aussi le créateur d'entreprise à travers des formations d'accompagnement spécifiques.

L'approche qualité adoptée par l'IFCC se traduit par une forte prise en compte des besoins formulés par les clients en matière de formation professionnelle continue. Ainsi, l'offre de formation proposée est le fruit d'une étroite concertation avec les entreprises. Elle répond donc directement aux attentes et besoins en formation des entreprises et par conséquent futurs clients.

D'autre part, la formalisation de tous les processus de gestion assure à l'IFCC une parfaite maîtrise des informations inhérentes à son activité de formation. Cette maîtrise impacte favorablement la gestion opérationnelle journalière des actions de formation. Il s'ensuit une transparence accrue des tâches professionnelles à accomplir par les collaborateurs et donc une meilleure performance de l'organisation dans son ensemble.

Le système de management de la qualité implémenté se traduit par le respect des principes suivant:

- être en permanence à l'écoute des besoins en formation du client;

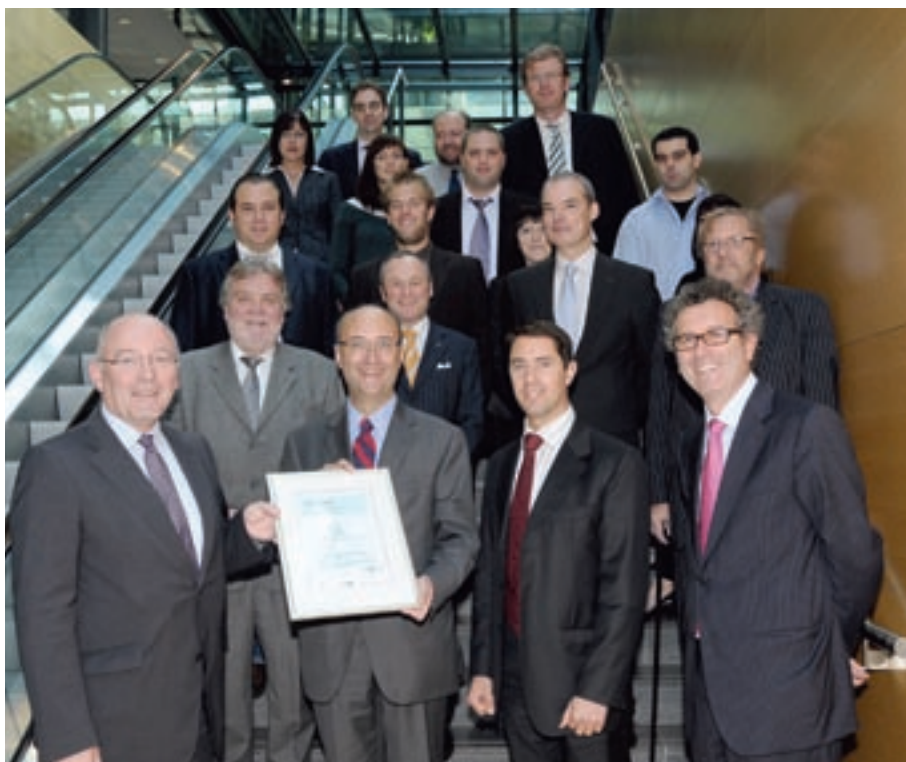


L'Equipe de l'IFCC lors de la remise du Certificat ISO 9001

- informer le client quant à l'ensemble des prestations de service;
- proposer au client une offre de formation adaptée et à forte valeur ajoutée;
- accueillir le client avec respect, attention et professionnalisme;
- réagir avec promptitude aux demandes du client.

LIFCC se tient à disposition des organismes de formation luxembourgeois pour leur présenter les aspects clés de son système de management de la qualité. ■

Pour tout renseignement complémentaire sur la démarche qualité de l'IFCC: M. Jean Junck
Membre du comité de direction de l'IFCC, Tél.: (+352) 42 39 39-224,
E-mail: jean.junck@cc.lu



De gauche à droite: Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC; Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce; Jean-Christian Spite, ESCM asbl et Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, entourés des membres élus et de toute l'équipe de l'IFCC





Finalement, voici la seule chose qui vous rattache au Luxembourg

Qui sommes-nous ?
Les automobiles François sont concessionnaires officiels Opel en Belgique : à Arlon, Neufchâteau, Florenville et Virton. Une entreprise familiale où l'accueil chaleureux du client est primordial. Chaque collaborateur y veille scrupuleusement.

Notre devise :
«Nous mettre à la place de nos clients pour les traiter comme nous voudrions l'être». Aucun frais n'est engagé sans l'avis de nos clients.

Modèle	Moteur	Révision	Révision
		30.000 kms TTC *	60.000 kms TTC *
Corsa (2007)	Z12XE (80 CV)	94,00 €	257,00 €
Astra (2007)	Z17DT (100 CV)	121,00 €	266,00 €
Zafira (2007)	Z19DT (120 CV)	117,00 €	307,00 €
Vectra (2007)	Z19DT (150 CV)	117,00 €	282,00 €

Pour ces modèles, forfait de 71,00 € TVAC pour démontage complet, graissage et remontage des 4 freins (déjà inclus dans le tarif 60.000 kms).

* Calcul effectué avec les opérations standards du constructeur.

NEUFCHÂTEAU
Chaussée de Bastogne 36
B-6840 LONGLIER
Tél. +32 (0) 61 27 51 00

ARLON
Route de Luxembourg 116
B-6700 ARLON
Tél. +32 (0) 63 22 02 01

FLORENVILLE
Rue de France 75
B-6820 FLORENVILLE
Tél. +32 (0) 61 31 39 11

VIRTON
Val d'Away 7
B-6760 VIRTON
Tél. +32 (0) 63 58 27 81



www.automobiles-francois.be
Concessionnaire officiel Opel

Carrosserie agréée toutes marques

Parlement européen des entreprises

774 entreprises se font entendre dans l'hémicycle de Bruxelles



Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce; Pierre Gramegna, directeur général et le secrétaire général de l'Horesca, Jean Schintgen, lors de la procédure de vote de la délégation luxembourgeoise

Rarement le Parlement européen a fait autant salle comble. Il était en effet difficile de trouver un siège vide dans l'hémicycle ce 14 octobre, à Bruxelles. 774 entreprises européennes, issues de 45 pays européens, ont remplacé les ténors habituels de la politique européenne, pour recréer une véritable session parlementaire dans l'hémicycle du Parlement européen. A l'initiative d'Eurochambres qui fête pour l'occasion son 50^e anniversaire, et en coopération avec les Chambres de Commerce européennes, elles ont été recrutées selon le principe «un député - un entrepreneur de même nationalité» et ont été amenées à débattre avec des représentants de

la Commission et du Parlement en présence des principaux représentants de la presse européenne, avant de voter sur des problématiques proches de leur quotidien: le marché intérieur et le commerce, l'énergie et l'environnement, l'emploi et l'Education. Les pays non membres de l'Union européenne, mais intégrés dans le réseau Eurochambres, ont pu assister aux sessions en tant qu'observateurs. Créé en 1958, le réseau Eurochambres est l'association européenne des Chambres de Commerce. Il regroupe aujourd'hui 2.000 Chambres de Commerce européennes représentant 19 millions d'entreprises issues de 45 pays. Le premier objectif de l'événement était de rapprocher les entreprises des décideurs européens pour une meilleure compréhension mutuelle. Il a permis également aux Chambres de commerce de démontrer leur mission historique de lien entre le monde des affaires et des institutions européennes.

La session d'ouverture du Parlement européen des entreprises (PEE) a été menée par M. Hans-Gert Pöttering, président du Parlement européen, M. José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, M. Hervé Novelli, Secrétaire d'État français en charge du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des

services, et par M. Pierre Simon, président d'Eurochambres. José Manuel Barroso et Hervé Novelli ont décrit dans les grandes lignes les priorités de leurs institutions respectives pour les entreprises, en mettant tout particulièrement l'accent sur les désordres financiers actuels et sur la mise en œuvre du «Small Business Act» pour l'Europe. Ce projet actuellement discuté par tous les États membres, vise à adopter des mesures concrètes pour améliorer durablement la compétitivité des PME européennes. Les PME sont le moteur de la croissance et de la création d'emplois en Europe mais sont également les plus fragilisées pendant les périodes de ralentissement économique.

Bien entendu, les participants ont aussi abordé la crise financière actuelle et, par leurs votes sur les résolutions qui leur étaient soumises, les membres du PEE ont montré que les ondes de choc de la crise commençaient déjà à se propager au sein du monde des entreprises. Les réponses aux résolutions (cf. détails en annexe) ont révélé que les événements des dernières semaines dans le secteur financier et dans les bourses ont obligé les deux tiers des entreprises à revoir leurs plans d'investissement. La moitié des votants ont également confirmé qu'ils se heurtaient déjà à des conditions de crédit plus strictes. Dans ce contexte, le Parlement européen des entreprises a exhorté les autorités nationales et européennes à adopter des mesures qui faciliteront la gestion de trésorerie des petites et moyennes entreprises.

Mais, outre la situation financière, les chefs d'entreprise ont également débattu de questions clés auxquelles l'Europe est confrontée aujourd'hui, notamment le commerce international, le changement climatique et enfin, l'emploi et l'Education. Grâce à leurs interventions nombreuses et passionnées et à leur participation écrasante aux votes, les chefs d'entreprise ont confirmé leur désir de faire entendre leur voix et de jouer un rôle plus important aux côtés des institutions politiques, dans l'élaboration de la politique européenne future.



774 PME européennes ont occupé les sièges des parlementaires et fait salle comble

L'un des principaux sujets abordés était les «marchés sans frontières». Les chefs d'entreprise ont débattu de l'accès au marché intérieur et au marché mondial. Les votes ont clairement souligné la nécessité d'un brevet communautaire et la valeur ajoutée de l'aide de l'UE pour aider les PME à pénétrer sur de nouveaux marchés internationaux, ainsi que l'importance d'une simplification des règles fiscales dans l'ensemble de l'Europe. En ce qui concerne le défi énergétique et environnemental, les membres du PEE ont souligné que les entreprises constituent un facteur fondamental pour atteindre les objectifs 20/20/20, mais ils ont rappelé aux décideurs que les progrès ne devaient pas être réalisés au détriment de la compétitivité. Cette position s'est reflétée dans un vote serré qui a rejeté une résolution qui préconisait la fixation de nouveaux objectifs de réduction des gaz à effets de serre au cas où les entreprises européennes soient seules à agir pour la prévention du réchauffement. Les votes ont également montré que les chefs d'entreprise étaient très favorables à des critères de marchés publics écologiquement responsables et qu'ils étaient prêts à procéder à des audits énergétiques en vue de réduire la consommation d'énergie.

Le Parlement européen des entreprises a insisté auprès des décideurs pour qu'ils encouragent l'esprit d'entreprise, l'innovation et la créativité en défendant la prise de risques. Les résolutions ont plus particulièrement reflété la nécessité de ramener au minimum les contraintes réglementaires et de réduire l'inquiétant fossé des compétences, notamment en adoptant le projet proposé par la Commission, d'une carte bleue européenne. Les membres du PEE se sont également prononcés de



La session d'ouverture du Parlement européen des entreprises (PEE) a été menée par Hans-Gert Pöttering (au centre), président du Parlement européen; José Manuel Barroso (2^e à droite), président de la Commission européenne; Hervé Novelli (2^e à gauche), Secrétaire d'État français en charge du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services et Pierre Simon (1^{er} à gauche), président d'Eurochambres. A droite: M. Arnaldo Abruzzini, Secrétaire Général d'Eurochambres

façon unanime en faveur d'une collaboration avec les établissements d'enseignement pour les aider à concevoir des programmes répondant mieux aux besoins des entreprises.

Parmi les entrepreneurs luxembourgeois de la délégation au PEE, Henri Thyès, représentant le secteur bancaire, a salué cette action symbolique qui vise à démontrer l'importance des PME en Europe. Selon lui, la crise financière doit être réglée de manière coordonnée, de sorte que les règles de base ne diffèrent pas trop d'un pays à un autre. Pour Marc Solvi, représentant le secteur métallurgique, la question des brevets européens est aussi un thème crucial qui doit être développé et stabilisé. D'où l'importance d'intensifier les relations de toutes les entreprises européennes qui font face aux mêmes difficultés. Pour Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de Commerce, cette initiative offre aux entreprises une occasion unique d'exprimer leurs inquiétudes

dans un contexte de fortes turbulences. Il espère surtout entendre un message d'espoir et de confiance. Selon lui, les entreprises ne doivent pas agir à court terme, voire paniquer. Il faut analyser la situation dans sa globalité, garder la tête froide, et peut-être aussi reconnaître les opportunités qui en découlent. Le seul Luxembourgeois à avoir pris la parole dans l'hémicycle a été Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce. Ce dernier a résumé ses attentes en quatre mots clefs commençant tous par la lettre «C»: la confiance dans le secteur financier, le crédit qui doit rester disponible pour les entreprises et la compétitivité des entreprises dans un marché unique, ces trois éléments devant aboutir à une amélioration de la croissance.

Au cours de la matinée, la délégation luxembourgeoise s'était entretenue avec S.E. l'Ambassadeur Christian Braun, représentant permanent du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'Union euro-



Les membres de la délégation luxembourgeoise ont été reçus par Madame Viviane Reding, commissaire européen chargée de la société de l'information et des médias



La délégation luxembourgeoise lors de l'entrevue avec S.E. Christian Braun (2^e de gauche)



S.E. l'Ambassadeur Christian Braun, représentant permanent du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'Union européenne

péenne, sur plusieurs dossiers, à savoir le Conseil européen, la crise financière, la compétitivité, le dialogue social et l'énergie. Les membres de la délégation luxembourgeoise ont ensuite été reçus par Madame Viviane Reding, commissaire européen chargé de la société de l'information et des médias, pour parler de la crise financière actuelle et de ses impacts sur le Luxembourg et l'économie réelle, du droit de la concurrence, de l'énergie et du droit des consommateurs.

Le résultat des votes sur les résolutions adoptées ou rejetées a été présenté

à la Présidence française de l'Union européenne les 16 et 17 octobre. Eurochambres poursuivra sa collaboration avec la présidence française pour que les positions adoptées par le PEE fassent partie intégrante des débats des chefs d'État et des ministres. Même s'il est un peu tôt pour en faire le bilan, cette manifestation a permis, estime Pierre Simon, président d'Eurochambres, de «ramener le regard des décideurs européens vers l'économie réelle» et donc vers les entreprises «qui font la croissance et l'emploi». Les décideurs politiques devront tenir compte de leurs

préoccupations et collaborer étroitement avec eux pour trouver des solutions qui permettront à l'Europe de sortir ainsi rapidement des turbulences actuelles et d'être compétitive sur les marchés mondiaux. Evoquant les risques sur les financements des entreprises, Günter Verheugen, commissaire européen en charge de l'Industrie et des Entreprises, a souligné qu'il «ne s'agit pas de sauver les banques, mais la fonction qu'elles représentent: la circulation du crédit au sein de l'Europe». ■

Semaine européenne pour la santé et la sécurité au travail

Succès de la conférence «Inventaire et gestion des risques»

La Semaine Européenne pour la Santé et la Sécurité au Travail s'est déroulée du 20 au 25 octobre 2008. Dans ce cadre, l'Inspection de Travail et des Mines a organisé, à la Chambre du Commerce, la conférence «Inventaire et gestion des Risques» animée par le Professeur Jacques Malchaire. Grand spécialiste de la sécurité et la santé au Travail, le professeur Jacques Malchaire dirige depuis 1974 l'unité d'Hygiène et Physiologie du Travail à l'École de Santé publique de l'UCL (Université catholique de Louvain). Membre fondateur

de la Belgian Ergonomics Society, il a contribué à la reconnaissance et au développement du concept de prévention des risques en entreprise en Belgique et dans le monde entier. La remise du prix européen des bonnes pratiques aux six entreprises luxembourgeoises lauréates a clôturé ce séminaire.

Les ministres M. Mars di Bartolomeo, Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale et M. François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi ont participé activement au débat. Après un exposé du professeur

Malchaire sur l'évaluation des risques et ces recommandations pour l'analyse et la gestion, les six entreprises lauréates ont pu présenter leurs actions concrètes dans l'analyse et la gestion des risques sur les lieux de travail avant de se voir remettre le prix européen des bonnes pratiques par M. François Biltgen. Des certificats de participation aux travailleurs désignés formés à l'IFCC (Institut de Formation de la Chambre de Commerce) et à l'IFBS (Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment) ont également été délivrés.



6 entreprises modèles en matière de sécurité et de santé au travail ont reçu leur prix des mains de François Biltgen, Ministre du Travail et l'Emploi (au centre) et de Paul Weber, Directeur de l'ITM (à gauche)

Cette conférence s'est déroulée dans le cadre de la campagne européenne «Lieux de travail sains» gérée par l'Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail. Elle vise à promouvoir les processus d'évaluation des risques dans les milieux professionnels. Chaque année, une semaine européenne pour la Santé et la Sécurité au travail est organisée au mois d'octobre. Cette campagne s'achèvera par un sommet sur l'évaluation et la gestion des risques en novembre 2009.

Cette opération a pour but de sensibiliser les entreprises, notamment les PME et les PMI, sur la nécessité de l'évaluation des risques. Cette dernière consiste en un examen systématique de tous les aspects du travail en vue d'établir les causes éventuelles

d'accidents ou de blessures, les possibilités d'élimination des dangers et si celles-ci n'existent pas, les mesures de prévention ou de protection qui sont, ou devraient être, en place pour maîtriser ces risques. La campagne vise également à démontrer que cette évaluation n'est pas l'apanage d'experts et que l'employeur comme les employés sont concernés. En effet, la consultation et l'implication de la main d'œuvre sont primordiales pour l'identification des risques et la mise en place de mesures durables. L'objectif européen est de réduire de 25 % les accidents au travail ainsi que les décès dus à des maladies professionnelles d'ici 2012. Afin de notifier cet engagement, les trois ministres responsables du travail et de l'emploi des pays du Benelux ont signé une déclaration

commune: «La Charte Benelux de la sécurité et la santé au travail 2008-2012» au mois de juin. Cette convention commune témoigne également de la volonté de ces pays de favoriser la collaboration et d'échanger leurs expériences.

Afin de motiver les entreprises, l'Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail a mis en place le prix européen des bonnes pratiques. Au cours de cette remise de prix, qui s'est déroulée à la fin de la conférence, 6 lauréats ont été récompensés, entreprises modèles en matière d'amélioration de la sécurité et de la santé au travail. Elles seront présentées au printemps 2009 à un comité européen qui sélectionnera les entreprises les plus méritantes dans l'ensemble des pays de l'UE. ■

Les lauréats 2008:

- STI Dr Pierre Blaise (médecin directeur)
- CARGOLUX Luc Loschetter (Manager, Health & Safety)
- DELPHI Camille Feyder (Security, Health & Safety Manager)
- SEO Paul Zeimet (Conseiller de direction)
- ROBIN Gérard Zoller (Membre du Comité de Direction)
- HUSKY Jean Thill (EHS Department)

Pour plus d'informations:

<http://lu.osha.europa.eu>

CALENDRIER 2008

Novembre

23-27 Stand collectif à la Big 5 Show à Dubai

25 Visite d'Etat de la Finlande au Luxembourg

25 Séminaire économique "Energy, Environment and Innovations – New Opportunities for Business", en présence de S.E. Tarja Halonen, Présidente de Finlande et de SAR le Grand-Duc

27-28 Salon Contact au Luxembourg et Forum de l'Entreprise 2008

Décembre

1-5 Mission économique et financière en Italie du Nord

3-4 Visite accompagnée de la Pollutec à Lyon (France)

10-12 Visite de la World SME Expo à Hong Kong

14-18 Mission économique en Chine

Messen und Ausstellungen

im Dezember 2008

2. – 4.12.2008

VINITECH

Internationale Fachmesse für Weinbau, Kellereitechnik und Spirituosenindustrie
Bordeaux (FR)
Tel.: 0033 5 56 11 99 00

2. – 5.12.2008

MECANELEM-MECATRONIC

Internationale Fachmesse für Antriebstechnik
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 443 15 315

2. – 5.12.2008

MESUCORA

Fachmesse für Mess- und Regeltechnik, Automation
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 443 15 315

2. – 5.12.2008

ELEC

Fachmesse für Elektroausrüstung und Automatisierung
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 443 15 315

4. – 7.11.2008/2. – 5.12.2008

SCS

Fachmesse für Systemkomponenten und Automatisierung
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 443 15 315

2. – 5.12.2008

POLLUTEC

Internationale Umweltfachmesse
Lyon (FR)
Tel.: 0033 1 47 56 50 00

3. – 5.12.2008

SEMICON

Fachmesse für Halbleitertechnik
Tokyo (JP)
Tel.: 0081 3 32 22 57 44

22 au 23 octobre 2008

Forum des Entrepreneurs 2008:
le stand luxembourgeois attire le public

Le stand luxembourgeois au Forum des Entrepreneurs 2008

Situé au plein cœur du salon, le stand collectif luxembourgeois a été une des attractions incontournables du Forum des Entrepreneurs 2008 qui s'est déroulé les 22 et 23 octobre derniers aux Halles des Foires de Liège. Mis en place par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg pour la sixième fois consécutive, il a offert aux entreprises réunies sous son toit une occasion de premier ordre pour promouvoir leurs produits et services auprès du grand public.

S'inscrivant sous l'enseigne de l'esprit d'entreprise, de l'innovation, de l'entrepreneuriat et d'autres thématiques d'actualité touchant de près les petites et moyennes entreprises, ce salon de référence des PME et des affaires en Belgique a accueilli 287 exposants et environ 5.700 visiteurs en 2008. Il constitue un terrain prometteur pour toute entreprise en quête de clients ou partenaires potentiels dans la Grande Région.

A en croire les commentaires, les sociétés luxembourgeoises, réunies dans la volonté collective de partager un espace commun, ont d'ores et déjà tiré un bilan positif de leur participation à l'édition de cette année.

Douze exposants luxembourgeois étaient représentés sur le pavillon:

- Bureau Comptable Luxembourg
- Centre de Recherche Public Henri Tudor
- Editus Luxembourg
- FCI Conseil
- Infodata-Group
- Lease
- Luxexpo
- MAS Luxembourg
- MGK Technologies
- Office des Publications Officielles de la CE
- Piton Luxembourg
- 1,2,3,GO

Il convient de souligner que le pavillon a été bien fréquenté tout au long du salon. Environ près de 300 personnes ont saisi cette occasion pour faire connaissance avec les exposants luxembourgeois dans un cadre convivial et décontracté, en présence des organisateurs du salon. En bref, un événement qui a certainement favorisé les contacts professionnels, et, dans cette optique, aidé les entreprises à étendre leur réseau d'affaires au-delà des frontières luxembourgeoises. ■

Un événement pour «se faire connaître dans la Grande Région»

Le réseau d'experts 1,2,3,GO sur ses expériences au Forum des Entrepreneurs 2008

1,2,3,GO – Business Initiative asbl a figuré parmi les exposants présents sur le stand collectif de la Chambre de Commerce de Luxembourg au Forum des Entrepreneurs by Initiatives. 1,2,3,GO, le réseau interrégional d'experts et son parcours de plan d'affaires a pour mission de stimuler l'esprit d'entreprises innovantes et de diversifier l'économie en Grande Région. Dans ce sens, 1,2,3,GO trouve tout à fait sa place au sein d'une foire telle que celle-ci. Les contacts que nous avons pu nouer avec les visiteurs sont autant d'opportunités de nous faire connaître en Grande Région et dans la région liégeoise envers de potentiels porteurs de projets. Mais nous avons également eu des échanges constructifs avec d'autres sociétés exposantes, qui sont autant d'experts potentiels prêts à venir rejoindre notre réseau et à l'enrichir de leurs compétences. Le Forum des Entrepreneurs by Initiatives nous a donc offert un large éventail de développements intéressants.

9. – 12.12.2008

INTERLIGHT

Internationale Fachmesse für Beleuchtung
Moskau (RUS)
Tel.: 0049 961 38 97 70

14. – 16.12.2008

EQUIP'HOTEL MIDDLE EAST

Fachmesse für Hotelausrüstung
Abu Dhabi (VAE)
Tel.: 00971 2 444 61 13

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: (+352) 42 39 39-372.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, Tél.: (+352) 42 39 39-372.

14 au 18 décembre 2008

Mission officielle multisectorielle en Chine

La Chambre de Commerce organisera, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur et l'agence «Luxembourg for Business» une mission officielle multisectorielle en Chine du 14 au 18 décembre 2008.

Cette mission économique officielle sera conduite par S.E.M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce Extérieure et se déroulera à Shenzhen le 15 décembre, à Chongqing le 16 décembre et à Nanjing les 17 et 18 décembre.

Shenzhen est une ville de la province de Guangdong, la province la plus riche

de la Chine continentale. Elle contribue à elle seule à environ 12 % de la richesse nationale. Depuis les années 1970, Shenzhen affiche la plus forte croissance démographique et économique de la Chine. La municipalité autonome de Chongqing, située dans le sud-ouest de la Chine et centre économique de l'est du Sichuan, avait un taux de croissance du PIB de l'ordre de 15,3 % en 2007. Le développement économique de cette ville repose principalement sur deux pôles industriels, à savoir la construction automobile et de motocycles, ainsi que l'industrie chimique. Chongqing compte d'importantes

ressources naturelles, notamment en gaz naturel, représentant plus du quart des réserves chinoises.

Nanjing, dotée d'une population urbaine de plus de 6 millions d'habitants, représente aujourd'hui le 2^e centre d'affaires de la Chine de l'Est, après Shanghai. Le dynamisme de la ville de Nanjing repose essentiellement sur 5 industries piliers, à savoir l'électronique, l'automobile, la pétrochimie, l'acier et l'énergie. Au cours des années passées, Nanjing a réussi à développer considérablement sa construction urbaine ainsi que son industrie, notamment par

P4086800PA

- Traduction toutes langues et tous domaines
- Mise à disposition d'interprètes de conférence
- Mise à disposition de matériel de conférence
- Mise à disposition de matériel audio-visuel
- Organisation de conférences
- Cours de langues en entreprise et aux particuliers



Tél.: 26 10 84 54
Fax: 26 10 84 55
52, rue de Koerich
L-8437 Steinfort
E-mail: info@transat.lu
www.transat.lu

la mise en place d'importantes zones industrielles.

Pour chacune des destinations visées, des rendez-vous d'affaires pourront être organisés pour les participants de la mission économique. Pour les entreprises intéressées, la Chambre de Commerce se propose d'offrir une formule de voyage clef en main. ■

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à M. Christian Theis
Tél.: (+352) 42 39 39-316 –
E-mail: christian.theis@cc.lu



Shenzhen, une ville de la province du Guangdong, la province la plus riche de la Chine

10 au 13 mars 2009

Stand collectif de la Chambre de Commerce au salon MIPIM 2009

Pour sa quatrième participation à la 20^e édition du salon MIPIM, Marché International des Professionnels de l'Immobilier, qui aura lieu du 10 au 13 mars 2009, la Chambre de Commerce organisera un stand collectif de 159 m² pour les entreprises luxembourgeoises du secteur immobilier.

Le MIPIM est le salon international annuel du marché immobilier, au cours duquel se rencontrent porteurs de projets et investisseurs. En 2008, le MIPIM a comptabilisé 2.687 sociétés exposantes,

29.318 décideurs, 7.600 investisseurs et utilisateurs finaux, avec au total 89 pays représentés.

Au fil des années, le MIPIM est devenu un rendez-vous incontournable et permet de rassembler en un même lieu les utilisateurs finaux (banques, investisseurs institutionnels, conseils en immobilier d'entreprise), les villes et collectivités territoriales, les promoteurs et entreprises de construction, les chaînes hôtelières, ainsi que les divers secteurs complémentaires (avocats, architectes,

experts en immobilier, urbanistes, gestionnaires d'actifs immobiliers, comptables, chaînes hôtelières, groupes d'immobilier touristique, etc.).

C'est dans le cadre prestigieux du Palais des Festivals que la promotion des sites économiques au niveau mondial a depuis 20 ans choisi Cannes comme point de repère annuel pour y présenter l'étendue des projets d'investissement de l'ensemble des pays représentés. Le Luxembourg y sera présent pour la 4^e année consécutive par le biais d'un stand collectif national. Les entreprises luxembourgeoises y exposent leurs services sur un stand de type «Open space – VIP lounge». La présence du Grand-Duché au MIPIM 2009 sera rehaussée par la participation de S.E.M. Jeannot Krecké à la journée luxembourgeoise et sera également marquée par une conférence sur les instruments d'investissements immobiliers organisée par l'Agence Luxembourg for Finance, qui visera ensemble avec la Chambre de Commerce une représentation coordonnée des exposants luxembourgeois du secteur financier.

En vue d'une participation au salon MIPIM, merci de remplir et de retourner le coupon-réponse ci-contre:



MIPIM 2009 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

- souhaite rencontrer un collaborateur du Département International – Affaires Européennes afin de recevoir plus de détails sur les conditions de participation ainsi que sur le déroulement pratique du salon «MIPIM 2009».
- souhaite recevoir de plus amples informations sur les conditions de participation ainsi que sur le déroulement pratique du salon «MIPIM 2009».

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International – Affaires Européennes
L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-360 • Fax: (+352) 43 83 26
europe@cc.lu

Personnes de contact: Mmes Anne-Cécile Sadot/
Sabrina Sagramola



Découvrez GoPaye

Une "NET" Solution pour gérer les SALAIRES

UNIQUE au Grand Duché de Luxembourg



GoPaye présente une solution **NOVATRICE** de gestion des Salaires en ligne.

GoPaye propose **trois interfaces** :
une pour la **Firme**, une pour les **Salariés**, une pour la **Fiduciaire** et/ou le **Réviseur d'Entreprises**.

GoPaye est moins **CHER**, plus **PRATIQUE**, plus **INNOVANT**, et ne nécessite aucun **INVESTISSEMENT**.

L'inscription est **GRATUITE** et sans **ENGAGEMENT**.

GoPaye assure un **tarif CLAIR, PRECIS** et à la **CARTE** calculé au plus **JUSTE** en fonction de vos **CHOIX**, grâce à sa demande de devis en ligne.

**Conforme aux dispositions
2009
sur le STATUT UNIQUE**

Rejoignez nous dans un monde de Maîtrise et de Réussite - www.gopaye.lu

GoPaye - Grand Duché de Luxembourg

20 to 22 October 2008

Successful mission to Kuwait and Qatar

About 50 businessmen participated in the official mission led by Minister Luc Frieden to Kuwait and Qatar, organised by Luxembourg for Finance from 20 to 22 October 2008.

The banking sector in Kuwait has greatly benefited from the recent oil boom. The economy grew steadily, with the business and consumer sectors having abundant cash, and credit quality reaching record highs. As a result, bank profitability reached record levels in 2007. Kuwait currently has nine publicly listed banks and five others that are either partly or entirely foreign-owned. Of the 100 % Kuwaiti-owned banks, the National Bank of Kuwait and Kuwait Financial House are easily the largest, accounting for more than half of the banking sector's capitalization on the Kuwait Stock Exchange.

The domestic investment fund industry has been growing steadily over the last few years. In 2002, 30 investment funds were registered with the Central Bank of Kuwait with total assets of KD 1.1 billion. At the end of 2005, 66 funds were registered. This

amount rose to 79 funds at the end of 2006 (of which 33 investment funds operating in accordance with the provisions of Islamic Shariah). As at August 1, 2008 there were 110 funds supervised by the CBK (Central Bank of Kuwait) of which 53 were Sharia compliant.

Kuwait ranks second in the region in terms of assets under management with USD\$ 11.9 bn under management in 2007. In Kuwait City, Luxembourg for Finance held a seminar on the financial products and services Luxembourg can offer residents of GCC countries (Gulf Cooperation Council). As the oil-producing Gulf states are known to have a high concentration of wealthy individuals and booming real estate markets, the presentations naturally centred on three main aspects: services to High Net Worth Individuals (HNWI), real estate vehicles and private equity. For a first visit to Kuwait, the LFF's seminar was well attended, with over 70 participants from a relatively small financial community.

The second day the delegation stood in Doha (Qatar). Qatar has a developed banking sector which con-

sists of 17 banks, out of which nine are Qatari owned institutions. The investment fund market is very small compared to other GCC countries. At the end of 2007, assets under management were only US\$ 0.8 billion for a total of 6 investment funds. The financial delegation met with the Qatar Financial Centre (QFC), the government body responsible for the regulatory oversight of financial institutions doing international business. Interestingly, the QFC differs from its Dubai counterpart, the DIFC, in that it also allows companies to trade on both local and international markets. Thus, while in Dubai companies under supervision by the DIFC are completely "offshore" in that they cannot trade in the local currency nor with residents of the United Arab Emirates, in Qatar, QFC supervised institutions can transact business in and outside of Qatar, in both local and foreign currencies.

From 22 to 24 October, the LFF management extended their mission to include visits to Abu Dhabi and Dubai. In Abu Dhabi, the agency for the development of the financial centre met with the Central Bank, two of the Emirate's largest banks and with a sovereign wealth fund. In Dubai, they met with the Dubai International Financial Centre (DIFC), the Dubai Mercantile Exchange, the largest bank in the Emirates, the Dubai Competitiveness Council. These individual meetings allowed LFF to get a good sense of Luxembourg's potential in the region, as well as the main challenges it faces in successfully positioning itself. As Fernand Grulms, CEO of Luxembourg for Finance, explains, the Anglo-Saxon world, and particularly Britain, has a strong hold on the region, mainly for historical reasons. Luxembourg still has to increase its visibility in this region of the world.



About 50 businessmen participated in the official mission led by Minister Luc Frieden to Kuwait and Qatar, organised by Luxembourg for Finance



Le Vice-Président de la CCI du Koweït, Hilal M. Al-Mutairi, entouré de Iqbal H. Qureshi, Conseiller du Commerce extérieur du G.-D. de Luxembourg au Koweït et Carlo Thelen, Membre du Comité de direction de la CC du Luxembourg

Visite de travail à la **Chambre de Commerce du Koweït et du Qatar**

En marge de la mission financière à Kuwait-City et à Doha, organisée les 20 et 21 octobre 2008 par l'Agence «Luxembourg for Finance», une visite de travail a eu lieu entre la Chambre de Commerce et d'Industrie du Koweït et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg. L'objet de cette rencontre a été de faire le point sur les problèmes qui subsistent au niveau des relations commerciales entre les entreprises membres des deux institutions, afin d'augmenter à terme le volume des échanges commerciaux et des services entre le Grand-Duché et le Koweït.

Plaque tournante de premier ordre dans la région et «gateway» régional vers l'Iran, l'Iraq, l'Arabie Saoudite et d'autres pays du Golfe, le Koweït commence résolument à diversifier son économie, afin de réduire sa dépendance aux ressources pétrolières. L'activité économique du pays, qui présente un PIB/habitant considérable de 35.000 USD (en parité de pouvoir d'achat), dépend également fortement du secteur public.

Pour cette raison, le Gouvernement a lancé divers programmes de privatisation de secteurs importants (télécoms, stations de gaz, production de ciments, compagnie aérienne nationale, ...), mais ces plans sont freinés par une grande résistance du public face au changement, alors que 95 % de la population active du Koweït sont employés dans le secteur public, avec des salaires élevés et la sécurité d'emploi. Toujours est-il que des opportunités de collaborations et de partenariats entre entreprises luxembourgeoises et koweïtiennes existent.

A ce titre, le représentant de la Chambre de Commerce du Luxembourg, Carlo Thelen, a invité le Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Koweït, Hilal M. Al-Mutairi, à se rendre en 2009 au Luxembourg avec une délégation d'hommes d'affaires, dans le cadre d'un séminaire économique et de séances de matchmakings avec des entreprises luxembourgeoises. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la convention de coopération signée entre les deux Chambres de Commerce fin novembre 2004.

25 novembre 2008

Séminaire économique dans le cadre de la **Visite d'État de S.E. Mme Tarja Halonen**, Présidente de la République de Finlande

La Chambre de Commerce organise un séminaire économique, intitulé «Energy, Environment and Innovations – New Opportunities for Business», au cours duquel S.E. Madame Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, fera une allocution en présence de S.A.R. le Grand-Duc. Cet événement aura lieu

le mardi 25 novembre 2008 à la Chambre de Commerce et vise à approfondir la connaissance de l'environnement économique actuel en Finlande et de stimuler les relations commerciales entre les entreprises luxembourgeoises et finlandaises. Son Excellence sera accompagnée par une importante délégation d'hommes d'affaires finlandais des

secteurs économiques les plus divers, dont notamment les secteurs des télécommunications, de la construction, des technologies liées à l'énergie ainsi qu'à l'environnement et des services et technologies à destination des industries minières et métallurgiques. ■

PROGRAMME

- 8.30 a.m. Arrival of the Participants (the participants are kindly requested to be seated at 9.15 a.m. at the latest)
- 9.30 a.m. Welcome Speech
Mr Robert Dennewald, Vice-President, Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg
- 9.35 a.m. Keynote Speech
H. E. Mrs Tarja Halonen, President of the Republic of Finland
- 9.50 a.m. Speech
H.E. Mr Jeannot Krecké, Minister of the Economy and Foreign Trade
- 10.00 a.m. Innovation and Competitiveness
Mr Mikko Kosonen, Vice-President, SITRA
- 10.15 a.m. *Coffee break*
- 10.30 a.m. Creating Value for Business with Green Solutions
Mrs Kirsi Sormunen, Vice-President, Head of Environmental Affairs, Nokia
- 10.45 a.m. Some heretic thoughts on these complex issues
Mr Rolf Tarrach, Rector of the University of Luxembourg
- 11.00 a.m. Energy Efficient Regions and Buildings
Mr Juha Kostianen, Senior Vice-President, Corporate Communications and Business Development, YIT Corporation
- 11.15 a.m. Pollution-Free Steelmaking – Ambitious Target, Realistic Milestones in Technology
Mr Marc Solvi, Chief Executive Officer, Paul Wurth S.A.

- 11.30 a.m. Green technologies – Development vector for the future
Mr Tom Theves, Counsellor, Head, Directorate Enterprise Policy, Ministry of the Economy and Foreign Trade
- 11.45 a.m. Conclusion
Mr Pierre Gramegna, Director General, Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg
- 11.50 a.m. Reception

The presentations will be held in English.

REGISTRATION

Business Seminar 'Energy, Environment and Innovations – New Opportunities for Business' on the occasion of the State Visit of H.E. Mrs Tarja Halonen, President of the Republic of Finland, to the Grand Duchy of Luxembourg

Chamber of Commerce Luxembourg
Department of International Affairs – European Affairs
7, rue Alcide de Gasperi – L-1615 Luxembourg
M^{me} Anne-Marie Loesch/ M^{me} Anne-Cécile Sadot
Tel: 42 39 39 – 312/373 – Fax: 43 83 26 – E-mail: europe@cc.lu

Name, Surname: _____

Position: _____

Company / Organization: _____

Address, PO Box: _____

Postcode, City: _____

Tel. / Fax: _____

E-mail: _____@_____

Number of participants: _____

will participate in the Business Seminar '**Energy, Environment and Innovations – New Opportunities for Business**' which will take place on **Tuesday 25th November 2008** at the **Chamber of Commerce at 9.30 a.m.** Please register before Friday November 21st 2008.

Date: _____ Signature: _____

22 et 23 octobre 2008

La bourse de contact b2fair «Business & ICT Matching Days» a dynamisé le salon du «Forum des Entrepreneurs» à Liège!

Au cours du salon «Le Forum des Entrepreneurs by initiatives» à Liège qui s'est déroulé les 22 et 23 octobre derniers et parallèlement à la participation collective mise en place, la Chambre de Commerce du Grand-Duché du Luxembourg – dans le cadre de ses activités d'Enterprise Europe Network-Luxembourg – a organisé la 3^e édition de la bourse de contact b2fair «Business & ICT Matching Days».

Celle-ci a rencontré un vif succès et permis aux exposants ainsi qu'aux visiteurs du salon de dynamiser leur présence en leur offrant la possibilité d'établir un maximum de contacts professionnels de qualité et de rentrer rapidement en relation avec des entreprises potentielles actives dans les TIC ou utilisatrices des TIC en provenance des régions transfrontalières associées, dont notamment: la «Grande Région» (Wallonie (B), Grand-Duché de Luxembourg (L), Rhénanie-Palatinat (D), Sarre (D) et Lorraine (F), mais aussi la région d'Aix-la-Chapelle (D), de Champagne-

Ardennes et d'autres régions périphériques.

Par ailleurs, des délégations d'hommes d'affaires provenant d'autres pays européens ont répondu présentes, avec notamment la présence de l'Italie, de la Serbie, de la Hongrie et de la Macédoine.

Avec 110 entreprises inscrites, plus de 800 rendez-vous d'affaires organisés, un réseau de 24 partenaires provenant de 20 pays différents soutenant l'événement, la bourse de contact b2fair à Liège a de nouveau démontré la pertinence du concept et soutenu les entreprises dans leur recherche de coopération et de partenariat. Un succès incontestable avec 60 % de participants en plus par rapport à l'édition de l'année dernière.

Ainsi, à titre d'exemple, Luxexpo s'est joint cette année au b2fair de Liège pour promouvoir notamment le salon «CONTACT», l'unique foire professionnelle du pays, qui aura lieu les 27 et 28 novembre prochains à Luxembourg et qui propose aux entreprises participantes un lieu de rencontres idéal afin

de promouvoir et générer des rendez-vous d'affaires potentiels au niveau interrégional et international. Ceux-ci ont ainsi pu expérimenter concrètement le concept b2fair et son outil de matchmaking qu'ils ont particulièrement apprécié dans la mesure où cela leur a permis de faire venir un maximum de contacts pré-qualifiés sur leur stand et de dynamiser leur présence de manière notoire. Ainsi, ils sont heureux d'accueillir la même initiative à l'occasion du «Forum de l'Entreprise» qui se déroulera dans le cadre du salon «CONTACT» (cf. article p. 33).

Parallèlement à la bourse de contact b2fair, la Chambre de Commerce du Grand-Duché du Luxembourg et son Enterprise Europe Network ont également organisé le 22 octobre une séance d'information sur le «Forum de l'Entreprise» et le salon «CONTACT» à Luxembourg animée par Sabrina Sagramola, Responsable des Affaires Européennes et Gérant de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce, ainsi que par Monsieur Morgan Gromy, Directeur d'Exploitation auprès de Luxexpo. ■



La bourse de contact b2fair à Liège a de nouveau démontré la pertinence du concept avec plus de 800 rendez-vous d'affaires organisés

Pour de plus amples renseignements concernant les prochains événements de matchmaking b2fair, merci de consulter le site officiel de la manifestation sous: www.b2faironline.com ou de prendre contact avec l'équipe de l'Enterprise Europe Network – Luxembourg. (Contacts: Sabrina Sagramola/Niels Dickens/Jean-Christophe Gleis
Tél.: (+352) 42 39 39-334/371/335 –
Fax: (+352) 43 86 26 –
E-mail: b2fair@cc.lu)

Le «Forum de l'Entreprise 2008» et le salon «CONTACT» vous attendent

Réservez une place dans votre calendrier pour ces deux rendez-vous d'affaires à ne pas rater: la 3^e édition du «Forum de l'Entreprise» ainsi que la 2^e édition du salon professionnel «CONTACT» qui se tiendront dans les locaux de LUXEXPO du 27 au 28 novembre 2008. Notamment le Forum de l'Entreprise a d'ores et déjà suscité un fort intérêt de la part des entrepreneurs

luxembourgeois et régionales. Plus de 130 sociétés se sont déjà inscrites à cette plate-forme de rencontres professionnelles qui offre aux entreprises participantes la possibilité de nouer des nouveaux contacts d'affaires qualifiés, de trouver des partenaires potentiels et de partager des expériences professionnelles au niveau de la Grande Région ainsi qu'à l'échelle internationale.



www.b2faironline.com/forumentreprise2008 offre une plate-forme d'affaires où PME et prestataires de services à l'échelle interrégionale et internationale se rencontrent

De plus, des délégations d'hommes d'affaires en provenance de nombreux pays européens sont attendus, ce qui donnera à l'événement un caractère international.

L'année précédente, la bourse de contact a réuni plus de 200 entreprises participantes avec quelque 350 chefs d'entreprise et près de 1.500 rendez-vous d'affaires organisés. Cette année les organisateurs s'attendent à une fréquentation encore plus élevée. La Chambre de Commerce invite toutes

les entreprises intéressées à s'inscrire à cette plate-forme de rencontres exceptionnelle à ne pas manquer.

Le Forum de l'Entreprise 2008 est une bourse de contact qui propose aux entrepreneurs la possibilité d'organiser des rendez-vous professionnels ciblés et soigneusement arrangés au préalable à l'aide d'un catalogue en ligne disponible sur le site **www.b2faironline.com/forumentreprise2008**.

Le site est disponible en langue française, allemande et anglaise.

Cette bourse de contacts b2fair se déroulera dans le cadre du salon «Contact» qui représente l'unique salon au Luxembourg dédié aux professionnels. Il a pour thématique le développement des affaires au niveau de la Grande Région et héberge des PME issues de différents secteurs d'activité, tout en mettant un accent particulier sur les services aux entreprises.

Le salon est organisé par LUXEXPO en collaboration avec l'agence de communication Brain & More et avec le soutien de la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers ainsi que le Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur et le Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme.

Pour participer à cet important événement d'affaires, les inscriptions peuvent être effectuées en ligne sur le site officiel de la manifestation: www.b2faironline.com/forumentreprise2008.

Pour tout renseignement complémentaire,
merci de contacter l'équipe du Département International/Enterprise Europe Network – Luxembourg
de la Chambre de Commerce (personnes de contacts:

Sabrina Sagramola/ Niels Dickens/Jean-Christophe Gleis
Tél.: (+352) 42 39 39 – 334/371/335 – E-mail: b2fair@cc.lu)

Textes européens publiés du 21 septembre 2008 au 22 octobre 2008

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements

européens. Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Communications publiées du 21 septembre 2008 – 22 octobre 2008

- | | | |
|---|---------------|--|
| 1 | 2008/C257/12 | Avis du Comité des régions sur le thème «Clusters et politique de clusters» |
| 2 | 2008/C266E/01 | Position commune sur la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques |

Résolutions publiées du 21 septembre 2008 – 22 octobre 2008

- | | | |
|---|--------------|---|
| 3 | 2008/C253/01 | Plan européen de lutte contre la contrefaçon et le piratage |
|---|--------------|---|

Décisions publiées du 21 septembre 2008 – 22 octobre 2008

- | | | |
|---|--------------|--|
| 4 | 2008/C252/01 | Statut et financement des partis politiques au niveau européen |
| 5 | 2008/766/CE | Équivalences entre les catégories de permis de conduire |

Directives publiées du 21 septembre 2008 – 22 octobre 2008

- | | | |
|---|------------|--|
| 6 | 2008/68/CE | Transport intérieur des marchandises dangereuses |
|---|------------|--|

Règlements publiés du 21 septembre 2008 – 22 octobre 2008

- | | | |
|---|-----------|---|
| 7 | 967/2008 | Production biologique et étiquetage des produits biologiques |
| 8 | 1004/2008 | Norme comptable internationale IAS 39 et norme internationale d'information financière IFRS 7 |
| 9 | 1033/2008 | Contrôle des concentrations entre entreprises |

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

- 1 2 3 4 5 6
 7 8 9

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
 Département International – Affaires européennes
Enterprise Europe Network – Luxembourg
 Personne de contact: Mme Anne-Cécile Sadot
 7, rue Alcide de Gasperi
 Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg
 Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
 E-mail: een@cc.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les États visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Être actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 États membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un État tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg
Tél.: 42 39 39-333
Fax: 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société allemande, spécialisée dans la production de liquides et poudres de lavage, d'agents désinfectants et de nettoyage, en particulier à usage industriel, recherche des distributeurs et des partenaires pour la création d'une joint venture (EEN-CONF0834-20081014009)
- 2 Société turque, spécialisée dans la production de dispositifs de programmation et de transpondeurs, etc., recherche des distributeurs (EEN-20081017)
- 3 Société polonaise, spécialisée dans la production d'objets en verre (carafes, etc.), recherche des distributeurs et agents commerciaux (EEN-200807071161)
- 4 Société suédoise, spécialisée dans les systèmes acoustiques, propose ses services comme sous-traitant (EEN-20080910011)
- 5 Société suédoise, spécialisée dans le conseil notamment dans le domaine des produits sidérurgiques, propose ses services comme intermédiaire commercial pour tous types d'acier, d'acier semi-finis et produits en acier (EEN-20080908017)
- 6 Société française, spécialisée dans la production de piscines en bois, recherche des distributeurs, des agents commerciaux dans le cadre de licence (EEN-20080901002)
- 7 Société belge, spécialisée dans l'organisation de divers événements (spectacles, podiums, conférences, foires, etc.), recherche des intermédiaires commerciaux pour promouvoir ses activités et pour la conclusion de partenariat pour l'organisation d'événements (EEN-20080828007)

- 8 Société allemande, spécialisée dans le conseil avec une connaissance aigüe du marché chinois axé sur les échanges entre la Chine et les pays de langue allemande, recherche des partenaires pour une coopération stratégique pour la mise en place d'une joint venture pour les entreprises exportant vers la Chine (EEN-20080905003)
- 9 Société italienne, spécialisée dans la fabrication de chaises pour le bureau et la maison, recherche des intermédiaires commerciaux (EEN-200807071143)
- 10 Société française, spécialisée dans le commerce de produits laitiers et de fromages, recherche des distributeurs (EEN-20081017003)

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International – Affaires européennes
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

Personne de contact: Mme Anne-Cécile Sadot



KATRIN C'est du propre !
Les lingettes industrielles – un accessoire indispensable

Les lingettes industrielles KATRIN, répondant aux besoins de vos clients, sont conçues de façon optimale grâce à leur grande solidité, leur énorme capacité d'absorption et leur rétention. Sans parler de la réduction de la consommation et des frais. Ultra-résistantes à l'usage, ultra-douces pour les mains... et elles ne peluchent pas. La garantie d'une hygiène parfaite sur le lieu de travail. Un vaste choix d'essuie-mains et de systèmes de distribution le plus complet du monde. Une occasion à saisir. Commandez les produits KATRIN – à découvrir tout de suite !
Demandez les brochures d'information à :
www.katrin.com



Kutten
45, c.a. Triangle Vert
L-9891 Ellange
Téléphone: 27 67 85 60
Fax: 27 69 54 28
E-Mail: info@kutten.lu
www.kutten.lu




Quand la chaîne
de production
rencontre la chaîne
de l'innovation

20 ANS

**CENTRE DE RECHERCHE PUBLIC
HENRI TUDOR**
www.tudor.lu



Luxair

“*Visitez le ciel en compagnie du sourire Luxair*”

Géraldine / Hôtesse de l'air



Avec le sourire, Géraldine et ses collègues s'assurent du confort et de la sécurité des passagers. Le personnel naviguant de cabine fait partie de Luxair, Luxembourg Airlines, un des pivots de LuxairGroup comprenant également les activités de LuxairTours, LuxairCargo et LuxairServices. Luxair, Luxembourg Airlines - **Fly in good company**

Luxair
G R O U P

13 et 14 novembre 2008

La «Maison de l'Économie»: nouveau stand à la Foire de l'Étudiant

La Chambre de Commerce a présenté cette année dans le cadre de la Foire de l'Étudiant 2008, en étroite coopération avec les fédérations et groupements professionnels, son nouveau stand, dénommé la «Maison de l'Économie». La présence de ce stand a servi à informer les étudiants, les enseignants mais aussi les parents sur les différents secteurs de l'économie luxembourgeoise, l'emploi dans ces secteurs ainsi que les diverses perspectives professionnelles offertes par la création d'entreprise dans notre pays.

L'objectif principal de cette initiative était de proposer aux visiteurs une vue d'ensemble des caractéristiques de l'économie luxembourgeoise qui compte aujourd'hui quelque 32.000 entreprises. Ces dernières emploient 315.000 salariés et constituent une source d'emploi réelle pour les étudiants qui quittent l'enseignement secondaire, secondaire technique ou supérieur.

La «Maison de l'Économie» a aussi vu la présence de nombreux acteurs du monde économique qui se tiennent à disposition des étudiants, enseignants

et parents pour tout renseignement relatif à notre économie.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce a organisé un concours s'adressant aux étudiants désireux de poursuivre des études d'enseignement supérieur dès l'année académique 2009/2010. Des bourses d'études seront offertes aux heureux gagnants de ce concours. La Foire de l'Étudiant s'est déroulée cette année les 13 et 14 novembre à la foire Luxexpo.

Pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette nouvelle initiative, veuillez contacter la Chambre de Commerce – Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: info@ifcc.lu

Sacred Heart University

Jean Asselborn au campus américain de Sacred Heart University



Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration luxembourgeois, lors de sa visite chez le Dr. Anthony Cernera à Fairfield dans le Connecticut aux USA

A l'occasion de son intervention aux Nations-Unies lors de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration luxembourgeois a rendu visite au Président de Sacred Heart University, le Dr. Anthony Cernera à Fairfield, Connecticut, USA.

Monsieur Asselborn en a profité pour y tenir un discours très intéressant sur les enjeux géopolitiques, les réalités actuelles et les futures décisions émanant de ces enjeux. De nombreux étudiants, professeurs et personnalités ont suivi pendant une heure l'analyse du Ministre des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg.

■ Problèmes sans passeports

Le Vice-Premier Ministre a notamment abordé le problème de l'environnement

et de l'agriculture, expliquant que les changements climatiques actuels affectent de façon importante non seulement un pays mais toute une région et qu'en cela, les problèmes en découlant tels que la famine ou les crises politiques sont des problèmes «sans passeports, se déplaçant facilement» à travers le monde. La gestion et le règlement de ces problèmes doivent être traités par une communauté de pays et non pas par un seul pays.

Monsieur Asselborn a redit l'importance du fait que nous vivons dorénavant dans un monde à évolution très rapide. «Depuis la seconde Guerre Mondiale, le nombre de pays dans le monde a doublé, avec quinze nouvelles nations rien que dans l'ancienne Union Soviétique», a rappelé le Vice-Premier Ministre. A ce titre, les relations actuelles entre l'Europe et la Russie ont suscité de nombreuses questions de l'assemblée.

25 novembre 2008



Séminaire: Comment éviter que PowerPoint ne se transforme en LoserPoint?

Objectifs:

- Comprendre l'importance d'une bonne préparation avant la réalisation du PowerPoint
- Savoir utiliser à bon escient toutes les fonctionnalités de PowerPoint

Programme:

- Conditions préalables de réussite:
 - Détermination des différentes séquences de l'exposé
 - Vérification des éléments matériels
 - Adoption d'un style personnel
 - Respect des règles fondamentales de l'animation
 - Qualités indispensables de l'animateur
- Qualités graphiques de la présentation:
 - Choix d'une mise en page agréable
 - Insertion optimale du texte
 - Utilisation d'une typo adéquate
 - Sélection de photos originales
 - Types d'illustrations appropriées
- Exercices pratiques sur base de présentations des participants

Intervenant: Eric Hieronimus, Consultant et formateur en marketing

Langue: Français

Public cible: Toute personne amenée à utiliser PowerPoint pour illustrer ses exposés

Durée: 1 jour

Date: 25 novembre 2008

Horaire: 08.30 à 17.00 heures

Droit d'inscription: 195 €, documentation, pause-café et déjeuner inclus

Lieu: Centre de Formation de la Chambre de Commerce, 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg

Nombre maximal de participants: 15

Inscription: www.ifcc.lu

Informations: Institut de Formation de la Chambre de Commerce L-2981 Luxembourg

Daniel Sahr

Tél.: (+352) 42 39 39-218
Fax.: (+352) 42 39 39-820

E-mail: daniel.sahr@cc.lu

Jeudi 27 novembre 2008

Conférence: «Signature électronique: Aspects pratiques et juridiques»

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) en collaboration avec LuxTrust S.A., l'étude BONN SCHMITT STEICHEN et la société SEALED vous invite à participer à la conférence:

«Signature électronique: Aspects pratiques et juridiques»

qui aura lieu le jeudi 27 novembre 2008 de 18.30 à 20.30 heures au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce, 7 rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg.

Sujet

La signature électronique est considérée depuis de nombreuses années comme un moyen sûr pour notamment sécuriser les échanges électroniques, préserver la confidentialité de certains messages, se ménager des moyens de preuve d'une transaction conclue en ligne, sauvegarder l'intégrité d'un document, s'authentifier en ligne etc.

Une série de projets d'importance ayant recours à la signature électronique se sont concrétisés cette année au Luxembourg aussi bien au niveau du secteur privé qu'au niveau du secteur public et donne au sujet traité une actualité concrète.

L'objet de la conférence est une introduction à la technologie de la signature électronique en démythifiant la matière. Elle s'adresse par conséquent à des personnes qui n'ont pas forcément de connaissances techniques ou légales sur le sujet. Les participants pourront assister en direct à des démonstrations mettant en œuvre des applications utilisant la signature électronique.

Programme

- 18.15 heures: Accueil des participants
18.30 heures: Mot de bienvenue, Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC
18.35 heures: Conférence: «La signature électronique: Aspects pratiques et juridiques»
Maître Alain GROSJEAN, Etude BONN SCHMITT STEICHEN
Mme Sylvie LACROIX et M. Olivier DELOS, société SEALED
M. Patrick RAUSCH, LuxTrust S.A.
20.30 heures: Verre de l'amitié offert par l'IFCC

Comptabilité - Fiscalité - Salaires - Secrétariat

Accès à distance à votre comptabilité via une connexion sécurisée.

BClux, le partenaire privilégié des PME

9, route des Trois Cantons - L-8399 Windhof - Tél.: (+352) 39 53 991 - Fax: (+352) 39 53 98
E-mail: info@bclux.lu - Site web: <http://www.bclux.lu>



4, 5 et 6 décembre 2008

Séminaire: Marketing international



Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

Objectifs:

- Comprendre le rôle de la fonction marketing dans le cadre d'un développement à l'international
- Comprendre l'importance d'une démarche marketing adaptée en fonction des pays-cibles

Programme:

- Définition et place du marketing en entreprise
- Différences culturelles
- Principales stratégies marketing à l'international
- Marketing-mix international

Intervenant: Didier Kahlig, Professeur en marketing international à l'ICN Business School

Langue: Français

Public cible: Toute personne ayant à gérer des opérations commerciales à l'international

Durée: 2 ½ jours

Dates et horaires: 04 décembre 2008:
08.30 à 12.30 et 13.30 – 17.00 heures

05 décembre 2008: 08.30 à 12.30
et 13.30 – 17.00 heures

06 décembre 2008:
08.30 à 12.30 heures

Droit d'inscription: 450 €, documentation, pause-café et déjeuners inclus

Lieu: Centre de Formation de la Chambre de Commerce, 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg

Nombre maximal de participants: 15

Inscription: www.ifcc.lu

Informations: Institut de Formation de la Chambre de Commerce L-2981 Luxembourg

Daniel Sahr

Tél.: (+352) 42 39 39-218
Fax.: (+352) 42 39 39-820

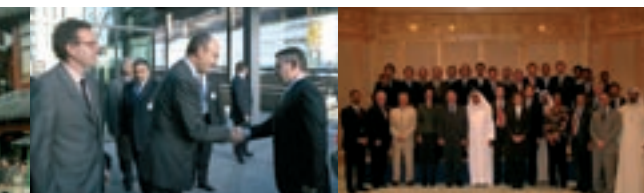
E-mail: daniel.sahr@cc.lu



Des compétences locales,
une vocation internationale !

Plus loin, ensemble !

Pour la Chambre de Commerce, l'accompagnement d'entreprises luxembourgeoises sur les marchés étrangers est une priorité absolue, en soutenant activement les missions de promotion économique, salons de coopération, visites accompagnées de foires, stands collectifs, journées d'opportunités d'affaires et séminaires, le Département International de la Chambre de Commerce encourage la mise en relation des entreprises nationales et étrangères.



Votre partenaire pour la réussite



Cofinancement de la formation: Simplification des démarches administratives

L'Institut national pour la formation professionnelle continue (INFPC) informe nos lecteurs des récentes modifications apportées au Code du Travail en ce qui concerne l'accès collectif à la formation professionnelle continue (section 2 du chapitre II du titre IV du Livre V), applicables à partir du 1^{er} janvier 2009.

Ces modifications visent à simplifier les démarches des entreprises à travers des mesures d'allègement administratif.

- 1) Désormais, le critère d'éligibilité majeur, qui consiste à investir au moins 0,5 % de la masse salariale pour pouvoir soumettre une demande de cofinancement au Ministère de l'Education nationale, est aboli.
- 2) Par ailleurs, le seuil maximal de l'investissement du Bilan passe de 12.395 € à 75.000 €, allégeant la

charge administrative des petites et moyennes entreprises par la suppression de l'étape de l'Approbation et Rapport. La procédure «Approbation et Rapport» reste en vigueur lorsque l'investissement est supérieur à 75.000 €.

Ces changements ainsi que l'introduction du statut unique pour les salariés du secteur privé impliquent la mise à jour des formulaires Bilan

2008, Rapport 2008 et Approbation 2009, qui seront mis en ligne sur le site www.lifelong-learning.lu au mois de novembre 2008.

L'INFPC insiste sur le caractère obligatoire des nouveaux formulaires et des catégories prédéfinies. Néanmoins, tout Rapport 2008 déjà préparé à l'aide des anciens formulaires, sera accepté.

Pour toute information complémentaire,
le département législation FPC de l'INFPC est à votre disposition.

Personnes de contact: M. Claude Betzen, chef de projet
Tél.: (+352) 46 96 12-214 – E-mail: claudе.betzen@infpc.lu

Mme Diane Lepage, chef de projet adjoint
Tél.: (+352) 46 96 12-223 – E-mail: diane.lepage@infpc.lu

Euroskills 2008

Six jeunes Luxembourgeois récompensés aux championnats européens des métiers

La première édition des championnats européens des métiers (Euroskills) s'est déroulée du 18 au 20 septembre 2008 à Rotterdam aux Pays-Bas. Elle a rassemblé quelque 420 jeunes élèves et diplômés de moins de 25 ans issus des systèmes de formation professionnelle de 29 pays différents (24 pays membres de l'UE plus la Suisse, la Norvège, l'Islande, la Croatie et la Turquie).

Venus des quatre coins de l'Europe, les candidats se sont mesurés et ont pu montrer leur savoir-faire et leurs habiletés techniques et professionnelles dans une cinquantaine de métiers relevant de

6 domaines différents: 1) arts créatifs et mode, 2) construction et bâtiment, 3) industrie manufacturière et ingénierie, 4) TIC, 5) transports et logistique, 6) services sociaux et à la personne, hôtellerie. Le choix s'est porté sur ces professions en raison de leur importance pour l'Europe, sa compétitivité et leur croissance économique.

L'objectif de Euroskills est triple: donner aux jeunes l'occasion de démontrer et de comparer leurs compétences, promouvoir l'excellence en récompensant le talent des meilleurs apprentis et diplômés de l'Europe et mieux faire connaître les systèmes de

formation professionnelle des différents pays européens.

La manifestation a été organisée par la European Skills Promotion Organisation (ESPO), en coopération avec Skills Netherlands. La Commission européenne a soutenu la compétition dans le cadre de son Programme pour l'Education et la formation tout au long de la vie.

Le concours Euroskills est appelé à être organisé tous les 2 ans, chaque fois dans un pays européen différent.

Une médaille d'or, une médaille d'argent et trois médailles de bronze, tel est l'excellent résultat de la

délégation luxembourgeoise à la compétition. Les 6 jeunes candidats luxembourgeois ont en effet réussi l'exploit de remporter une médaille dans chacun des 5 métiers qu'ils représentaient (fleuriste (2 candidats), carreleur, mécanicien d'usinage, peintre-décorateur, installateur de chauffage/sanitaire). Ils avaient été préparés à la compétition par des experts qui les ont également encadrés à Rotterdam. La coordination a été assurée par le Service de la Formation professionnelle du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Les jeunes lauréats, de même que les experts qui les ont entraînés et encadrés, ont été félicités par Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, lors d'une réception donnée en leur honneur le 14 octobre au Lycée Technique de Bonnevoie, en présence de nombreux représentants des chambres professionnelles, des fédérations patronales et des directeurs des établissements scolaires concernés. ■



Les lauréats d'Euroskills (de gauche à droite): Greg Barbier, Jean-Claude Binsfeld, Constant Kass, Christophe Kleinert, Norbert Meyer, Nico Kleer, Ruth Hau, Loïc Perrin, Rudi Clemens, Pierre Kass; première rangée, de gauche à droite devant: Jill Kaiser, Eva Latsch, Michelle Hilger

Université du Luxembourg

Bilan positif, après 5 ans d'existence

Mi-octobre, l'Université du Luxembourg a fêté son cinquième anniversaire. L'occasion de souligner que celle-ci est solidement ancrée dans la société: aux alentours de 30 formations Bachelors et Masters, une vingtaine d'accords de partenariat avec des universités en Europe et outre-mer, des inscriptions en perpétuelle croissance, environ 650 employés et plusieurs grands projets de recherche. Elle dispose aussi d'un budget considérable: presque 70 millions d'euros lui sont alloués cette année, dont 15 % ne viennent pas du Ministère de l'Enseignement supérieur, mais proviennent de tiers, des frais d'inscriptions, de fonds européens ainsi que d'autres sources.

La direction de l'université se penchera très prochainement sur la préparation du prochain plan quadriennal, sur la qualité de l'enseignement, sur le recrutement de chercheurs et sur des projets de recherche en biotechnologie. L'année 2009 verra aussi les débuts du premier

centre de recherche interdisciplinaire dans le domaine de l'«IT-Security and Trust». Le recteur se montre très optimiste sur l'avenir du «navire Université du Luxembourg» qu'il espère, à long terme, se transformer en un «pétrolier rempli de savoir et de connaissances».

Le bilan des inscriptions est lui aussi positif. 4.403 étudiantes et étudiants se sont inscrits à l'Université du Luxembourg pour le semestre d'hiver 2008/2009, ce qui correspond à une augmentation de 8,5 % étudiants par rapport au semestre d'hiver de l'année précédente. Alors que le nombre d'étudiants inscrits dans les onze formations en Bachelor a augmenté de 15 % pour atteindre 2.688, les augmentations sont encore plus substantielles aux niveaux des masters avec 26,3 % (514 inscriptions) et des formations de 3^e cycle où le nombre des doctorants (216 inscriptions) a augmenté de presque 40 % par rapport à l'année dernière.

Ces hausses importantes sont encourageantes pour l'université dont

la structure de formation s'inscrit clairement dans le système de Bologne. En chiffres absolus, la Faculté la plus importante en ce qui concerne le nombre d'étudiants reste la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance, suivie de la Faculté des Lettres. La Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication, tout en restant la plus petite, a connu une belle augmentation de 13,2 % pour atteindre 907 étudiants. Entre-temps la vie sur le campus devient de plus en plus multiculturelle: l'université peut se prévaloir de 85 nationalités parmi les étudiants. Si la part totale des étudiants luxembourgeois est en légère baisse de 3 %, le nombre absolu en a augmenté. Cependant, il faut remarquer que l'université gagne en attractivité par rapport aux étudiants non luxembourgeois.

L'université a créé une petite vidéo qui retrace l'histoire de ses cinq premières années. Il est possible de la visionner sur www.uni.lu. ■

Trinationaler Studiengang kooperiert mit luxemburgischen Unternehmen

Im Dreiländereck von Frankreich, der Schweiz und Deutschland hat sich ein trinationaler Studiengang etabliert, der nun auch mit luxemburgischen Unternehmen zusammenarbeitet. Der Studiengang trägt den Namen International Business Management und ist ein dreisprachiges BWL-Studium mit internationaler Ausrichtung.

Es handelt sich um ein duales Studienkonzept, das die Anwendung von Studieninhalten in den Praxisphasen bei den kooperierenden Unternehmen ermöglicht. Die kooperierenden Unternehmen rekrutieren für sich Abiturienten oder verfügen bereits über Berufseinsteiger, die das Studium absolvieren sollen. Dazu wird zwischen dem Unternehmen und dem Studierenden ein dreieinhalbjähriger Vertrag geschlossen, wobei der Studierende etwa die Hälfte der Zeit im Unternehmen und die verbleibende Zeit an den drei Hochschulen ist. Theoriephasen und praktisches Lernen im Unternehmen wechseln sich dabei regelmäßig ab.

Der Studiengang International Business Management ist ein integrierter Studiengang der Université de Haute Alsace in Colmar, der Fachhochschule Nordwestschweiz in Basel und der Berufsakademie in Lörrach. Zu je etwa einem Drittel sind die Studierenden primär in Frankreich, der Schweiz und Deutschland immatrikuliert. Die Nationalitäten der Studierenden und der Dozierenden sind noch vielfältiger. Die Veranstaltungen finden für alle Studierenden zunächst in

Colmar, im zweiten Semester in Lörrach und dann in Basel statt. In den Semestern vier bis sechs wiederholt sich diese Reihenfolge. Die Studierenden erlernen damit kulturelle Problemstellungen sowohl aus den Lerninhalten der Veranstaltungen wie auch durch persönliche Erfahrungen im Alltag des Studiums.

Die Studierenden sammeln nicht nur an den drei Studienorten in Frankreich, der Schweiz und Deutschland Erfahrungen. Die Mehrzahl der Studierenden organisiert sich an einer der Partnerhochschulen in Europa, Asien, Amerika und Afrika ein Austauschsemester. Für die Studierenden ist der Studiengang International Business Management auch deshalb interessant, da sie zumindest vier Abschlüsse aus zumindest drei Ländern erhalten können. Neben dem DUT (Diplôme Universitaire de Technologie – Technique de Commercialisation) sowie der Licence d'Économie-Gestion der Universität in Frankreich und dem Bachelor of Science der Fachhochschule Nordwestschweiz wird durch die Berufsakademie Lörrach der Bachelor of Arts vergeben. Derzeit existiert darüber hinaus eine Akkreditierung durch die Open University in London für den Bachelor of Honours. So können im Rahmen des dreieinhalbjährigen Studiums (bei insgesamt 210 Credits) Abschlüsse aus verschiedenen Ländern erworben werden. Dabei erhält der Studierende durch den Vertrag mit dem Unternehmen eine monatliche Vergütung und ist sozial abgesichert.

Nicht nur die Studierenden profitieren von dem Studienkonzept. Das kooperierende Unternehmen hat den Vorteil, dass die Studierenden durch die Bindung an das Unternehmen hochwertige Aufgaben übernehmen. Eine Einarbeitungszeit entfällt in den folgenden Praxisphasen, da die Studierenden immer im selben Unternehmen, mit dem sie einen Vertrag geschlossen haben, tätig sind. Die Lehrveranstaltungen in den Theoriephasen erfolgen zu etwa gleichen Teilen in den Sprachen Französisch, Englisch und Deutsch. Im Rahmen der zwei in Colmar stattfindenden Semester ist die Unterrichtssprache überwiegend Französisch, in der Schweiz erfolgen die Veranstaltungen insbesondere auf Englisch und in Deutschland ist die überwiegende Unterrichtssprache Deutsch. Auch aufgrund dieser sprachlichen Ausrichtung ist der Studiengang auch für Unternehmen in Luxemburg sehr interessant. Nach dem Studium ist der Studierende für das Unternehmen direkt 100 % einsatzfähig. Von der deutschen Seite der trinationalen Kooperation bietet die Berufsakademie Lörrach Unternehmen in Luxemburg eine Zusammenarbeit an.

Derzeit werden Vereinbarungen für den nächsten Studienstart (September 2009) geschlossen. Erste Unternehmen in Luxemburg haben bereits Interesse angemeldet. Weitere luxemburgische Unternehmen sind eingeladen, sich detaillierte Informationen von Herrn Prof. Dr. Tilmann Raff zukommen zu lassen. ■

Berufsakademie Lörrach, University of Cooperative Education – Prof. Dr. Tilmann Raff

International Business Management, Hangstraße 46-50, D-79539 Lörrach

Tel.: (+49) 7621 2071-360 – Fax: (+49) 7621 2071-319

E-mail: raff@ba-loerrach.de – Web: www.ba-loerrach.de

JOURNÉES CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE DU 22 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2008

**START
YOUR BUSINESS**

PLUS D'INFOS SUR :
WWW.ENTREPRISES.LU

UNE ORGANISATION DE

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Vous êtes un futur créateur d'entreprise, ou simplement intéressé par un projet d'entreprise. Participez aux **Journées Création et Reprise d'Entreprise qui ont pour objectifs :**

22 NOVEMBRE 2008

MANIFESTATION KICK-OFF (DE 8H30 À 15H00)

Journée d'information pour futurs créateurs d'entreprise

LIEU **Chambre des Métiers** (2, circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg)

08H30 **Accueil**

09H10 **Mot de bienvenue**
Roland Kuhn - Président de la Chambre des Métiers

09H15 **Allocution de bienvenue**
Fernand Boden - Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement

09H30 **Les mesures de soutien offertes aux créateurs d'entreprise**
Gérard Eischen - Membre du comité de direction de la Chambre de Commerce
Charles Bassing - Conseiller de direction à la Chambre des Métiers

08H30 - 15H00 **Visite des stands d'information**
Trouvez toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet auprès des stands de la Chambre des Métiers, de la Chambre de Commerce, du Guichet Unique P.M.E, des stands du gouvernement, des partenaires de l'innovation ainsi qu'auprès des banques et des institutions de financement présentes !

→ **Infos : Participation gratuite. La garderie pour enfants est ouverte à partir de 8h30.**

- d'unir autour de vous, les compétences et les acteurs intervenant dans la création d'entreprise,
- d'informer via des séminaires, des conférences et des tables rondes,
- de promouvoir l'esprit d'entreprise.

24 NOVEMBRE 2008 SÉANCE D'INFORMATION (DE 17H00 À 18H50)



Comment financer le démarrage et le développement d'une entreprise innovante ?

LIEU **Chambre de Commerce (7, Rue Alcide de Gasperi - Luxembourg Kirchberg)**

17H00	Mot de bienvenue et introduction Mario Grotz - Attaché de gouvernement 1 ^{er} en rang, Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur Michele Gallo - Chef de projet, Création d'entreprises innovantes, Luxinnovation GIE
17H05	Exposé en financement de start-ups innovantes Ties van der Laan - Raising finance caddy, Ties Corporate Finance (intervention en anglais)
17H35	Le point de vue du banquier Frédéric Kieffer - Conseiller clientèle professionnelle, ING Luxembourg (intervention en français)
17H50	Le point de vue du business angel Jean-Paul Scheuren (intervention en français)
18H05	Le point de vue du venture capitalist Daniel Gheza - Directeur général, Eurefi (intervention en français)
18H20	Témoignages d'entrepreneurs Patrick Kersten - Founder and General Manager, atHome Group (intervention en français) Raphaël Vogrig - Managing Director, LuxScan Technologies (intervention en français)
18H50	Discussion suivie d'un cocktail

→ Infos : Participation gratuite. Infos complémentaires et inscriptions obligatoires par mail à : events@luxinnovation.lu

25 NOVEMBRE 2008 CONFÉRENCE (DE 14H30 À 16H30)



Comment présenter son dossier au banquier ?

LIEU **Clervaux Hôtel International - 10, Grand Rue - L-9710 Clervaux**

14H30	Exposé Nobby Brausch - Chef de service adjoint au Service Crédits de la BCEE Comment « vendre » son dossier au banquier. Les méthodes et les techniques permettant de présenter son dossier d'investissement de manière claire. Des possibilités d'assistance des chambres patronales professionnelles pour réaliser son business plan, pour disposer de l'intervention d'une mutualité, etc. Table ronde/questions-réponses Nobby Brausch - Chef de service adjoint au Service Crédits de la BCEE Charles Bassing - Conseiller de direction, Chambre des Métiers Gérard Eischen - Membre du comité de direction, Chambre de Commerce
16H30	Cocktail

→ Infos : Participation gratuite. Infos complémentaires et inscriptions obligatoires sur www.guichetunique.lu
Langue luxembourgeoise.

26 NOVEMBRE 2008 CONFÉRENCE (DE 19H00 À 20H45)



Le statut social et fiscal du conjoint aidant. Quoi de neuf au Luxembourg ?

LIEU Chambre des Métiers, salle des Fêtes (2, circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg)

19H00	Accueil
19H15	Allocution de Claudine Speltz - Présidente de la Fédération des femmes cheffes d'entreprise du Luxembourg
19H20	Analyse de l'importance du conjoint aidant dans les entreprises artisanales François Engels - Conseiller de direction de la Fédération des Artisans
19H45	La sécurité sociale et le conjoint aidant Thérèse Gorza - Responsable du « service gestion des indépendants » au Centre commun de la sécurité sociale
20H00	Témoignages
20H30	Questions - réponses, animation Corinne Cahen
20H45	Cocktail

→ Infos : Participation gratuite. Infos complémentaires et inscriptions obligatoires par mail à : ffcel@pt.lu
Langue luxembourgeoise, traduction française.

28 NOVEMBRE 2008 CONFÉRENCE (DE 17H00 À 19H00)



Les opportunités pour les entreprises luxembourgeoises dans la Grande Région et au-delà

LIEU Chambre des Métiers, salle des Fêtes (2, circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg)

17H00	Mot de bienvenue Tom Wirion - Sous-directeur, Chambre des Métiers
17H10	Quelles opportunités de marché pour les entreprises luxembourgeoises dans la Grande Région et au-delà ? Jean-Marc Lengert - ATHOS
17H50	Témoignage d'entreprise : Travailler en Belgique Nico Schmit - Chauffage-Sanitaire Schmit Nico sàrl
18H00	Le marché français : aspects réglementaires généraux Laure Joya - Enterprise Europe Network, Conseil régional de Lorraine
18H20	La prestation de services en Allemagne: analyse d'une démarche pratique Michael Ringelstein - Rechtsanwalt, Kanzlei Dr. Grün, Eifel, Ringelstein, Schmidt und Kollegen
18H45	Services à disposition des entreprises qui développent leur activité à l'étranger Christiane Bram - Enterprise Europe Network, Chambre des Métiers
19H00	Mot de clôture suivi d'un cocktail



→ Infos : Participation gratuite. Infos complémentaires et inscriptions obligatoires par mail à : creation@cdm.lu
Langue française et allemande avec traduction simultanée.

3 DÉCEMBRE 2008 MANIFESTATION (DE 10H00 À 17H00)



Le jour de la franchise

LIEU Chambre de Commerce (7, Rue Alcide de Gasperi L-2981 Luxembourg Kirchberg)

10H00	Accueil des participants et ouverture des stands
12H00	Buffet - Ateliers
12H30	Atelier 1 - Le cadre contractuel et réglementaire de la franchise
13H00	Atelier 2 - Do's and Dont's autour de la franchise
13H30	Atelier 3 - Les franchisés vous parlent de leurs expériences
14H00	Atelier 4 - Les tendances actuelles du commerce en Europe
17H00	Clôture de la journée

→ Infos : Participation gratuite. Les stands sont ouverts aux visiteurs de 10h00 à 17h00.
Infos complémentaires et inscriptions obligatoires sur www.cc.lu
Langue française. Traduction disponible (anglais/allemand) sur demande.



PROGRAMME DE FORMATION NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2008

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITÉ			
S Conception et mise en place des documents du management de la qualité	21/11/2008	8.30 - 17.00	195 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
S Preisgespräche psychologisch geschickt führen	20/11/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Account Manager: Comment optimiser la vente et fidéliser les gros clients de votre entreprise	24, 25/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
ACHAT ET LOGISTIQUE			
S Devenez un acheteur efficace	26, 27/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
DROIT			
S Sécurité sociale dans un environnement multinational	26/11/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Droit des successions et des donations	26/11 et 1, 3, 10/12/2008	18.30 - 20.30	220 €
S Saisie et cession du salaire	10/12/2008	18.30 - 20.30	55 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE			
S Instruments financiers de base pour dirigeants d'entreprise	20/11/2008	9.00 - 16.00	195 €
S Analyse financière, contrôle de gestion et contrôle interne	26, 27/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Comptabilité informatisée avec BOB	8, 9/12/2008	8.30 - 17.00	420 €
FISCALITÉ			
S Fiscalité de la transmission d'entreprise et du patrimoine familial	27/11/2008	8.30 - 17.00	195 €
ORGANISATION ET EFFICIENCE PERSONNELLE			
S Apprenez à gérer votre temps... pour en gagner	2, 3/12/2008	8.30 - 17.00	390 €
RELATIONS PROFESSIONNELLES			
S Reklamationen als Chance! Was tun wenn der Kunde sich beschwert?	24, 25/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Pratiquer un leadership performant	4, 5/12/2008	8.30 - 17.00	390 €
COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE			
S Gestion de la réclamation et du conflit au téléphone	21/11/2008	8.30 - 17.00	195 €
S S'initier aux écrits professionnels	24, 25/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Comment éviter que PowerPoint ne se transforme en LoserPoint?	25/11/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Gérer les clients difficiles en face-à-face	27, 28/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Accueil au téléphone	1/12/2008	8.30 - 17.00	195 €
BUREAUTIQUE			
S Perfectionnement en Access	2, 3/12/2008	8.30 - 17.00	420 €
S Perfectionnement en Word	11, 12/12/2008	8.30 - 17.00	420 €
NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION			
S Gestion de projet Internet	19/11/2008	8.30 - 17.00	195 €

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

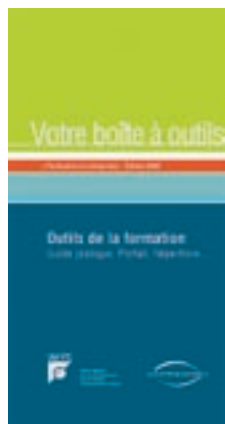
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg
Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu

I F C C
Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

Trois nouveaux dépliants sur la formation



Dans le cadre de sa mission de promotion de la formation professionnelle continue au sein du tissu économique luxembourgeois, l'Institut National pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC), vient d'éditer trois nouveaux dépliants dédiés à la formation.

En premier lieu, le dépliant «Outils de la formation» regroupe un certain

nombre d'instruments généraux qui présentent le contexte de la formation au Luxembourg. Il s'agit, notamment, du portail www.lifelong-learning.lu et de sa newsletter formanews, du «Répertoire des offreurs de formation» ou encore du «Guide pratique de la formation».

En deuxième lieu, des outils spécifiques dédiés à la législation ayant pour objet le soutien et le développement de la formation sont décrits dans

le dépliant «Cofinancement de la formation en entreprise». Il s'agit, entre autres, des formulaires de demande de cofinancement, de la notice explicative ou encore de la formation consacrée au principe du cofinancement étatique.

Enfin, le dépliant «Mesures d'aide à la formation» informe sur les aides financières et les congés spéciaux qui facilitent l'accès à la formation aux entreprises et aux particuliers. ■

Pour toute information, contactez l'INFPC

Tél.: (+352) 46 96 12-1 – ou visitez les sites www.infpc.lu et www.lifelong-learning.lu

Berlitz Language et Business Training au Luxembourg !



Avec plus de 550 écoles de langues dans le monde entier et 130 ans d'expérience, Berlitz est un des leaders dans la formation en langues. Ayez confiance en cette qualité !

Découvrez le monde des langues :

- Formation en groupe – réussite en commun
- Formation individuelle dans toutes les langues – attention exclusive
- Cours et camps pour des enfants et jeunes – apprendre facilement des langues nouvelles
- Cours pour des entreprises & Cultural Consulting – service complet pour des entreprises
- Berlitz BusinessSeminars – formation continue dans d'autres secteurs

www.berlitz.lu

Berlitz®

Berlitz Language and Business Training S.à.r.l.
89-93, Grand-Rue • 1661 Luxembourg • Luxembourg
Tél.: 00352 - 26 38 32 48 • info@berlitz.lu

Nouvelle identité visuelle pour l'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL)

Dynamique, à dimension nationale et interrégionale, 30 ans après sa création, l'IUIL présente un nouveau visage. C'est l'agence de communication luxembourgeoise Apart qui a développé la nouvelle identité visuelle de l'IUIL. Un design original que l'on retrouve sur tous les supports de communication ainsi que sur le nouveau site Internet de l'institut.

En effet, depuis le 20 octobre 2008, l'IUIL arbore un nouveau logo et se présente au travers d'un nouveau site Internet, plus dynamique et convivial. Il se caractérise notamment par une structure de navigation claire qui

offre un aperçu rapide de l'éventail de formations, projets de recherche ou encore outils pédagogiques développés par l'IUIL.

L'hébergement ainsi que la conception du site ont été assurés par Visual Online, fournisseur de services Internet luxembourgeois.

Une des grandes nouveautés du site: la plate-forme interactive «my iuil». Spécialement développée pour les participants aux formations proposées par l'institut et uniquement accessible via un code d'identification personnalisé, «my iuil» offre la possibilité aux participants d'échanger leurs impressions,



télécharger les supports de cours ou encore évaluer en ligne le programme de formation. Plus d'informations sur www.iuil.lu.

Université du Luxembourg

Nouvelle coopération avec la Miami University

L'Université du Luxembourg, représentée par son recteur Dr. Rolf Tarrach, la Miami University Ohio, représentée par son président David C. Hodge, et la Miami University John E. Dolibois Centre (MUDEC) in Luxembourg, représentée par son doyen Dr Ekkerhard Stiller, ont signé une nouvelle convention de coopération académique. La signature de cette convention entre dans le cadre des célébrations des 40 ans de présence de la Miami University à Luxembourg. Elle a pour objectif de mettre en place un échange d'étudiants, de chercheurs, de professeurs et de personnel académique. Plus particulièrement, l'accord donne l'occasion aux étudiants de l'Université de suivre des cours à la Miami University et vice versa, tout en restant attaché à leur établissement d'origine. La convention prévoit que 5 étudiants par année académique puissent bénéficier d'un échange



Ekkerhard Stiller, doyen du MUDEC, le recteur Rolf Tarrach, David C. Hodge, président de la Miami University Ohio, et le vice-recteur Franck Leprévost

Luxembourg-Miami Ohio. L'Université du Luxembourg et la Miami University entretiennent d'excellentes relations de coopération depuis de nombreuses

années. La signature de cette convention vient concrétiser et renforcer les liens unissant les deux institutions.

Nouvelle parution aux Editions Guy Binsfeld

Force Motrice – Histoires de la recherche publique à travers les 20 ans du CRP Henri Tudor



Le titre «Force Motrice – Histoires de la recherche publique à travers les 20 ans du CRP Henri Tudor», rédigé par Claude Wehenkel, vient de paraître aux Editions Guy Binsfeld.

Publié à l'occasion du 20^e anniversaire du Centre de Recherche Public Henri Tudor de Luxembourg, ce livre documente l'évolution de cette institution encore jeune dont la mission est de «renforcer le tissu économique

et social du Grand-Duché du Luxembourg par un esprit d'ouverture européenne». Le livre est une chronologie qui présente de manière concise aussi bien les visions et principes fondateurs de ce centre de recherche et d'innovation que leur mise en pratique.

Par conséquent, «Force Motrice – Histoires de la recherche publique à travers les 20 ans du CRP Henri Tudor», contenant plus de 600 photos et facsimilés, ainsi qu'un index des noms cités est un ouvrage indispensable pour tout amateur de la recherche au Luxembourg. L'ouvrage est dès à présent disponible en librairie, dans les magasins de journaux ou bien directement auprès des Editions Guy Binsfeld, 14, Place du Parc, L-2313 Luxembourg, Tél. (+352) 49 68 68-1, editions@binsfeld.lu, www.editions-guybinsfeld.lu au prix de 35 €.

«Force Motrice – Histoires de la recherche publique à travers les 20 ans du CRP Henri Tudor»,
320 pages, 197 x 256 mm/couverture cartonnée,
couture au fil de lin. Prix de vente: € 35, ISBN: 978-2-87954-203-4

Contrat de performance

Luxinnovation, l'Etat et les organisations professionnelles signent une convention pluriannuelle

Luxinnovation a présenté le 16 octobre la convention pluriannuelle qu'elle a récemment signée avec l'Etat, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et

la Fedil-Business Federation Luxembourg.

Cette convention, qui couvre les années 2008 à 2010, s'inscrit dans le contexte des «contrats de performance»

préconisés par l'OCDE et signés désormais par tous les acteurs du système national d'innovation. Par ce contrat, Luxinnovation s'engage à atteindre un certain nombre de résultats en contre-



En signant le nouveau contrat de performance, Luxinnovation s'engage à atteindre un certain nombre de résultats en contrepartie d'une dotation financière pluriannuelle de la part de ses partenaires

partie d'une dotation financière pluriannuelle de la part de ses partenaires, qui s'élève à 9.650.000 € pour les 3 ans.

Les Ministres Krecké, Biltgen et Boden ainsi que les représentants des organisations professionnelles se sont félicités du fait que Luxinnovation soit désormais engagée dans une stratégie pluriannuelle lui permettant d'offrir un portefeuille cohérent et intégré de services à des groupes-cibles clairement identifiés.

L'Agence poursuit plusieurs grands objectifs:

- intensifier les activités de recherche-développement et d'innovation (RDI);
- maximiser les résultats socio-économiques des activités RDI;
- favoriser la coopération internationale et interrégionale en matière de RDI;
- contribuer à un environnement national favorable à la RDI et promouvoir une image RDI dynamique du Luxembourg.

Les services de Luxinnovation sont articulés autour de 4 grands axes:

- Stimulation de l'innovation et diffusion des technologies;
- Financement des projets RDI;

- Valorisation des résultats de recherche et développement de nouvelles activités;
- Services de promotion et de communication.

Ces services ont été développés afin de répondre aux besoins de différents groupes-cibles:

- les entreprises ayant des activités RDI régulières;
- les créateurs d'entreprises innovantes;
- les petites et moyennes entreprises avec un potentiel d'innovation peu exploité;
- les grandes entreprises avec peu ou pas d'activités RDI;
- les organisations publiques de recherche;
- les «talents» (étudiants, chercheurs, experts en RDI, ...).

En tant qu'Agence de promotion de l'innovation et de la recherche, Luxinnovation renforcera également ses actions envers le grand public et la presse.

Afin de mesurer les performances de l'Agence, la convention pluriannuelle fixe des indicateurs de résultats, dont

- le nombre d'entreprises et d'organisations publiques de recherche ayant bénéficié des services de Luxinnovation;

- le nombre de projets RDI menés par les acteurs luxembourgeois;
- le retour financier national des programmes RDI internationaux;
- le nombre de nouvelles entreprises innovantes créées, y compris les spin-offs issues de la recherche publique.

Luxinnovation s'est également engagée à produire un certain nombre de publications et d'études, à organiser des manifestations ciblées et à mettre sur pied de nouveaux réseaux.

Des conventions de collaboration seront conclues entre Luxinnovation et les autres acteurs ayant signé un contrat de performance, à savoir le CEPS/INSTEAD, le CRP Gabriel Lippmann, le CRP Henri Tudor, le CRP-Santé et le Fonds National de la Recherche. Une telle convention de partenariat a été signée entre Luxinnovation et l'Université du Luxembourg en 2007.

Pour en savoir plus: Luxinnovation, M. Xavier FELLER,
Tél.: 43 62 63-1 – E-mail: xavier.feller@luxinnovation.lu
Web: www.luxinnovation.lu

Portail Luxembourgeois de l'Innovation et de la Recherche: www.innovation.public.lu

17 octobre 2008

Remise du «Prix du progrès économique durable 2008»



Le 17 octobre, dans le cadre d'une cérémonie officielle, le Président de la Fondation Alphonse Weicker, Monsieur Kik Schneider, a remis à Monsieur Léon Braconnier, Président, et à Madame Odile Simon, Directrice administrative du Cube 521, le «Prix du progrès économique durable» pour le projet

«Kulturelle Begegnungsstätte im Norden des Landes, im Dreiländereck Eisleck».

Le centre culturel «Cube 521» propose un programme culturel diversifié et de qualité. Par ailleurs, de par son implantation au nord du Grand-Duché et sa forte volonté de coopérer avec les associations, les clubs, les entreprises et autres locaux,

il contribue dans une large mesure à la mise en œuvre de la politique de revalorisation de la région. Le centre fait en outre fonction d'acteur culturel d'intégration régional par ses efforts pour intensifier le dialogue créatif, toutes nationalités confondues. Le Cube 521 s'adresse tant aux enfants, aux jeunes qu'au grand public en général.

Avec la création du «Prix du progrès économique durable», la Fondation traduit sa volonté de suivre les visions de la stratégie de Lisbonne: faire de l'Union européenne «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale».

Décerné pour la première fois en 2008, le «Prix du progrès économique durable» de la Fondation Alphonse Weicker, doté d'un montant de 25.000 EUR, a pour objectif la promotion des projets ou réalisations se distinguant par leur caractère innovateur et visant à moderniser le modèle social européen en investissant dans l'Education, la formation, l'insertion dans le marché de l'emploi et le maintien de la cohésion sociale. ■

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à
Madame Corinne Thill, 50, avenue JF Kennedy, L-2951 Luxembourg,
Tél.: (+352) 42 42-30-85 – E-mail: corinne.thill@fortis.lu

Mieux vous écouter,
**Mieux vous écouter,
mieux vous guider !**

ESPACE ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite

CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

Workshop: la mission et la motivation du coach au sein du réseau 1,2,3,GO

Le 21 octobre a eu lieu à la Chambre de Commerce de Luxembourg un workshop organisé par Business Initiative asbl, auquel ont participé une trentaine de coaches belges, français, allemands et luxembourgeois du réseau interrégional 1,2,3,GO.

L'objectif de ce workshop était de faire interagir et réfléchir les experts du réseau sur la mission du coach dans le cadre du soutien apporté aux porteurs de projets d'1,2,3,GO ainsi que de mieux connaître les motivations de ces experts à intervenir comme coach au sein du réseau 1,2,3,GO. Après un mot d'accueil prononcé par Rachel Gaessler, manager 1,2,3,GO et une présentation donnant l'occasion de rappeler les grands principes d'intervention des experts au sein du réseau 1,2,3,GO, deux groupes de travail ont été constitués, le premier groupe francophone animé par Monsieur Lary Joffé, le second germanophone animé par Madame Anja Jeffries, tous deux coaches 1,2,3,GO de longue date.

Si dans le cadre du parcours de plans d'affaires 1,2,3,GO, le coach a pour rôle premier d'aider le porteur de projet dans l'élaboration de son plan d'affaires, les experts du réseau ont donné une dimension beaucoup plus humaine à la mission du coach. Le coach est le guide qui accompagne le porteur de projet dans son apprentissage de futur créateur d'entreprise. Pour que la relation du coach avec un porteur de projet soit la plus constructive possible, la discussion a montré combien il est important que le coach apprenne à connaître parfaitement le porteur de projet. Il doit examiner et analyser les objectifs, les souhaits, et les rêves du futur créateur afin de les mettre en adéquation avec ses talents, ses connaissances et ses aptitudes.

Le réseau interrégional d'experts 1,2,3,GO rassemble aussi bien des généralistes que des spécialistes dans un domaine bien précis (marketing, finance, droit, fiscalité, etc...). L'accompagnement dans

l'élaboration du plan d'affaires est très souvent assuré par plusieurs experts issus des secteurs d'activité pour lesquels le porteur de projet ne dispose pas des compétences suffisantes. Là aussi, les experts sont unanimes: leur rôle est de détecter les déficits éventuels et d'aider le futur créateur à les pallier. Il joue également le rôle de filtre et apprend au porteur de projet à gérer des priorités. Enfin, les experts interviennent pour ouvrir leur propre réseau de contacts afin d'accélérer la commercialisation et la distribution d'un produit ou d'un service. Il doit en ressortir une situation de win-win, gratifiante pour tous les protagonistes.

Quant à leurs motivations, les coaches se sont unanimement exprimés sur le sujet. L'intérêt pour l'innovation paraît être la priorité principale. Etre coach dans le réseau 1,2,3,GO leur permet en effet d'assouvir leur curiosité quant aux nouvelles tendances sur le marché. Mais c'est également une occasion de relever de nouveaux défis en souhaitant accompagner un projet qui soit, ils l'espèrent tous, couronné de succès. Agissant sur base volontaire, les coaches souhaitent manifestement retirer un maximum de satisfaction de leur intervention.

En conclusion, l'actualité économique et financière a agrémenté les débats et élargi le cadre de la réflexion initiale. Ainsi, les coaches ont fait le constat que la crise financière actuelle peut avoir des conséquences sur le développement des start-ups. Dans ce contexte, des projets moins ambitieux nécessitant moins de capital d'investissement ont de plus grandes chances de développement. Selon les coaches, un business plan devrait aujourd'hui tenir compte de cette situation.

Après ces séances de travail fructueuses au cours desquelles chaque participant a pu échanger ses expériences et réflexions sur le sujet et en tirer des conclusions constructives pour l'avenir, le mot de la fin a permis d'annoncer le prochain rendez-vous interrégional qui aura lieu en Belgique le 4 décembre et au cours duquel une première séance de speed-coaching sera organisée à l'intention des porteurs de projet pas encore inscrits au parcours de cette 9^e édition. En fin de soirée, le réseautage a pris toute sa dimension lors du cocktail offert par Business Initiative asbl au cours duquel les participants du workshop ont eu l'occasion de se retrouver dans une ambiance décontractée pour faire plus amples connaissances. ■



Pour en savoir plus: Business Initiative a.s.b.l.
7 rue Alcide de Gasperi, L-2981 Luxembourg
Mme Frédérique Gueth, Responsable Relations publiques 1,2,3,GO
Tél.: (+352) 42 39 39-272 – E-mail: à frederique.gueth@cc.lu
Web: www.123go-networking.org

28 octobre 2008

Plus de 350 participants au forum «Business meets Research»



M. Marco Walentiny, président de Luxinnovation a rappelé que le forum «Business meets Research» a été créé pour présenter aux entreprises les compétences de recherche souvent méconnues des laboratoires publics. (Photo: © Luxinnovation)

Avec près de 350 participants inscrits pour sa seconde édition, le forum «Business meets Research» qui s'est tenu le 28 octobre dans les locaux de la Chambre de Commerce s'est vu confirmer son statut d'événement incontournable de la recherche-développement et de l'innovation au Luxembourg. Organisée par Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, cette journée a de nouveau permis aux entreprises de rencontrer les acteurs de la recherche publique.

Le nombre important de participants au second forum «Business meets Research» confirme le succès de l'initiative mais aussi sa pertinence: les entreprises ont compris qu'aujourd'hui plus que jamais l'innovation est un facteur déterminant pour la compétitivité. Pourtant, indépendamment de leur taille ou de leur secteur d'activité, les entreprises sont souvent freinées par un manque de ressources ou d'équipement en interne. «C'est pour présenter aux entreprises les compétences de recherche souvent méconnues des laboratoires publics de notre pays que ce forum a été créé», a rappelé M. Marco Walentiny, président de Luxinnovation, dans son introduction, «mais aussi, et avant tout, pour promouvoir des collaborations entre entreprises et secteur public». Ouvert cette année aux entreprises de la Grande Région, le forum a

également permis à plus d'une cinquantaine de participants étrangers de découvrir les atouts de la recherche publique luxembourgeoise.

■ Des partenariats public-privé au service de la compétitivité

Pour les laboratoires publics, la coopération avec le secteur privé permet de valoriser les résultats de la recherche et d'initier de nouveaux projets collaboratifs, contribuant ainsi à créer des pôles de compétences. Le soutien technologique et scientifique des laboratoires publics complète le soutien financier du gouvernement.

Dans son discours, le ministre Jeannot Krecké a rappelé que «le Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur soutient de manière croissante les efforts d'innovation et de recherche dans les entreprises depuis les années '80». Jeannot Krecké a également relevé que ces mesures en faveur de l'innovation servent également la politique de diversification du gouvernement: «C'est pourquoi des axes prioritaires pour le gouvernement seront traités au cours de ce forum avec des sujets d'actualité comme les écotecnologies, les technologies de la santé ou la logistique, mais aussi des thèmes pour lesquels des initiatives sont déjà en place depuis des années comme les matériaux ou les technologies de l'information et de la communication».

■ Des thématiques directement exploitables par les entreprises

Cette deuxième édition du forum «Business meets Research» s'est articulée autour de sept thématiques identifiées comme essentielles et directement exploitables par les entreprises: technologies de l'information et de la communication (ICT); développement durable; ressources humaines; matériaux; risk management; logistique/traçabilité et santé.

Les quelques 27 laboratoires publics issus des centres de recherche publics Henri Tudor, Gabriel Lippmann et Santé, ainsi que du CEPS, du CVCE et de l'Université du Luxembourg ont ainsi présenté leurs produits et leurs services applicables

en entreprise pour chaque thématique au cours de sept workshops, mais aussi tout au long de la journée sur des stands thématiques. Nouveauté de l'édition 2008: les «TechnoDatings», rencontres individuelles entre laboratoires de recherche et entreprises par thématique, ont permis à plus de 300 rencontres bilatérales d'avoir lieu. Enfin, trois workshops horizontaux ont traité du financement, de la valorisation et de la gestion de l'innovation.

En tout, 46 orateurs se sont succédés pour traiter des différents thèmes du forum. Parmi eux, le professeur François Diederich, de l'ETH de Zurich et membre du Comité supérieur de la recherche et de l'innovation, a partagé son expérience personnelle des partenariats public-privé et souligné les nombreux avantages de ces modes de collaboration.

■ Valoriser les résultats de la recherche

«La valorisation des résultats de la recherche publique fait partie des priorités des laboratoires» a affirmé François Biltgen, ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce dernier s'est également félicité de l'intérêt soutenu des entreprises pour la recherche publique, intérêt confirmé par l'affluence des entreprises à cette seconde édition.

Face au franc succès de cette seconde édition du Forum «Business meets Research», Luxinnovation prévoit d'ores et déjà de développer ses activités de promotion des collaborations public-privé.

Pour en savoir plus sur les compétences des nombreux laboratoires de recherche luxembourgeois, veuillez télécharger le catalogue des acteurs présents lors de cette manifestation: www.business-meets-research.lu. ■



Pour plus de renseignements sur le forum, veuillez contacter:
Luxinnovation GIE – Tél.: (+352) 43 62 63-1
E-mail: events@luxinnovation.lu – URL: www.business-meets-research.lu

7^e Programme Cadre

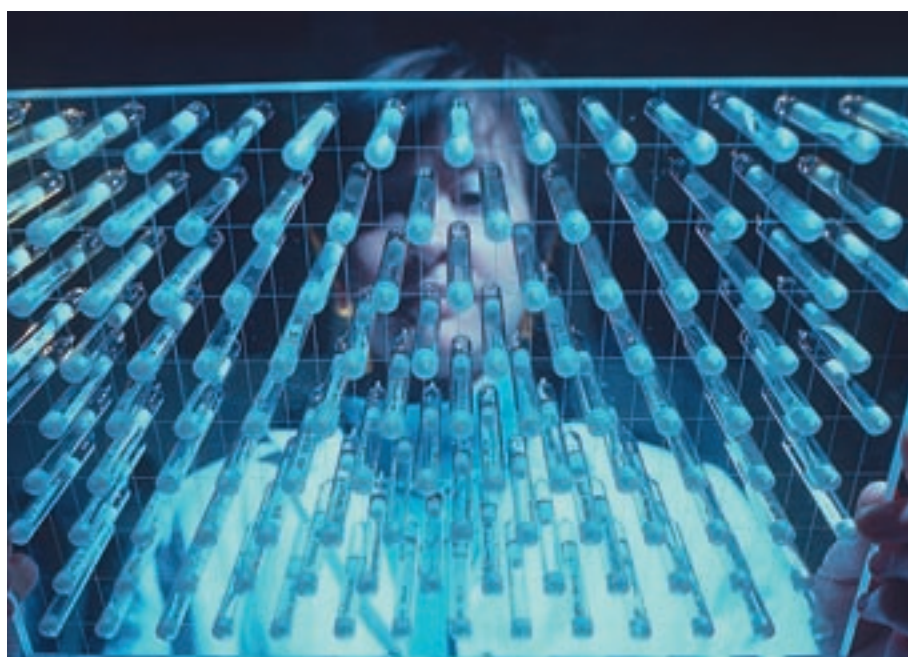
Technologies de l'Information et de la Communication: l'Europe soutient les projets de recherche

Vous êtes un acteur de la communauté ICT au Luxembourg et vous souhaitez développer des projets de recherche à l'échelle européenne?

Le 7^e Programme Cadre (FP7) européen permet de cofinancer des projets de R&D au travers de la thématique ICT du volet «Coopération». La Commission européenne annonce le 19 novembre la publication du 4^e appel à propositions ICT (consulter le site officiel Cordis sous <http://cordis.europa.eu/fp7/ict/>). Le montant prévisionnel de cet appel s'élève à 800 millions d'euros pour des projets de recherche d'excellence conduits par des acteurs publics ou privés en Europe. Deux autres appels suivront en juillet et novembre 2009, ramenant le montant total à 2 milliards d'euros pour la période 2009/2010.

ICT 2008: Ne manquez pas le plus grand rendez-vous européen de la recherche dans le domaine des ICT en 2008 qui se tiendra du 25 au 27 novembre à Lyon dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. Plus de 4.000 participants, chercheurs, innovateurs, ingénieurs, décideurs politiques ou dirigeants d'entreprise du secteur des technologies numériques sont attendus pour s'informer, échanger et nouer des contacts afin de développer des projets.

Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de



la recherche, en tant que point de contact national pour le FP7 sera présente à cet événement pour promouvoir les compétences dans le domaine des ICT au Luxembourg et vous invite vivement à y participer pour rencontrer des experts et des partenaires potentiels. Luxinnovation vous propose un accompagnement individualisé pour vous aider à construire votre projet dans le cadre de ces financements européens.



Contribuons, ensemble,
à la performance de l'entreprise

Les membres de l'ALCOMFI
au service des petites
et moyennes entreprises
et des professions libérales.

www.alcomfi.lu

ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DES CONSEILS COMPTABLES ET FISCAUX
Association sans but lucratif

Pour en savoir plus, merci de contacter:

Stéphanie De Geeter, Chef de projet, Programmes européens de R&D

E-mail: stephanie.degeeter@luxinnovation.lu

Cordis: <http://cordis.europa.eu/> – Luxinnovation GIE

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – Web: www.luxinnovation.lu

17 au 25 novembre 2008

Semaine de la Qualité 2008: le développement durable de la théorie à la pratique



Le développement durable est le sujet du moment, tout le monde en parle, mais qui sait réellement de quoi il s'agit? Qui sait comment le mettre en pratique pour son entreprise et surtout quels en sont les bénéfices? Est-ce un concept purement marketing ou y a-t-il réellement une innovation derrière ces mots?

Le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité a.s.b.l. a choisi d'organiser la Semaine de la Qualité 2008 sur ce thème afin de fournir des pistes de réponse et des moyens d'agir aux entreprises qui souhaitent se développer de façon durable.

Il a donc sélectionné des intervenants et des témoignages d'entreprises qui appliquent déjà ces principes, pour organiser une dizaine d'événements entre le 17 et le 25 novembre 2008. Tous les aspects du développement durable seront abordés: la protection de l'environnement, l'impact

social et sociétal sans oublier la performance économique.

Le programme complet de la Semaine de la Qualité est disponible sur le site Internet du MLQ a.s.b.l. (www.mlq.lu). La participation aux événements est gratuite et ouverte à toutes les entreprises, mais l'inscription est obligatoire. Comme chaque année, la Semaine de la Qualité sera clôturée le 25 novembre par la Cérémonie de remise des Prix Luxembourgeois de la Qualité, au cours de laquelle le voile sera levé sur les lauréats.

La Semaine de la Qualité est une initiative soutenue par le Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et de l'institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services. Elle est sponsorisée par: PricewaterhouseCoopers, l'Entreprise des Postes et Télécommunications et AIT Group Europe S.A.R.L. ■

Pour obtenir plus d'information, prière de contacter: **Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité a.s.b.l.**
 Jos Gloden, Secrétaire Général, 66, rue de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette
 Tél.: 54 55 80-580 – Fax: 54 55 80-581 – E-mail: info@mlq.lu – Web: www.mlq.lu

Responsabilité sociale

Prix santé en entreprise 2008: candidatures acceptées jusqu'au 1^{er} décembre

A la demande de plusieurs entreprises, le Ministère de la Santé a décidé de prolonger le délai de remise des dossiers pour les candidatures au Prix santé en entreprises. Le nouveau délai de remise des dossiers de candidatures est fixé définitivement au 1^{er} décembre 2008. Les thèmes de cette année sont consacrés à:

- Prévention des addictions: tabac, alcool, drogues
- Accompagnement des travailleurs vieillissants, malades ou présentant une capacité de travail réduite
- Prévention et traitement des problèmes psycho-sociaux, tels que le stress excessif, l'harcèlement moral et la violence au travail.

Le prix s'adresse à toutes les entreprises qui se situent sur le territoire luxembourgeois. La priorité sera accordée aux projets innovants, créatifs et durables ayant obtenu le soutien des travailleurs.

Les dossiers d'inscription pour les candidats sont disponibles sur Internet à l'adresse www.pabst.fr/prix/sante/Document8.aspx. Les lauréats seront récompensés à l'occasion d'une cérémonie solennelle par un certificat et un trophée début 2009.

(Communiqué par le Ministère de la Santé) ■



wort.lu
Èmmer no, ganz no !

Prévisions du Fonds monétaire international

Le FMI se félicite de la réponse globale de l'Europe à la crise financière



Le Fonds monétaire international (FMI) a déclaré que, même si la crise financière mondiale entraînera une forte décélération de l'activité économique, les actions engagées sur tous les fronts pour gérer cette situation devraient permettre à l'Europe d'éviter que la crise n'ait des conséquences plus graves. Dans son rapport d'octobre 2008 sur les perspectives économiques de l'Europe, le FMI prévoit que l'activité stagnera à court terme dans les économies avancées et que la croissance sera de 1,3 % en 2008 et 0,2 % en 2009. Bien que ces projections aient été finalisées avant que la crise ne prenne des proportions systémiques début octobre, elles restent dans l'ensemble valables, même si certains des risques qui pouvaient faire craindre une dégradation de la situation se sont concrétisés. En particulier, il apparaît désormais probable que le rythme d'expansion des économies émergentes se situera un peu en dessous des 4,3 % anticipés pour 2009 dans le rapport.

Le scénario de référence du FMI pour les perspectives économiques de l'Europe table sur le succès des mesures prises pour endiguer la crise financière. «La période que nous vivons est sans aucun doute extraordinairement incertaine, mais la réponse concertée à laquelle nous assistons aujourd'hui montre que les responsables économiques sont conscients qu'une

crise mondiale appelle une réponse mondiale. En Europe, cette crise peut catalyser une meilleure coordination internationale, et nous encourageons les dirigeants européens à donner suite, par des mesures audacieuses, à l'engagement pris récemment d'engager une action concertée et coordonnée afin de résoudre au plus tôt cette crise», a indiqué Alessandro Leipold, Directeur par intérim du Département Europe.

Les politiques conduites devront aussi favoriser la reprise économique. Selon les projections du FMI, l'inflation devrait tomber en dessous des objectifs visés par les banques centrales de la plupart des économies avancées d'Europe pour 2009. «Étant donné que les risques pesant sur l'inflation se dissipent rapidement, l'assouplissement récent de la politique monétaire est approprié et il existe des marges de manœuvre pour engager, à terme, d'autres mesures d'assouplissement. Dans l'intervalle, les dispositions du Pacte de stabilité et de croissance – qui sont plus souples qu'on ne le pense souvent – permettront de recourir à la politique budgétaire pour amortir l'impact de la détérioration de la conjoncture», a déclaré Leipold.

Les marchés émergents d'Europe sont eux aussi sous pression. Il leur faudra répondre rapidement à d'éventuelles insuffisances des entrées de capitaux, y compris en utilisant leurs réserves ou leur solide position budgétaire lorsqu'ils sont en mesure de le faire. Des plans d'urgence doivent être mis au point pour faire face à un éventuel atterrissage brusqué ou atténuer les contrecoups de la crise sur les banques et les entreprises, a précisé Leipold, avant de rappeler que «le FMI est, bien sûr, prêt à apporter son aide le cas échéant».

■ Chapitres analytiques des perspectives économiques 2008 pour l'Europe

Le chapitre 2 de l'édition d'octobre 2008 des perspectives économiques pour l'Europe, qui examine les réponses

apportées au renchérissement des produits de base, conclut que les économies avancées de la région sont en meilleure posture que les économies émergentes pour prévenir les effets de second tour que l'envolée des prix des produits de base observée plus tôt cette année pourrait avoir sur l'inflation. L'assouplissement du marché du travail, la crédibilité bien établie des politiques monétaires et les perspectives d'activité maussades dans les économies avancées devraient limiter la répercussion des chocs des prix des produits de base sur l'inflation sous-jacente. La riposte adaptée à ces chocs est fonction de l'origine des tensions de prix, de la crédibilité des autorités et du degré de flexibilité du marché du travail.

Le chapitre 3, consacré aux profils divergents du cycle du crédit en Europe, analyse les cycles du système financier et leur impact sur l'activité réelle à travers la région. Le secteur financier peut amplifier les fluctuations du cycle économique et l'impact des chocs de politique monétaire ou des fluctuations des prix des actifs sur l'activité réelle. Les participations transnationales dans des actifs renforcent encore ce mécanisme. Il apparaît que les économies émergentes sont probablement plus vulnérables au fléchissement actuel du cycle du crédit que les économies avancées, même s'il existe de grandes différences d'un pays à l'autre. L'introduction d'un élément contracyclique dans la réglementation prudentielle pourrait réduire très sensiblement la volatilité de l'investissement, en particulier dans les économies financièrement intégrées. L'intégration financière demeure donc essentielle pour favoriser des ajustements sans heurts en Europe.

Le chapitre 4, qui examine les courants internationaux de main-d'œuvre dans les nouveaux États membres de l'UE et les enjeux qui s'y attachent, conclut que les flux de main-d'œuvre sont une dimension essentielle du processus de convergence de ces pays. La mobilité de la main-d'œuvre présente des avantages

importants: elle accélère la convergence, stimule les ratios capital-travail dans les économies, soutient la demande globale par le biais des envois de fonds des expatriés et peut favoriser un relèvement des

niveaux de qualification lorsque les travailleurs migrants, revenus chez eux, réintègrent le marché du travail de leur pays. Restreindre cette mobilité ne serait donc pas la bonne réponse à la surchauffe de

l'activité; il vaut mieux, en pareil cas, s'efforcer d'améliorer la mobilisation globale de la main-d'œuvre.

Pays européens – Croissance du PIB réel et hausse de l'IPC, 2006-2009 (Pourcentages)

	Croissance du PIB réel				Hausse de l'IPC			
	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009
Europe ^{1/2}	4,1	3,9	2,6	1,4	3,6	3,6	5,8	4,2
Économies avancées d'Europe ¹	3,0	2,8	1,3	0,2	2,2	2,1	3,5	2,2
Économies émergentes d'Europe ^{1/2}	7,0	6,8	5,7	4,3	7,5	7,5	11,5	9,2
Union européenne ¹	3,3	3,1	1,7	0,6	2,3	2,4	3,9	2,4
Zone euro	2,8	2,6	1,3	0,2	2,2	2,1	3,5	1,9
Autriche	3,4	3,1	2,0	0,8	1,7	2,2	3,5	2,3
Belgique	2,9	2,8	1,4	0,2	2,3	1,8	4,6	2,8
Chypre	4,0	4,4	3,4	2,8	2,2	2,2	4,6	3,5
Finlande	4,9	4,5	2,5	1,6	1,3	1,6	3,9	2,5
France	2,2	2,2	0,8	0,2	1,9	1,6	3,4	1,6
Allemagne	3,0	2,5	1,8	0,0	1,8	2,3	2,9	1,4
Grèce	4,2	4,0	3,2	2,0	3,3	3,0	4,4	3,1
Irlande	5,7	6,0	-1,8	-0,6	2,7	2,9	3,5	2,4
Italie	1,8	1,5	-0,1	-0,2	2,2	2,0	3,4	1,9
Luxembourg	6,1	4,5	2,3	1,8	2,7	2,3	3,7	1,8
Malte	3,1	3,7	2,8	2,3	2,6	0,7	3,7	2,2
Pays-Bas	3,4	3,5	2,3	1,0	1,7	1,6	2,9	2,6
Portugal	1,4	1,9	0,6	0,1	3,0	2,4	3,2	2,0
Slovénie	5,7	6,1	4,3	3,7	2,5	3,6	5,9	3,3
Espagne	3,9	3,7	1,4	-0,2	3,6	2,8	4,5	2,6
Autres économies avancées de l'UE								
Danemark	3,9	1,7	1,0	0,5	1,9	1,7	3,4	2,8
Suède	4,1	2,7	1,2	1,4	1,5	1,7	3,4	2,8
Royaume-Uni	2,8	3,0	1,0	-0,1	2,3	2,3	3,8	2,9
Nouveaux membres de l'UE ¹	6,6	6,3	5,0	3,5	3,3	4,1	6,4	4,4
Bulgarie	6,3	6,2	6,3	4,2	7,4	7,6	12,2	7,0
République tchèque	6,8	6,6	4,0	3,4	2,5	2,8	6,7	3,4
Hongrie	3,9	1,3	1,9	2,3	3,9	7,9	6,3	4,1
Pologne	6,2	6,6	5,2	3,8	1,0	2,5	4,0	3,3
Roumanie	7,9	6,0	8,6	4,8	6,6	4,8	8,2	6,6
République slovaque	8,5	10,4	7,4	5,6	4,3	1,9	3,9	3,6
Estonie	10,4	6,3	-1,5	0,5	4,4	6,6	10,2	5,1
Lettonie	12,2	10,3	-0,9	-2,2	6,5	10,1	15,9	10,6
Lituanie	7,9	8,9	3,9	0,7	3,8	5,8	11,3	6,2

Source: FMI, Perspectives de l'économie mondiale

¹ Moyenne pondérée par les PIB à parité de pouvoir d'achat

² Le Monténégro est exclu des totaux

Stratégie de Lisbonne

Les pays nordiques poursuivent leur suprématie

Selon l'étude *The Lisbon Review 2008* du Forum économique mondial (World Economic Forum – WEF), la Suède est l'économie la plus compétitive de l'Union européenne (UE) au regard des critères de Lisbonne,

suivie du Danemark, de la Finlande et des Pays-Bas. L'étude conduite tous les deux ans par le WEF évalue les progrès réalisés par les Etats membres de l'UE dans le cadre de la poursuite des objectifs de la Stratégie de Lisbonne en termes de réformes économiques et structurelles. En plus d'apprécier la performance des 27 pays membres de l'Union, le WEF mesure aussi celle des pays candidats ou potentiellement candidats à l'intégration de l'espace communautaire. Par ailleurs, en raison de l'importance de certains pays par rapport au développement et à la stabilité, le WEF essaie d'adopter une approche élargie de ladite évaluation en s'intéressant également aux Etats du Commonwealth des Etats indépendants (CIS), parmi lesquels ceux d'Asie centrale.

Les pays nordiques réalisent les meilleures performances compétitives de l'espace communautaire, notamment dans les domaines de l'innovation, du fait en particulier de la forte inclination de leurs entreprises à adopter les nouvelles technologies, de même qu'en raison d'un niveau élevé de dépenses publiques en R&D, ainsi que d'un haut degré de collaboration concernant la recherche entre le secteur privé et les universités nationales. Ainsi, on peut mesurer le taux le plus élevé de brevets par habitant au niveau international. Les pays nordiques parviennent en outre à obtenir les meilleurs résultats du point de vue de la cohésion sociale, avec notamment un chômage peu élevé (en particulier au Danemark) et une forte participation des femmes au marché du travail (surtout en Finlande et en Suède). Le haut niveau d'Education et les performances remarquables des systèmes d'Education ne sont pas étrangers à ces observations.

Les performances compétitives apparaissent plus homogènes parmi les autres pays figurant dans le top 10 du classement. Pour autant, les Pays-Bas se classent premiers en matière d'étendue de la libéralisation, deuxièmes en ce qui concerne la vitalité de la société d'information et troisièmes pour ce qui est de la qualité des services financiers nationaux. L'Allemagne

Rankings and Scores of EU Countries – 2008 and 2006

Economy	Rank 2008	Score	Rank 2006	2006-2008
Sweden	1	5.71	3	↗
Denmark	2	5.64	1	↘
Finland	3	5.64	2	↘
Netherlands	4	5.44	4	→
Austria	5	5.34	7	↗
Germany	6	5.34	5	↘
Luxembourg	7	5.22	8	↗
France	8	5.12	9	↗
United Kingdom	9	5.12	6	↘
Belgium	10	5.11	10	→
Ireland	11	5.03	11	→
Estonia	12	5.02	12	→
Cyprus	13	4.68	21	↗
Portugal	14	4.61	13	↘
Slovenia	15	4.58	16	↗
Czech Republic	16	4.53	14	↘
Spain	17	4.52	15	↘
Malta	18	4.43	19	↗
Lithuania	19	4.39	20	↗
Slovak Republic	20	4.34	18	↘
Latvia	21	4.25	22	↗
Hungary	22	4.18	17	↘
Greece	23	4.10	23	→
Italy	24	4.05	24	→
Romania	25	3.84	26	↗
Poland	26	3.76	25	↘
Bulgaria	27	3.68	27	→
EU 27 average		4.73		
United States		5.44		
East Asia		5.26		

Source: World Economic Forum (2008)

et la France sont respectivement première et troisième du point de vue du critère d'industries en réseau, notamment du fait de l'existence d'excellentes infrastructures, et ceci en dépit d'une piètre performance s'agissant de la qualité de l'environnement d'entreprise (respectivement 15^e et 13^e places). L'Autriche se positionne sur la seconde marche du podium concernant la libéralisation, tandis que l'Irlande et le Luxembourg sont deuxième et troisième selon le critère d'environnement des affaires.

Il convient également de souligner la perte de vitesse du Royaume-Uni dans le classement concernant la qualité des services financiers. Arrivé premier au terme de l'étude du WEF de 2006 en la matière, il se situe désormais à la 11^e place. La crise financière mondiale n'est, à cet égard, pas étrangère aux difficultés que rencontre le secteur bancaire britannique.

Nombre de pays ayant récemment intégré l'espace communautaire réalisent

en outre de belles performances comparées à celles des Etats les plus anciens de l'UE. C'est le cas par exemple de l'Estonie, de la Slovénie et de la République tchèque. De manière générale, ces nouveaux Etats membres atteignent davantage les objectifs de Lisbonne que les Etats de l'UE15. Il en est de même pour certains potentiels futurs membres de l'Union tels que la Croatie, le Monténégro et la Turquie qui font mieux au regard de certains critères d'évaluation que des pays comme la Pologne et la Bulgarie, tous deux membres de l'UE.

Il faut du reste noter que, selon l'étude menée par le WEF, le Luxembourg a amélioré sa performance compétitive entre 2006 et 2008, puisqu'il a gagné une place dans le classement des Etats membres de l'Union (7^e position en 2008).

L'étude *The Lisbon Review 2008* s'attache à évaluer huit aspects de la compétitivité des Etats membres de l'UE, à savoir:

- la capacité de création d'une société de l'information pour tous;
- le pouvoir de développer un espace communautaire de l'innovation et de la recherche & développement;
- la libéralisation (tout ce qui participe à compléter le marché unique, les aides d'Etat et la politique de concurrence);
- la capacité de construire des industries en réseaux;
- la possibilité d'élaborer des services financiers efficaces et intégrés;
- l'amélioration de l'environnement des entreprises;
- l'accroissement de la cohésion sociale;
- la valorisation d'un développement soutenable.

L'étude complète peut être téléchargée sur le site du Forum économique mondial: www.weforum.org.

Vos défis, notre soutien.

La SNCI, un partenaire fort des entreprises au Grand-Duché.



La SNCI continue d'être le partenaire des entreprises luxembourgeoises et ce aux côtés des banques actives dans le financement aux entreprises et des mutualités de cautionnement. **Vous créez votre entreprise, vous investissez, vous innovez – nous vous soutenons.** Dans le cadre de sa mission publique de banque de développement, la SNCI joue un rôle essentiel dans le financement à long terme de votre entreprise et ce à tous les stades de son développement. Pour plus de renseignements, contactez votre banquier, votre mutualité ou directement la SNCI au 46 19 71 32.

SNCI – Société Nationale de Crédit et d'Investissement
7, rue du Saint-Esprit | Boîte Postale 1207 | L-1012 Luxembourg





© EU 2005

Economic Forecast of the European Commission

Luxembourg, a financial centre in the midst of a global crisis

According to recently released revised data, real GDP grew by 5.2 % in Luxembourg in 2007, only slightly less than in 2006 (6.4 %). A deceleration has clearly been underway since the second quarter of 2007 but, according to the latest available data, the first half of 2008 was still rather strong.

■ **2007 was excellent and 2008 still rather good...**

Employment has remained buoyant, rising by an annual 5.1 % in the first half of this year. Private consumption has been rather subdued in 2008 despite the tax cuts foreseen by the

budget and the non negligible increase in wages (1¼ % a year in real terms in 2006 and 2007). Investment is likely to slow down considerably (but it was very strong in 2007): private investment, in particular, is projected to be weak, growing by around 1 %, while

government investment should rise by nearly 5 % in volume. Exports of services have already slowed down considerably. In total, real GDP is expected to grow by about 2½ % in 2008, chiefly thanks to the still rather strong first semester.

Luxembourg – GDP and Employment Growth



■ ... but 2009 might be quite gloomy

The crisis on the financial markets and the global slowdown in growth will certainly take their toll on Luxembourg too: exports of goods will suffer from the global slowdown in the world economy, rising by about 1 % in volume. Exports of services are likely to post negative growth rates in 2009, reflecting the decline in the activity of the financial sector, and so will private investment. The main support to growth in 2009 will probably come from the government, whose consumption and investment are projected to continue to rise strongly. Besides, private consumption will be fuelled by a new cut in income tax foreseen in the 2009 budget, the ex ante cost of which is estimated at 0.9 % of GDP (after a first one provided by the 2008 budget and amounting to 0.5 % of GDP).

Moreover, the 2009 budget foresees the replacement of the current tax reductions for children by a system of tax credits, a reform which will result in an additional increase in households' disposable income by about 0.25 % of GDP. Furthermore, wage increases are projected to remain relatively strong in 2009, though less than in 2008. However, these positive factors will be at least partially offset by wealth effects resulting from the drop in stock markets and by the negative impact that the financial turbulences and the economic downturn are already exerting on consumer confidence. GDP growth will thus slow down considerably in 2009, probably to slightly more than

1 %, which would constitute the lowest growth rate ever recorded in Luxembourg since the beginning of the country's success story in the mid 80's.

The economy is forecast to improve in 2010 in line with the rest of the EU: exports of services should again post positive growth rates, exports of goods will re-accelerate with world trade and investment will probably recover from the trough projected for 2009. However, the speed of the upturn will crucially depend on the recovery on the financial markets: it could thus well be relatively slow and growth will probably hardly exceed 2 %.

Needless to say, this forecast is subject to considerable downside risks. A priori, the Luxembourgish financial sector does not seem weaker than those of other countries but its size 7 and its extreme dependency on abroad 8 imply that financial shocks might have a much bigger impact than on most other countries. If any forecast made at this juncture is marked by a deep uncertainty, this is especially true for Luxembourg.

■ Employment growth will slow down...

Employment growth, too, will slow down in 2009 but this deceleration will be less visible in the yearly average than that in output, particularly because of the very large carry-over from 2008. The lag between the slowdowns in output and in employment seems to be especially long in Luxembourg, as could already be observed during the 2001-2003 downturn. Employment growth will

probably continue to decline all over the forecast period and might fall to about 1 % in 2010, which would be the lowest growth rate recorded since 1985. As a result, unemployment, which had begun to decline in the autumn of 2007, will rise again. Due to the lag in employment, productivity will drop next year, as was already the case in 2001. This will strongly push up unit labour costs, which might well increase significantly over the forecast period as they already did in 2001-2003.

■ ...and inflation is going to decrease...

Consumer prices accelerated markedly in 2008, following the rise in oil and food prices. The HICP will probably increase by about 4.4 % this year (after 2.7 % in 2007) and the national CPI, which excludes consumption by non-residents and especially their large purchases of car fuel, by about 3.7 %. In view of the recent decline in oil and food prices, inflation should diminish in 2009.

■ ...and so will the government surplus

The general government surplus rose from 1.3 % of GDP in 2006 to 3.2 % in 2007. It will decline this year and more substantially in 2009 and 2010, first as an effect of the large cuts in income tax provided by the 2008 and 2009 budgets (the latter also foresees a reduction in the corporate tax rate from 22 % to 21 %) and of the strong rise in government consumption and investment but also because of the impact of the economic slowdown on revenues. However, this effect is difficult to assess as, for institutional reasons, the shortfalls in revenues from corporate tax can be spread over the five years following the decline in profits (or the losses) that generated them. The recent operations in support of financial stability (in particular in the case of Fortis and Dexia) comprised a convertible loan granted by the Luxembourgish authorities to the local subsidiaries of these banks and amounting to about 7 % of GDP. This loan will be financed by borrowing. This operation will have in itself no effect on the government balance but it will result in a doubling of the public debt ratio, from 7 % of GDP in 2007 to about 14 % in 2008.

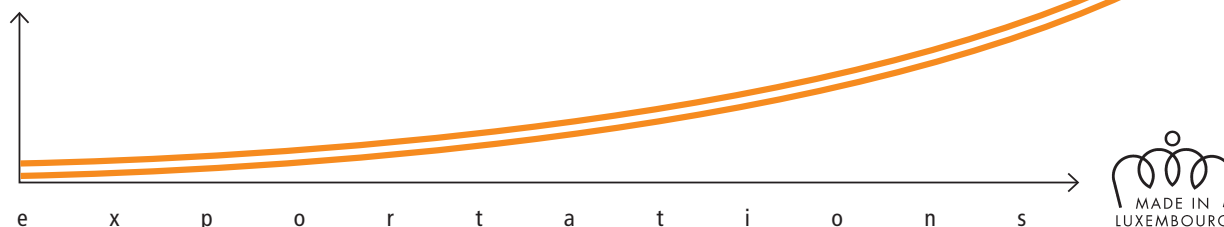
Main features of country forecast – Luxembourg

	2007			Annual percentage change						
	mio Euro	Curr. prices	% GDP	92-04	2005	2006	2007	2008	2009	2010
GDP at constant prices	36277.7		100.0	4.2	5.2	6.4	5.2	2.5	1.2	2.3
Private consumption	11728.0		32.3	2.5	1.9	2.9	2.0	2.4	2.7	2.4
Public consumption	5572.5		15.4	4.4	3.4	2.7	2.6	4.3	4.2	4.0
Gross fixed capital formation	7110.7		19.6	4.5	3.4	1.0	11.8	2.7	-1.6	1.4
of which: equipment	2374.0		6.5	2.7	4.6	2.5	22.2	2.5	-3.0	1.5
Exports (goods and services)	65381.0		180.2	7.3	6.0	14.6	4.4	3.3	-0.4	1.8
Imports (goods and services)	53709.6		148.1	7.1	6.0	13.4	3.5	3.4	-0.3	1.7
GNI at constant prices (GDP deflator)	29206.9		80.5	3.5	3.3	-5.7	15.4	0.8	0.3	2.4
Contribution to GDP growth:	Domestic demand			2.8	2.0	1.7	3.3	2.1	1.2	1.8
	Stockbuilding			-0.1	1.7	-0.5	-0.7	-0.2	0.2	-0.2
	Foreign balance			1.5	1.5	5.3	2.7	0.7	-0.2	0.7
Employment				3.3	2.9	3.6	4.5	4.7	1.8	1.0
Unemployment rate (a)				2.8	4.6	4.6	4.1	4.0	4.3	4.7
Compensation of employees/head				3.3	3.7	3.1	4.3	2.7	2.7	3.0
Unit labour costs whole economy				2.5	1.4	0.4	3.6	4.9	3.4	1.7
Real unit labour costs				-0.1	-2.9	-4.8	1.9	4.3	3.1	-1.2
Savings rate of households (b)				-	-	-	-	-	-	-
GDP deflator				2.6	4.5	5.4	1.7	0.5	0.3	2.9
Harmonised index of consumer prices				-	3.8	3.0	2.7	4.4	2.2	2.7
Terms of trade of goods				-0.6	-0.4	1.7	3.4	-1.0	0.2	0.0
Trade balance (c)				-11.2	-11.3	-9.6	-8.1	-8.8	-8.5	-8.1
Current account balance (c)				11.1	11.0	10.5	9.8	8.3	5.4	5.6
Net lending(+) or borrowing(-) vis-à-vis ROW (c)				-	-	-	-	8.3	5.4	5.6
General government balance (c)				2.4	-0.1	1.3	3.2	2.7	1.3	0.5
Cyclically-adjusted budget balance (c)				-	0.2	0.9	2.3	2.4	2.1	1.8
Structural budget balance (c)				-	0.2	0.9	2.3	2.4	2.1	1.8
General government gross debt (c)				6.6	6.1	6.6	7.0	14.1	14.6	14.5

(a) Eurostat definition; (b) gross saving divided by gross disposable income; (c) as a percentage of GDP



2 labels d'origine pour mieux exporter vos produits



DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

AFFAIRES HORS EUROPE

AFFAIRES EUROPÉENNES

(+352) 42 39 39 – 310

(+352) 42 39 39 – 360

@ world@cc.lu

europe@cc.lu



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

contact

27-28 NOV. 2008
LUXEXPO EXHIBITION CENTRE

LE SALON B2B DES SERVICES AUX PME ET PMI

POUR CREER, DEVELOPPER OU TRANSMETTRE SON ACTIVITE
AU LUXEMBOURG

CHEFS D'ENTREPRISES ET DECIDEURS, RENCONTREZ LES PROFESSIONNELS
LUXEMBOURGEOIS ET INTERNATIONAUX AU CŒUR DE LA GRANDE REGION :
Salon, Conférences, Workshops, Matchmaking, Lounge, Afterwork, Awards...



VENEZ VISITER
www.contact-ene.lu



Croissance économique

Première estimation de la croissance du PIB pour le 2^e trimestre 2008: +2,8 %

Le STATEC a récemment publié les premières estimations de la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) pour le deuxième trimestre 2008, ainsi que les chiffres révisés pour les trimestres précédents. Les séries trimestrielles du PIB et des principaux agrégats sont publiées corrigées des variations saisonnières (cvs).

La croissance du PIB a été de +1,1 % par rapport au premier trimestre 2008 et de +2,8 % par rapport au deuxième trimestre de l'année 2007. Les estimations pour les derniers trimestres 2007 ont été révisées à la hausse: +4,8 % au lieu de +3,4 % pour le troisième trimestre 2007, +3,6 % au lieu de +3,5 % pour le quatrième trimestre 2007.

L'estimation pour le premier trimestre 2008 a été révisée à la baisse: +1,2 % au lieu de +2,5 %.

Les données annuelles ont fait l'objet de la procédure annuelle traditionnelle de révisions, notamment la croissance annuelle de 2007 a été révisée à la hausse: 5,2 % au lieu de 4,5 %.

■ Le PIB selon l'approche «production»

Par rapport au premier trimestre 2008, la branche «Activités financières et services aux entreprises», qui représente environ 45 % du PIB au Luxembourg, connaît une hausse de +1,4 % au deuxième trimestre 2008, sur base des chiffres désaisonnalisés.

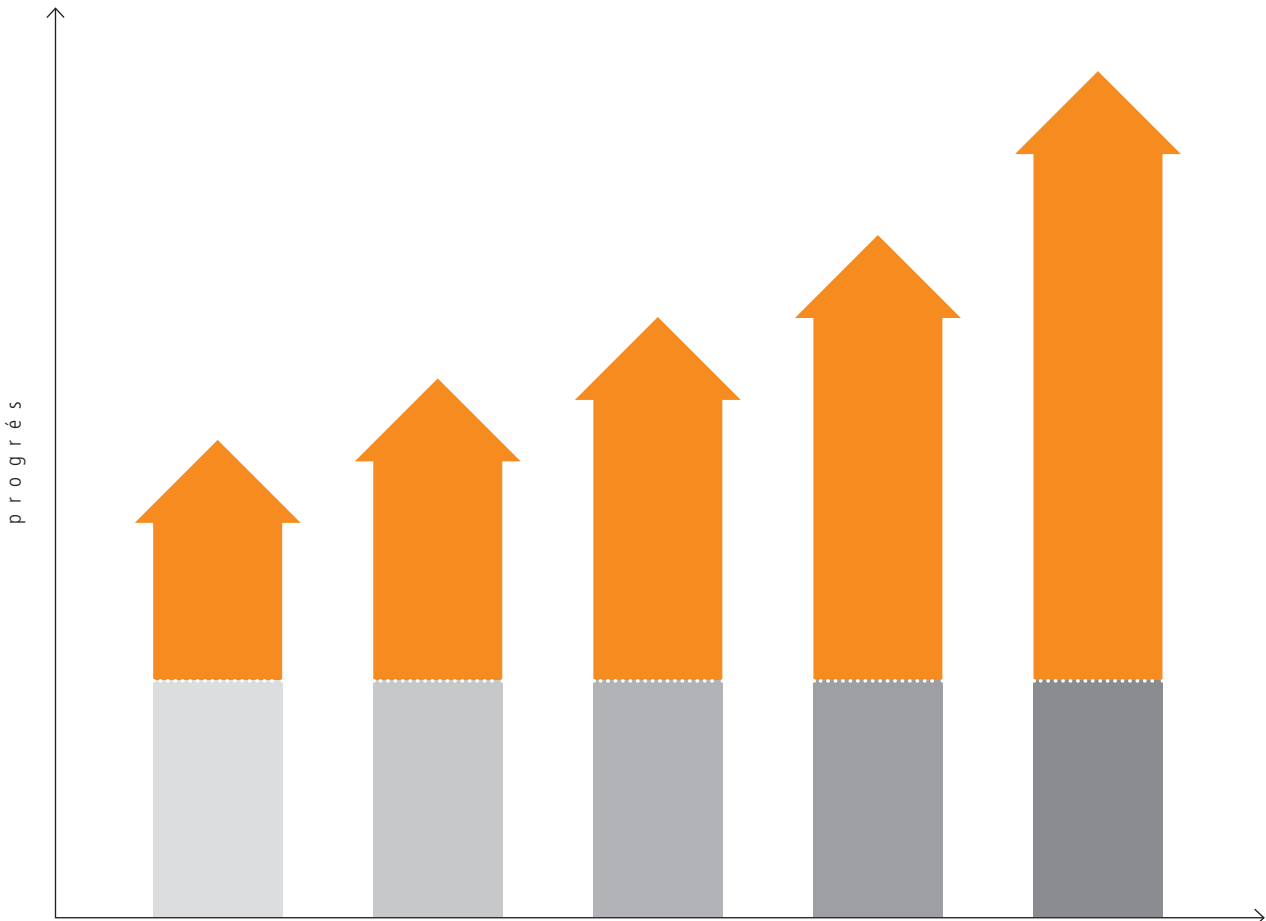
L'évolution de la valeur ajoutée brute (VAB) des autres branches, dans l'ordre de leur importance décroissante dans le total du PIB, se présente comme suit: «Commerce, transports et communications» +2,1 %, «Industrie y compris énergie» +5,1 %, «Construction» +1,4 % et «Agriculture, chasse et pêche» -4,4 %.

■ Le PIB selon l'approche dépenses»

Par rapport au trimestre précédent, la dépense de consommation finale des ménages et des ISBLSM a augmenté de 1,4 %, et celle des administrations publiques a augmenté de 1,3 %. La hausse de la formation brute de capital fixe est de 1,3 %. Les exportations ont augmenté de 1,2 %, alors que les importations ont diminué de 1,3 %. Il faut noter que la méthode de désaisonnalisation utilisée pour calculer les variations trimestrielles des différents agrégats ne respecte pas le principe d'additivité (c'est-à-dire la somme des composantes du PIB n'est pas forcément égale au PIB total). Pour plus d'informations, consulter le site: www.statistiques.lu. ■

11.000

consultations annuelles
pour aider les entreprises



Vous voulez créer ou reprendre une entreprise, donner vie à votre projet ? L'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce est votre partenaire privilégié. Sa mission première est de vous guider dans toutes les étapes du cycle de vie d'une entreprise : conseils pour la mise au net de votre idée d'affaires, assistance lors des démarches administratives liées à la création de votre entreprise, aides à la prospection commerciale, conseil juridique... Et ce, quel que soit le secteur d'activité : commerce, hôtellerie et restauration, transports, industrie ou services.

En 2007, l'Espace Entreprises a accueilli **5.829 visiteurs** et traité **501 demandes** d'autorisations d'établissement, **2.300 correspondances** et envois de documents et quelque **11.000 consultations et renseignements téléphoniques**.

Notre expertise est à votre disposition !



ESPACE ENTREPRISES

 (+352) 42 39 39 – 330

 entreprises@cc.lu

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

Elections pour la Chambre de Commerce en mars 2009

La Chambre de Commerce est composée d'une assemblée plénière de 25 membres effectifs et de 25 membres suppléants répartis par secteur d'activité.

Conformément à la loi modifiée du 4 avril 1924 sur les chambres professionnelles à base élective, la composition de cette assemblée est renouvelée tous les 5 ans. Nos lecteurs trouveront ci-dessous des explications sur les modalités et le calendrier des prochaines élections pour l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce. Les opérations électorales se dérouleront d'après le calendrier reproduit en annexe:

■ Explications sur les modalités et procédure

1^{er} - 14 décembre 2008: Inscription aux listes électorales

Les collèges des bourgmestre et échevins publient dans la première quinzaine du mois de décembre 2008 un avis portant invitation à tout ressortissant de produire le **14 décembre 2008 au plus tard les titres qui donnent droit à l'électorat** à la Chambre de Commerce. A cette fin les administrations communales envoient à chaque ressortissant de la Chambre de Commerce un questionnaire avec invitation à vérifier les informations de base y répertoriées et à renvoyer à l'administration communale compétente.

Les communes se basent sur les questionnaires renvoyés pour établir les listes électorales.

Les listes électorales sont établies et révisées à partir du 15 décembre 2008 et arrêtées définitivement le 10 janvier 2009.

11 janvier - 21 janvier 2009: Vérification de l'inscription sur les listes électorales et recours

Le 11 janvier 2009 les collèges des bourgmestre et échevins invitent par un avis public à vérifier les inscriptions sur les listes électorales.

Jusqu'au 21 janvier 2009 au plus tard les électeurs de la Chambre de Commerce disposent du droit de vérifier leur inscription correcte aux listes électorales établies par la commune de leur domicile.

Tout intéressé indûment inscrit, omis ou rayé, peut présenter un recours,

par écrit ou verbalement, au secrétariat de la commune, en y joignant les pièces justificatives dont il entend faire usage. Ces recours sont reçus contre récépissé par le secrétaire communal ou par la personne déléguée par le collège des bourgmestre et échevins.

Le recours peut en outre être exercé par la personne désignée à ces fins par le gouvernement.

24 janvier - 7 février 2009: Clôture définitive des listes électorales

Le 24 janvier 2009 les collèges échevinaux transmettent les recours au juge de paix qui statue en audience publique.

En exécution des jugements ayant statué sur les recours, le collège des bourgmestre et échevins modifie incontinent les listes électorales qui sont clôturées définitivement le 7 février.

Une copie des listes électorales définitivement arrêtées est transmise, dans la huitaine, par le collège des bourgmestre et échevins au Ministre qui les retransmet sans délai au président du bureau électoral.

Proposition des candidats (délai: 18 février 2009 à 18.00 heures)

Le 8 février, le juge de paix de Luxembourg publie un avis fixant les jours, heures et lieu auxquels il recevra les présentations de candidats et les déclarations de témoins. L'avis indique deux jours au moins, parmi lesquels le dernier jour utile, et trois heures au moins pour chacun de ces jours. Le dernier délai utile est, dans tous les cas, de cinq à six heures du soir.

Le juge de paix enregistre les propositions dans l'ordre de leur présentation.

Il est délivré un récépissé au nom des signataires, chargés de la remise de la proposition.

La proposition des candidats doit être signée par un nombre d'électeurs égal à celui des membres effectifs à élire par le groupe en question.

Lors de la présentation des candidats, les signataires de la proposition peuvent désigner un témoin et un témoin suppléant pour assister aux opérations du bureau électoral afférent.

La proposition doit être accompagnée:

1. d'une attestation délivrée à chaque candidat par la commune de son domicile électoral et certifiant qu'il est électeur et dans quel groupe;
2. d'une déclaration signée par les candidats et attestant qu'ils acceptent la candidature dans ce groupe.

Elle est remise au juge de paix par un des signataires de la proposition. La proposition indique le groupe où figurent les candidats, les noms, prénoms, profession et domicile des candidats, ainsi que des électeurs qui les présentent.

Les candidats sont inscrits selon l'ordre alphabétique.

Le 18 février 2009, à 18.00 heures du soir au plus tard, toutes les propositions de candidats doivent être remises au greffe de la justice de paix de Luxembourg.

Le jour même de la clôture des listes des candidats, le juge de paix fait connaître d'urgence les noms, prénoms, profession et domicile des candidats des différents groupes électoraux au ministre.

Le 20 mars au plus tard, le président envoie par lettre recommandée à la poste à chaque électeur un bulletin de vote en même temps qu'une notice contenant les instructions pour les électeurs.

Nombre de candidats

La Chambre de Commerce se compose de 25 membres effectifs et de 25 membres suppléants, à savoir (Arrêté grand-ducal du 27 août 2008 aménageant la composition numérique et la répartition des sièges de la Chambre de Commerce):

- Groupe 1 Commerce et autres activités commerciales non spécialement dénommées, 8 sièges
- Groupe 2 Sociétés de participation financières, 1 siège
- Groupe 3 Industrie, PMI et PME, 8 sièges
- Groupe 4 Banques, caisses rurales et autres activités financières, 5 sièges
- Groupe 5 Assurances, 1 siège
- Groupe 6 Hôtellerie, restauration et cafetiers, 2 sièges

Règlement Grand-Ducal du 24 octobre 2003 art. 14 alinéa 2: «Lorsque le nombre des candidats d'un groupe ne dépasse pas celui des membres effectifs et des membres suppléants à élire dans ce groupe ou lorsque le nombre des candidats proposés est inférieur à celui des membres effectifs et des membres suppléants à élire dans ce groupe, ces candidats sont proclamés élus par le juge de paix sans autre formalité, sous condition toutefois que pour ce groupe il n'ait été présenté qu'une seule liste de candidats et que cette liste désigne expressément, d'une part, les membres effectifs et, d'autre part, les membres suppléants dans l'ordre suivant lequel ils devront remplacer les membres effectifs. Il en est dressé procès-verbal qui est signé, séance tenante, par le juge de paix et son secrétaire, pour être immédiatement adressé au ministre.»

Il convient de remarquer que l'article 16 de la loi modifiée sur les chambres professionnelles prévoit que toute

liste de candidats doit comprendre un nombre de candidats au moins égal au nombre des délégués effectifs et suppléants à élire.

Le présent article est fait sous toutes réserves alors que l'avis du juge de paix fixant les modalités de la présentation des candidats est déterminant.

■ Calendrier

Le calendrier des élections quinquennales pour la Chambre de Commerce se présente comme suit:

1^{er} - 14 décembre 2008

Avis des collèges des bourgmestres et échevins portant invitation à tout citoyen de produire avant le 14 décembre les titres de ceux qui ont droit à l'électorat (art. 10 loi).

15 décembre 2008 - 10 janvier 2009

Etablissement et révision des listes électorales (art. 10 loi).

10 janvier 2009

Echéance du délai: les listes sont arrêtées définitivement et déposées à l'inspection du public dans un local communal (art. 11 loi).

11 janvier 2009

Avis relatif au dépôt des listes avec invitation à présenter les recours éventuels (art. 11 loi).

21 janvier 2009

Echéance du délai des recours (art. 11 loi).

24 janvier 2009

Le collège échevinal transmet les recours au juge de paix qui statue en audience publique (art. 12 loi).

7 février 2009

Clôture définitive des listes électorales modifiées à la suite d'éventuels recours (art. 9 règlement).

8 février 2009

Avis du juge de paix de Luxembourg fixant les jours, heures et lieu auxquels il recevra les présentations de candidatures et les désignations de témoins (art. 11 règlement).

14 février 2009

Copie des listes électorales définitivement arrêtées est envoyée au Gouvernement qui la transmet au président du bureau électoral (art. 9 règlement).

18 février 2009 (18.00 heures)

Les propositions de candidats doivent être remises au greffe de la justice de paix de Luxembourg à 18.00 heures du soir au plus tard.

Le jour même de la clôture des listes des candidats le juge de paix fait connaître d'urgence leurs noms etc. au ministre (art. 11 règlement).

20 mars 2009

Echéance du délai de transmission des bulletins de vote à la poste aux électeurs (art. 26 règlement).

30 mars 2009

Echéance du délai de remise des bulletins de vote à la poste par les électeurs (art. 29 règlement).

31 mars 2009 (18.00 heures)

Clôture du scrutin (art. 35 règlement).

1^{er} avril 2009

Remise des enveloppes reçues au bureau électoral par le président (art. 35 règlement).

15 avril 2009

Expiration du délai pour l'introduction des réclamations relatives aux élections (art. 15 loi). ■

Pour tout renseignement complémentaire concernant la procédure électorale, prière de s'adresser au service Administration/Affiliation de la Chambre de Commerce:
(Tél.: 42 39 39-250 –
Fax: 42 59 94 –
Email: affiliation@cc.lu)

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, Tél.: 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Projet de loi:

1. ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36 pour ce qui est
 - a. du régime général de reconnaissance des titres de formation et de qualifications professionnelles;
 - b. de la prestation temporaire de service
2. modifiant la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur
3. abrogeant la loi du 13 août 1992 portant
 - a. transposition de la directive du Conseil (89/48/CEE) relative à un système général de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur qui sanctionnent des formations professionnelles d'une durée minimale de trois ans;
 - b. création d'un service de coordination pour la reconnaissance de diplômes à des fins professionnelles. (3393EGE/LLA)

■ Ministère de la Santé

Projet de règlement grand-ducal relatif à la surveillance et au contrôle des transferts de déchets radioactifs et de combustible nucléaire usé. (3394BFR)

Avant-projet de règlement grand-ducal portant inscription de substances actives à l'annexe I de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. (3401SAN)

■ Ministère des Transports

Avant-projet de règlement grand-ducal portant modification et adaptation

- du règlement grand-ducal du 30 janvier 1985 concernant les prescriptions techniques des bateaux de la navigation intérieure;
- du règlement grand-ducal du 30 décembre 1992 portant application de la directive N° 91/672/CEE du Conseil du 16 décembre 1991 sur la reconnaissance réciproque des certificats de conduite nationaux de bateaux pour le transport de marchandises et de personnes par navigation intérieure;

- du règlement grand-ducal du 12 décembre 2002 portant application de la directive N° 76/135/CEE du 20 janvier 1976 sur la reconnaissance réciproque des attestations de navigabilité délivrées pour les bateaux de navigation intérieure telle qu'elle a été modifiée par la directive du 23 novembre 1978. (3395CPH)

■ Ministère de l'Égalité des Chances

Projet de loi ayant pour objet de modifier l'âge légal du mariage et les dispositions y afférentes, ainsi que d'abroger les délais de viduité et de compléter certaines dispositions du Code civil (3396AFR)

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de règlement grand-ducal

1. relatif aux prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à l'exposition des salariés aux risques dus aux agents physiques (rayonnements optiques artificiels et au rayonnement solaire)
2. portant modification du règlement grand-ducal modifié du 17 juin 1997 concernant la périodicité des examens médicaux en matière de médecine du travail. (3397BAR)

Déclaration d'obligation générale

1. de l'accord interprofessionnel dans le domaine des transports professionnels de marchandises par route;
2. de l'accord interprofessionnel dans le domaine des transports professionnels de personnes par route. (3398AFR)

Projet de loi modifiant l'article L.222-9 du Code du Travail en vue d'adapter le salaire social minimum (3407BMU)

Projet de loi portant modification des articles L-010-1, L.141-1, L.142-2 et L.142-3 du Code du travail. (3412AFR)

■ Ministère de l'Environnement

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 17 mars 2003 relatif aux véhicules hors d'usage (3399BFR)

■ Ministère du Trésor et du Budget

Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2009. (3400TCA)

■ Ministère des Finances

Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal du 24 novembre 2005 concernant les modalités d'agrément et d'exercice des intermédiaires d'assurances et de réassurances. (3402BJO)

Projet de loi portant modification

- de la loi modifiée du 16 octobre 1934 sur l'évaluation des biens et valeurs;
- de la loi modifiée du 1^{er} décembre 1936 sur l'impôt commercial communal;
- de la loi modifiée du 23 décembre 2005 portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière;
- de la loi modifiée du 24 décembre 1996 portant introduction d'une bonification d'impôt sur le revenu en cas d'embauche de chômeurs;
- de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;
- de la loi modifiée du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes, des droits d'accise sur l'eau-de-vie et des cotisations d'assurance sociale;
- de la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'administration des contributions directes;
- de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur bancaire;
- de la loi modifiée du 22 décembre 2006 promouvant le maintien dans l'emploi et définissant des mesures spéciales en matière de sécurité sociale et de politique de l'environnement;
- de la loi modifiée du 9 juillet 1937 concernant l'impôt sur les assurances;
- de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif. (3406TAN)

■ Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 22 juin 2000 transposant la directive 96/98/CE du Conseil du 20 décembre 1996 relative aux équipements marins ainsi que la directive 98/85/CE de la Commission du 11 novembre 1998 modifiant la directive 96/98/CE du Conseil relative aux équipements marins. (3403CPH)

Projet de règlement grand-ducal abrogeant et remplaçant le règlement grand-ducal du 4 novembre 1997 relatif à l'exécution de la loi du 23 septembre 1997 portant réglementation de la navigation de plaisance et portant modification de certaines autres dispositions légales. (3404CPH)

Projet de loi portant réorganisation de la Chambre de Commerce. (3405KMR)

■ Ministère de la Sécurité Sociale

Projet de règlement grand-ducal fixant les coefficients d'ajustement prévus à l'article 220 du Code de la sécurité sociale. (3408BMU)

Projet de loi portant ajustement des pensions et rentes accident au niveau de vie de 2007. (3411BMU)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 9 janvier 2006 fixant les mesures de protection contre l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits végétaux. (3409SAN)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2004 concernant la fixation des caractères minimaux et des conditions minimales pour l'examen de certaines variétés d'espèces de légumes. (3410SAN)

Eng Iddi mécht hire Wee.



www.flamma-asbl.lu

Gesellschaft ohne Gewinnzweck, basierend auf dem Prinzip der Mutualität

- Bereits nach sechsmonatiger Mitgliedschaft bleiben der Familie des Verstorbenen alle Bestattungskosten und Behördengänge erspart.
- Die Einäscherung erlaubt sowohl eine zivile als auch eine religiöse Beisetzung.
- Sie zahlen lediglich eine einmalige, nach Ihrem Alter gestaffelte Beitrittsgebühr und einen Jahresbeitrag von € 30.-

Bitte senden Sie mir unverbindliche Unterlagen über eine Mitgliedschaft zu:

Name Vorname

Strasse

PLZ Ortschaft

Geburtsdatum:

Bitte einsenden an: FLAMMA, B.P. 73, L-2010 Luxembourg

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009

Le nouveau droit de la nationalité luxembourgeoise

La Chambre des députés a voté le 15 octobre 2008 le projet de loi n° 5620 sur la nationalité luxembourgeoise. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la nationalité luxembourgeoise est prévue pour le 1^{er} janvier 2009.

L'objectif de la nouvelle loi sur la nationalité luxembourgeoise est d'adapter le droit de la nationalité aux changements intervenus dans la société

luxembourgeoise au cours des dernières décennies et de contribuer à consolider l'intégration des étrangers résidant au Luxembourg.

En matière d'acquisition volontaire de la nationalité luxembourgeoise, la qualité de Luxembourgeois s'acquiert par naturalisation.

La nouvelle loi constitue une importante réforme de la naturalisation au niveau des conditions à remplir, de la

procédure applicable et des voies de recours. Les principales nouveautés peuvent être résumées comme suit:

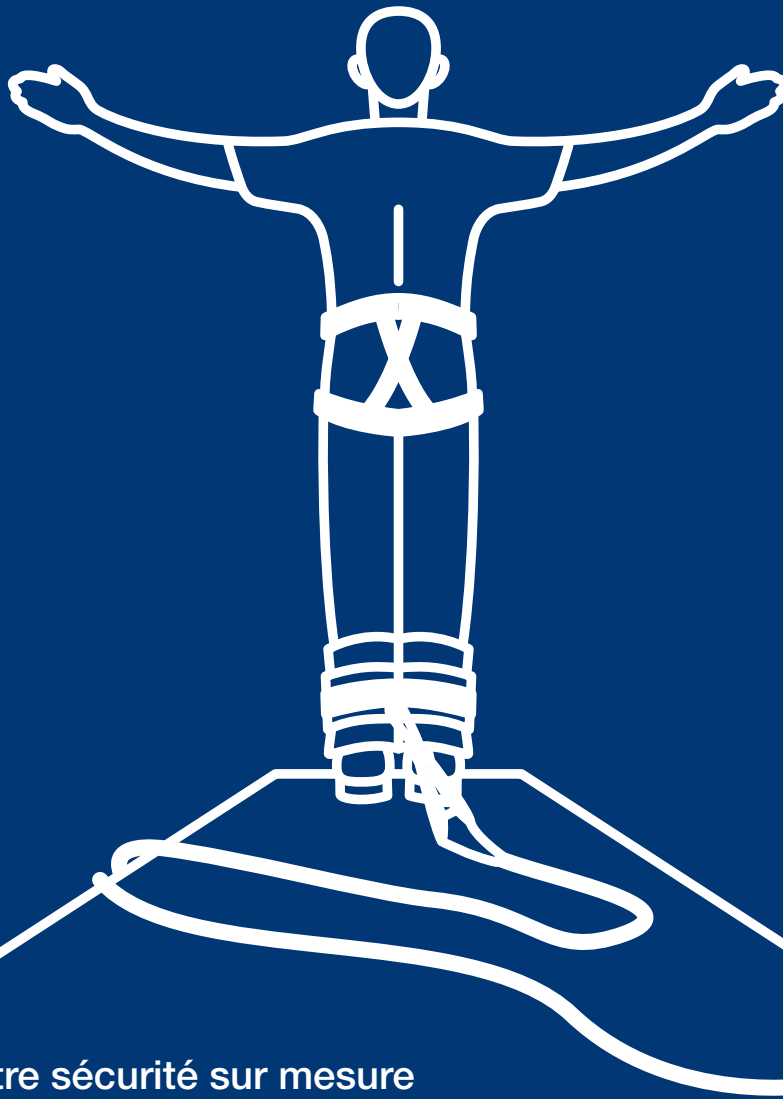
- en application du principe de double nationalité, la personne, qui souhaite acquérir la nationalité luxembourgeoise, n'est plus obligée de renoncer à sa nationalité d'origine;
- allongement de la durée minimale de résidence obligatoire au pays de 5 à 7 ans, qui constitue un délai approprié pour s'assurer que le demandeur soit suffisamment intégré dans la société luxembourgeoise;
- précision de la condition linguistique:
 - obligation de réussir une épreuve d'évaluation en langue luxembourgeoise parlée, qui constitue une méthode d'appréciation plus objective, plus neutre et plus égalitaire à l'égard de tous les candidats à la naturalisation;
 - fixation d'un niveau de compétence à atteindre en langue luxembourgeoise (compréhension de l'oral et expression orale), qui permet de s'assurer que le candidat à la naturalisation est capable de participer à la vie sociale et politique du Luxembourg;
- obligation de suivre des cours d'instruction civique, qui permettent au demandeur d'acquérir des connaissances relatives aux institutions luxembourgeoises et aux droits fondamentaux. ■



Le Ministère de la Justice a mis à la disposition du public différents moyens pour s'informer sur le nouveau droit de la nationalité luxembourgeoise:

- un dossier en ligne à l'adresse www.mj.public.lu/nationalite/index.html;
- une «Infoline Nationalité» a été mise en place; pour accéder au système de renseignements par téléphone, il y a lieu de composer à partir du territoire national le numéro 8002 1000 (numéro gratuit) et à partir de l'étranger le numéro (+352) 24 78 85-88. L'Infoline peut être jointe du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures et de 13.30 à 17.00 heures.

Êtes-vous prêts?



Votre sécurité sur mesure

Gardiennage et surveillance des biens mobiliers et immobiliers • Patrouilles mobiles • Intervention sur alarme • Télésurveillance • Détection d'intrusion • Détection et extinction d'incendie • Détection de pannes techniques • Contrôle d'accès et gestion du temps • Vidéosurveillance et enregistrement • Portes automatiques • Sécurité périphérique • Équipement bancaire • Traitement des valeurs • Gestion de supports de données

Brink's, votre partenaire pour tous vos besoins en matière de sécurité.

BRINKS

Integral Sécherheet fir Privatleit a Betriber



Fedil

Préparer l'économie nationale aux défis du 21^e siècle



Lors d'une conférence de presse en date du 13 octobre 2008, la Fedil s'est prononcée sur un certain nombre de sujets d'actualité en relation, notamment, avec l'environnement conjoncturel actuel, les finances publiques et la situation du Luxembourg en matière de compétitivité.

Le président de la Fedil, Robert Dennewald, a noté que la crise financière apparaît désormais plus durable et plus importante qu'initialement craint et que le Luxembourg n'en est pas épargné. Dans ce contexte, Robert Dennewald a salué l'action du gouvernement pour recapitaliser les banques Dexia et Fortis suite à une forte chute de la valeur boursière ayant provoqué une crise de confiance. La détérioration à court et moyen termes des perspectives de croissance ainsi que le renchérissement du crédit ont un effet négatif sur l'économie «réelle», à savoir les secteurs de l'industrie, de la construction et des services non-financiers.

Selon Robert Dennewald, la crise financière actuelle ne devrait cependant pas donner lieu à des scénarios relevant du catastrophisme, mais devra plutôt

donner matière à réflexion au sujet des pistes à suivre afin de préparer l'économie nationale aux défis du 21^e siècle. Il s'agit, dans ce contexte, de mettre en œuvre les réformes structurelles au niveau du fonctionnement du marché du travail ou encore des systèmes de protection sociale et – au vu du fait que la crise actuelle trouve son origine dans un secteur bien particulier de l'économie – de renforcer davantage les efforts de diversification de la structure économique.

Dans son analyse des paramètres relatifs aux finances publiques, le directeur de la Fedil, Nicolas Soisson, a déclaré que, compte tenu des incertitudes caractérisant la situation conjoncturelle actuelle, la prudence doit rester de mise et les dépenses publiques doivent être davantage efficaces. La Fedil rejoint ainsi le Premier ministre ayant déclaré récemment que les hypothèses sur lesquelles se base le projet de budget pour l'année 2009 doivent encore se confirmer. Désormais la croissance économique pour 2008 est estimée à 2,5 %, contre une hypothèse de 4,5 % pour le budget 2008 et, en considérant

la détérioration du climat conjoncturel international, une révision à la baisse de l'hypothèse de croissance pour 2009, actuellement fixée à 3 %, n'est pas à exclure.

Toujours en relation avec les finances publiques, Nicolas Soisson a déclaré qu'il faut féliciter le gouvernement d'avoir maintenu un haut niveau de dépenses publiques en matière d'infrastructures au service de l'économie et de recherche publique. De même, il s'est prononcé favorablement au sujet de l'abolition du droit d'apport récemment confirmée par le Premier ministre, estimant que cette mesure constitue une avancée positive, tout comme la baisse de l'impôt sur les collectivités de 22 % à 21 % au 1^{er} janvier 2009.

Considérant le contexte conjoncturel difficile, la Fedil salue le fait que le gouvernement n'ait pas cédé – à l'aube d'élections sociales – aux revendications des syndicats au sujet de l'abolition prématurée de la modulation de l'indexation. En effet, la modération salariale décidée dans le cadre des discussions tripartite de 2006 est plus actuelle que jamais alors que la compétitivité des

entreprises luxembourgeoises s'est détériorée au cours des années passées.

Lors de la même conférence de presse, la Fedil a présenté sa publication «Défis 2020 – Message aux partis politiques en vue des élections législatives de 2009» déjà remise aux partis politiques siégeant actuellement au niveau du parlement national. Selon Robert Dennewald, les élections du 7 juin 2009 sont d'une importance capitale pour l'économie luxembourgeoise et, par conséquent, les priorités des entreprises

doivent dès lors figurer en tête de l'agenda des partis politiques.

Les entrevues avec les différents partis politiques ont mis en évidence un certain nombre de convergences de vues, notamment en ce qui concerne la nécessité de veiller à la compétitivité de l'économie nationale et à poursuivre la voie entamée de la diversification de la structure économique. Par ailleurs, le rôle capital du facteur énergie, tout comme la nécessité de poursuivre la voie de la simplification et de

l'accélération des procédures administratives en faveur des entreprises ont trouvé un large consensus.

Aujourd'hui, l'environnement, dans lequel les entreprises opèrent, est largement influencé par les décisions du législateur et des autorités aux niveaux national et européen. Les entreprises s'attendent dès lors à ce que ces derniers facilitent l'investissement et la création d'emplois.

(Communiqué par la Fedil) ■

1^{ère} édition du salon du commerce, de l'artisanat et de l'horeca

Shops & Trends:

L'avenir appartient à ceux qui décollent tôt!

Le 20 octobre 2008 a eu lieu le premier salon «Shops & Trends» qui s'adressait à tous les commerçants, artisans, restaurateurs et cafetiers du Grand-Duché de Luxembourg. La journée fut dédiée à la qualité du service au client et a offert des conférences et un salon où les fournisseurs de solutions en rapport avec le service pouvaient se présenter. Le salon s'est tenu dans le nouvel auditorium de Luxembourg Congrès

près de la Philharmonie à Luxembourg-Kirchberg. Les orateurs étaient des spécialistes dans leur domaine. Il s'agissait d'Ulrich Eggert, consultant, auteur de plusieurs ouvrages sur le commerce et les tendances, dont «Harter Wettbewerb im Handel», Ralph Hababou, l'auteur des bestsellers «Service gagnant» et «Service compris», Sabine Hübner, consultante, auteur de plusieurs ouvrages sur l'importance de la qualité du service

dont «Von den Besten lernen», et finalement Anna Sam, alias Miss Pas Touche, bloggeuse et auteur de «Les tribulations d'une caissière».

L'objectif à long terme de cette initiative est de sensibiliser et de former les commerçants, artisans, restaurateurs, cafetiers et leurs équipes aux nouveaux outils marketing et de faire de la qualité du service une force du commerce luxembourgeois. ■

Plus d'informations sur www.shopsandtrends.lu

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



Lëtzebuenger Bichereditoren

Jahrespressekonferenz auf der Frankfurter Buchmesse

Die luxemburgische Verlagslandschaft ist im Wandel, neue Verlage entstehen, die Bücheranzahl wächst von Jahr zu Jahr, wie auch Qualität und Vielfalt.

Diese positive Entwicklung unterstützt der Verband „Lëtzebuenger Bichereditoren“ aktiv. Vor allem durch die Präsentation der luxemburgischen Buchproduktion im In- und Ausland erfüllt der Verband eine zentrale Aufgabe zur Förderung des luxemburgischen Buchwesens. Messebeteiligungen beim Salon du Livre in Paris, bei der Frankfurter und Leipziger Buchmesse sowie in der Großregion sind ein wichtiger Bestandteil,

um die luxemburgische Buchkultur zu fördern. Ein starkes einheimisches Buchwesen ist unabdingbar für die Identität des Landes. Luxemburg benötigt eine qualitativ hochwertige Buchproduktion in allen Bereichen, gleich ob Literatur, Politik, Kunst oder Wissenschaft.

Den Stellenwert des Buches gilt es weiter zu stärken, und die Politik müsste gerade in Zeiten wirtschaftlicher Unsicherheiten einen Rahmen schaffen, in dem sich die Auseinandersetzung mit der eigenen Gesellschaft, Geschichte und Kultur anhand des Mediums Buch entfalten könnte. Die Verbandspräsenz auf den internationalen

Messen ist wichtiger denn je. Luxemburg vermag nur durch eine koordinierte und kontinuierliche Präsenz auf den wichtigsten Buchmessen Europas seinen Platz auf der literarischen Landkarte sichern.

Auch im nächsten Jahr will der Verband der „Lëtzebuenger Bichereditoren“ im Rahmen seiner finanziellen Möglichkeiten seine wichtige Repräsentationsaufgabe bestmöglich erfüllen. Darüber hinaus will der Verband sich in Zukunft gezielt mit der nationalen Schulbuchpolitik auseinandersetzen. In der Tat ist Luxemburg das einzige EU-Land, in dem nationale Verleger von der Schulbuchproduktion faktisch nahezu ausgeschlossen sind. Dabei sind nur die einheimischen Verleger in der Lage, auf die nationalen Besonderheiten im nötigen Maße einzugehen. Eine Joint Venture mehrerer einheimischer Verlage zur Produktion eines Schulbuchs ist dabei für den Verband eine der möglichen Optionen.

Ein weiterer Themenschwerpunkt der Verbandsarbeit wird zudem die zunehmende Bedeutung des E-Book-Marktes sein und der Umgang der Verlagshäuser mit dieser neuen Situation. So sind gegenwärtig nur noch 42 % der ausgestellten Produkte auf der Frankfurter Buchmesse Bücher im klassischen Sinn. Der Tatsache, dass dem konventionellen Buch in Papierform in absehbarer Zeit durch das E-Book neue Konkurrenz erwächst, muss in der luxemburgischen Verlagswelt verstärkt Rechnung getragen werden. ■



Von links nach rechts: Paul Bauler, Susanne Jaspers, Christine Kremer (alle Vorstand Lëtzebuenger Bichereditoren), Viviane Reding (EU-Komissarin), Octavie Modert (Staatssekretärin), Dirk Sumkötter (Präsident Lëtzebuenger Bichereditoren), Manuel Schortgen (Lëtzebuenger Bichereditoren)

ONET LUXEMBOURG

PROPRETÉ - MULTISERVICES

Tél : 40 44 48 - www.onet.lu

Immobilienmarkt als Experimentierfeld

In den letzten zehn Jahren fiel der einheimische Immobilienmarkt vor allem durch eine außerordentlich dynamische Preisentwicklung auf. Durch das ständige Hin und Her neuer Prozeduren entstand über Jahre hinweg ein ungenügendes Angebot. Diese angespannte Lage auf dem Wohnungsmarkt erregte den Eindruck, es könne alles zu jedem Preis verkauft werden.

In seiner Oktoberausgabe über die Entwicklung der Immobilienpreise berichtet *Athome*, das größte Internetforum für Immobilienobjekte in Luxemburg, erstmals über Anzeichen, dass sich die Verkaufspreise tendenziell nach unten bewegen. Diese Entwicklung steht im direkten Zusammenhang mit der Anzahl der zum Verkauf stehenden Objekte, die sich innerhalb der letzten zwei Jahre mehr als verdoppelt hat. Das zur Zeit beachtliche Marktangebot resultiert nicht unwesentlich aus der Kaufzurückhaltung der Kunden, einerseits durch die Preisentwicklung in der Immobilienbranche und andererseits durch eine zusätzliche Mehrbelastung der Haushalte, bedingt durch hohe Energiekosten oder die Verteuerung der Kredite auf Grund höherer Zinsen. Ein

zu spürender Kaufkraftverlust durch hohe Inflation sowie ein zunehmender Vertrauensverlust in das Bankensystem oder strengere Prozeduren bei der Kreditvergabe werden das Angebot mittelfristig weiter ansteigen lassen.

Nun sollen die Marktregeln erneut durch einen politischen Eingriff, das berühmte "Pacte Logement" Gesetz, durchgeschüttelt werden. Dieser Schritt soll auf Gemeindeebene Wohnungsbauprojekten eine höhere Unterstützung gewährleisten, indem den Gemeinden die Schaffung von neuen Wohnungen mit Subsidien schmackhaft gemacht wird. Im gleichen Gesetz sind jedoch auch einige Zusatzregeln vorgesehen, die Einfluss auf das Angebot nehmen sollen. Allen voran das allgemeine Vorkaufrecht von Staat, Gemeinden und öffentlichen Bauträgern, das nicht nur von privaten Bauträgern, sondern ebenfalls vom Staatsrat kräftig kritisiert wurde.

Zur Zeit, wo sich im Markt Angebot und Nachfrage neu strukturieren, sind zusätzliche Maßnahmen nicht ohne Risiko, insbesondere weil niemand mit Sicherheit voraussagen kann, welche Auswirkungen diese Regeln haben

werden. Diese Maßnahmen könnten in der Tat dazu führen, dass die Grundstückspreise eine neue Preisspirale erfahren, mit dann negativen Auswirkungen auf die Bauqualität. Noch teurer wohnen bei geringerer Qualität wäre die Folge, dies zu einem Zeitpunkt, wo der Staat versucht die Energieeffizienz der Gebäude zu verbessern. (...)

Dass politische Entscheidungen einen realen Einfluss haben, kennen wir aus den Lehren des vor 3 Jahren reformierten Landesplanungsgesetzes. Trotz Warnungen aus Branchenkreisen wurde eine Vorlage verabschiedet, die bereits 6 Monate später abgeändert werden musste. Eine weitere Gesetzesänderung liegt jetzt bereits in der Schublade des Innenministeriums und wird aus rein politischen Gründen abgebremst.

Die Politik ist am Ball. Diejenigen, die trotz aller Vorwarnungen das Versuchs- und Irrtumsprinzip weiterverfolgen, müssen darauf gefasst sein, dass sie nach Eintreten des Unvermeidbaren öffentlich zur Verantwortung gezogen werden.

(Mitteilung der Chambre Immobilière du Grand-Duché de Luxembourg) ■

Camprilux

Aperçu de la saison 2008 de l'hôtellerie de plein air luxembourgeoise

Le Statec vient de publier les chiffres de la saison 2007 de l'hôtellerie en plein air et a confirmé qu'en 2007, les nuitées avaient baissé de 17 % par rapport à 2006. En ce qui concerne la saison 2008, l'enquête traditionnelle de l'Association des propriétaires de campings et hébergements privés (Camprilux) menée fin de septembre révèle

qu'en 2008 certains campings ont su revenir au niveau de 2006, d'autres par contre ont encore chuté davantage qu'en 2007. Aucun camping n'a mentionné des chiffres supérieurs à 2006.

L'avant saison 2008 était atypique à plusieurs égards. Tout d'abord, les jours fériés catholiques sont tombés très tôt

dans le calendrier, avec Pâques le 23 mars, l'Ascension et le premier mai tombant le même jour, et la Pentecôte vers la mi-mai, ne laissant aucun jour férié au mois de juin. Par ailleurs, de nombreux touristes sont restés chez eux pour regarder la Coupe d'Europe de football. Enfin, la météo fut peu propice au camping. Heureusement qu'aux



Pays-Bas les vacances ont commencé dès le mois d'avril, lors de la semaine précédant la fête nationale (le 30 avril) et se sont poursuivies jusqu'au 5 mai. Comme en plus, en Belgique, le jour férié double du 1^{er} mai était compensé par un jour férié obligatoire le vendredi 2 mai, les premières semaines de mai ont quand même offert maintes possibilités de partir pour un court séjour. Selon Camprilux, l'avant saison 2008 a finalement été très bonne vu qu'il y a eu autant de nuitées qu'en 2007, mais pour des séjours plus longs.

Le mois de juin, par contre, était décevant pour les raisons énoncées ci-dessus. Les grandes vacances ont bien commencé, plus tôt que les années précédentes, car les communes du Nord des Pays-Bas étaient les premières à commencer leurs congés. Cependant, comme ils étaient également les premiers à reprendre l'école, le 11 août, la période estivale à forte occupation s'est terminée de manière précoce. Comme l'Assomption est tombée sur un vendredi, de nombreux Belges et Allemands en ont profité pour prendre un

long week-end. Enfin, grâce aux belles journées ensoleillées de septembre, certains campings ont compté quelques clients de passage supplémentaires. Malheureusement, lors du week-end de la fête nationale allemande du 3 octobre, le temps était froid et maussade, et n'a pas donné les résultats escomptés en comparaison avec 2007.

Si le pourcentage de personnes campant en caravanes est resté stable, il y a par contre eu régression pour les tentes traditionnelles, tandis que le nombre de campeurs en camping-car a fortement augmenté ainsi que la demande pour le locatif. Il importe donc que les campings luxembourgeois se dotent d'une offre adaptée aux besoins des camping caristes, avec des emplacements stabilisés, accessibles nuit et jour et offrant les possibilités de se fournir en eau, électricité et d'évacuer les eaux usées et le contenu des toilettes chimiques. Par ailleurs, le locatif permet de rallonger la saison et d'accueillir une nouvelle clientèle avec des enfants en bas âge. Les demandes pour un accès au Wifi ont aussi augmenté, car

beaucoup de vacanciers emportent désormais leur laptop pour vérifier leurs emails, consulter la météo et lire le journal quotidien. Tandis que de plus en plus de clients exigent des emplacements plus spacieux, des raccordements à l'eau, la canalisation, le gaz et la télévision câblée, la clientèle vieillissante du tourisme de camping longue durée peine à se renouveler.

Force est de constater que le nombre de terrains de campings au Grand-Duché est en régression constante, que ce soit par manque de successeurs, vente du terrain à des promoteurs immobiliers ou simplement par perte de courage devant la montagne de papiers administratifs à escalader chaque année, voire l'insécurité quant aux autorisations et classements des zones du plan d'aménagement général. Camprilux continuera à soutenir ses membres dans leurs efforts et à assurer leur promotion, notamment à l'aide d'un nouveau dépliant carte qui vient de paraître, ainsi que via son site internet remodelé.

Plus d'informations sur www.camping.lu

La Mutualité des Employeurs

La loi du 13 mai 2008 portant introduction d'un statut unique prévoit la création d'une Mutualité des Employeurs. Cette nouvelle institution de la sécurité sociale sera opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2009. La Mutualité des Employeurs a dans sa séance constitutive du 2 octobre dernier arrêté ses statuts dont les principales dispositions font partie de ce communiqué.

Objet de la Mutualité des Employeurs

La Mutualité a pour objet de prémunir les employeurs contre le coût financier que représente la continuation du paiement des salaires aux travailleurs (*Lohnfortzahlung*) frappés d'une incapacité de travail, obligation patronale dont bénéficieront l'ensemble des salariés dès le 1^{er} janvier 2009.

Affiliation et financement de la Mutualité

Les affiliés à la Mutualité sont en premier lieu les employeurs qui cotisent à cette institution et qui bénéficient du remboursement à concurrence de 80 % des rémunérations payées à leurs salariés pendant la durée de la *Lohnfortzahlung*, période qui s'étend en moyenne sur 13 semaines par année de calendrier et pendant laquelle la Caisse nationale de santé n'intervient pas dans ce risque.

Les affiliés comprennent également les ressortissants des professions libérales et indépendantes qui cotisent volontairement pour couvrir ce même risque à leur propre égard.

Le financement de la Mutualité repose principalement sur les cotisations des affiliés, celles-ci étant fonction du taux d'absentéisme financier de ces derniers. En effet, les affiliés sont répartis dans quatre classes de cotisation selon leur absentéisme financier constaté pendant une période d'observation donnée.

Pendant une période transitoire qui prendra fin le 31 décembre 2013,

les salariés occupés principalement à des tâches manuelles contribueront au financement de la Mutualité, contribution qui sera reprise par la suite par l'Etat. Celui-ci met également à la disposition de la Mutualité un fonds de roulement.

Gestion et administration

Au niveau administratif, la Mutualité recourt aux services du Centre commun de la sécurité sociale et de la Caisse nationale de santé, ce sans disposer d'une administration proprement dite, mis à part le fonctionnement du Conseil d'administration, gestionnaire de la Mutualité.

Le Conseil d'administration est composé de représentants des employeurs ressortissant de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers, de la Chambre d'Agriculture et de la Fédération des Travailleurs intellectuels ainsi que des présidents du Centre commun de la sécurité sociale et de la Caisse nationale de

santé. Ont été nommés à la présidence et à la vice-présidence de la Mutualité respectivement le secrétaire général de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises et le président du Centre commun de la sécurité sociale.

Communication

La Mutualité informera par voie de lettre circulaire les employeurs et futurs affiliés des conditions d'affiliation, de leur classification et de leur taux de cotisation pour l'exercice 2009, du calcul des prestations ou encore des conditions d'adhésion pour les travailleurs indépendants etc. Un site internet sera opérationnel très prochainement.

Il est bien entendu que les fédérations et chambres professionnelles se tiennent à la disposition de leurs ressortissants pour leur fournir des informations complémentaires.

(Communiqué par l'UEL) ■



EN BREF

Sofitel



Un programme en trois dimensions

Maximilian Von Hochberg, Directeur Général, souhaite valoriser les atouts des trois restaurants du Sofitel du Kirchberg. La nouvelle carte automnale de l'Oro e Argento se veut évolutive et innovante, sans pour autant sacrifier les fondamentaux de la

gastronomie italienne. Le restaurant gastronomique a enrichi sa cave et des animations culinaires thématiques vont se succéder jusqu'à la fin de l'année. Le Stübli, le restaurant voisin de l'Oro e Argento, propose une cuisine luxembourgeoise dans un décor d'auberge de la Forêt Noire. Faisant face aux deux restaurants de l'Atrium, Le Glaçon Rouge propose désormais, entre 12h00 et 23h00, les «Tendances de Chef», principe de dégustations chaudes et froides aux accents ibériques et asiatiques. Autre innovation, la formule «Plateaux Tendances» garantit un déjeuner rapide et de qualité. Pour moins de 25 euros, elle réunit deux entrées, un plat, le fromage, le dessert et un verre de vin. Le Glaçon Rouge proposera prochainement une animation sur les «Thés du Monde» et les «Grands Cognacs, Whiskies et Chocolats grand crus». Pour plus d'informations: www.sofitel.com.

EASI S.A.

Professionnel du Secteur Financier

La société EASI S.A. Luxembourg, a reçu en date du 5 juin 2008 l'autorisation d'établissement en tant que Professionnel du Secteur Financier (PSF), opérateur de système informatique primaire en application de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, telle qu'elle a été modifiée le 13 juillet 2007, et conformément à la procédure d'agrément visée dans son article 15. Cette autorisation permet à EASI S.A. Luxembourg d'exercer les activités d'opérateur de systèmes informatiques primaires du secteur financier et d'opérateur de systèmes informatiques secondaires et de réseaux de communication du secteur financier (OSIS).

Valeres Konstruktioin S.A.

Inauguration des nouveaux locaux



Le 15 octobre, Valeres Konstruktioin S.A. a inauguré ses nouveaux locaux situés 3-7 rue Goell, Z.A.E. Weiergewan à Contern, juste à côté de leur nouveau projet de développement

«Campus Contern», un projet ambitieux composé de 8 immeubles de bureaux situés dans un emplacement stratégique, au cœur d'un environnement verdoyant, à proximité de la ville de Luxembourg, de l'Aéroport international Findel et des autoroutes allemandes, belges et françaises. Doté de 8 immeubles de bureaux d'environ 3 000 m² chacun, offrant un environnement de travail calme et agréable, Campus Contern est situé dans un cadre idéal entouré de grands espaces verts et de nombreux restaurants. Les bureaux sont loués sur base de 17 €/m² (espaces complètement aménagés), par étage entier ou demi-étage (300 m² minimum). Le complexe de bureaux Campus Contern sera livrable clés en main en plusieurs phases. Le premier immeuble sera disponible début janvier 2009. Informations sous www.campuscontern.lu.

Autocenter Goedert

Prix First Minute pour les pneus hiver

Prendre de l'avance sur l'hiver, c'est possible grâce à Autocenter Goedert qui propose des prix First Minute pour l'achat de pneus hiver. Pour profiter dès maintenant des meilleurs prix, d'un service rapide et d'un grand choix, il suffit de passer dans l'un des centres à La Belle Etoile, Bereldange, Foetz, Hollerich ou dans la Z.A.I. de Bourmicht. Pour gagner davantage de temps encore, il est possible de demander un devis en ligne sur www.autocentergoedert.lu ou en appelant la hotline pneus hiver au 488 766-1. Rappelons qu'en dessous de 7 °C, un pneu été perd de l'adhérence et augmente la distance de freinage car la gomme durcit, y compris pour un pneu

Audit et conseil

PricewaterhouseCoopers Luxembourg présente ses résultats 2008



Malgré la crise économique, PwC envisage l'avenir avec confiance

Le premier cabinet d'audit et de conseil de la place luxembourgeoise a présenté ses résultats 2008 et se prépare activement à une année 2009 placée sous le signe d'une crise financière sans précédent.

Didier Mouget, Managing Partner et les membres du comité de direction du premier cabinet d'audit et de conseil au Luxembourg sont revenus fin octobre sur les résultats de la firme au 30 juin 2008. Dans un climat certes assombri par la crise financière qui secoue actuellement l'ensemble des marchés financiers mondiaux, mais cependant non dénué d'optimisme, PwC a brossé en quelques chiffres le tableau d'une nouvelle très bonne année 2008 avec une augmentation de ses effectifs de plus de 15 % atteignant 1.800 personnes, une augmentation très importante du nombre de ses clients avec plus de 1.500 nouvelles sociétés et entreprises clientes et un chiffre d'affaires en progression de 20 % à 188 millions d'euros.

PwC estime que la crise économique va profondément bouleverser l'équilibre, les règles et le fonctionnement du secteur financier mondial, mais que ces changements présenteront également nombre d'opportunités pour la place financière, à condition de faire preuve de vision et de détermination. En effet, la situation des Banques et autres acteurs du secteur financier au Luxembourg est très saine à l'exception de quelques cas isolés. PwC Luxembourg a recruté plus de 500 personnes ces 12 derniers mois, jeunes diplômés et spécialistes expérimentés confondus, augmentant la taille de l'entreprise de plus de 15 % pour se positionner comme le 13^e employeur au Grand-Duché avec un total de 1.800 associés et employés.

En dehors du secteur financier, le Grand-Duché a su maintenir une place de première importance pour la localisation de sociétés faitières et de financement de groupes internationaux. PwC rappelle que même si le Luxembourg présente un environnement

favorable pour les fournisseurs de services installés dans le pays et que ces entreprises développent de plus en plus de substance, la concurrence, y compris en Europe, reste vive. Il ne faudra donc pas relâcher l'attention portée sur l'innovation, le développement massif des infrastructures, y compris

celles permettant d'accueillir des expatriés, telles les écoles, et un dialogue permanent entre le gouvernement et le secteur privé. Cette dynamique permettra au Luxembourg d'occuper une place majeure malgré une situation économique mondiale fragilisée.

Coque

Un centre aquatique tout neuf



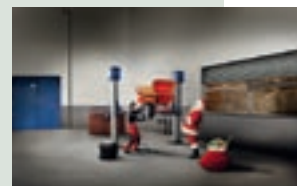
Tout a été repensé et refait, sauf le bassin de la piscine olympique et celui pour les cours de natation

Après trois mois de travaux, la piscine olympique vient de rouvrir ses portes au public, dans les délais prévus. La piscine du Kirchberg s'est refaite une beauté avec de nouvelles baies vitrées, un nouveau carrelage et de nouvelles installations techniques, dont 8 nouveaux vestiaires collectifs pour les groupes scolaires et les clubs et de nombreux vestiaires individuels, 2 blocs de 23 douches, 2 combinés WC-douches pour personnes handicapées, mais aussi un nouvel espace détente et encore quelques projets en cours de réalisation. Le Centre aquatique propose aussi une nouvelle pataugeoire, deux fois plus grande que l'ancienne, un espace-repos avec distributeurs de boissons et de petites restaurations et des solariums. La plage horaire proposée a été élargie. Le centre aquatique sera désormais accessible de 10h00 à 18h00 le dimanche. Par ailleurs, les détenteurs de la Coque Kaart pourront accéder au Centre aquatique dès 7h00, du mardi au vendredi en période scolaire

et à partir de 8h00 en période vacances scolaires. Réparti sur deux niveaux, le nouveau centre de détente sera également ouvert sept jours sur sept. Au premier étage, là où se situaient les plages solaires, on trouve maintenant une salle de fitness et un espace détente. Au rez-de-chaussée, l'ancien espace réservé aux saunas a été entièrement rénové. Chaque douche est équipée de jets de massage à thème. On y trouve aussi un hammam, un tépidarium, un whirlpool, des bassins chauds et froids, des zones de relaxation, ainsi que deux saunas finlandais et un bio-sauna. Sans oublier la cabine à neige avec une neige fabrication maison où le thermomètre descend à -13°C. Un bar à jus a également été installé et propose des petites restaurations. L'inauguration officielle du Centre aquatique aura lieu le 20 novembre en présence des ministres Claude Wiseler et Jeannot Krecké. Pour plus d'informations: www.coque.lu.

EN BREF

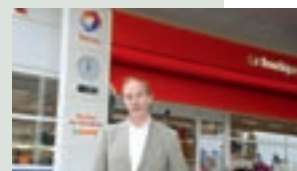
neuf. En revanche, un pneu hiver permet une adhérence optimale sur route mouillée et glissante grâce au mélange de gomme spécifique et à ses lamelles très fines et nombreuses.



Cactus

Septième Cactus Shoppi à la station Total à Windhof

Le réseau de Cactus Shoppi s'élargit en ouvrant un nouveau point de vente à la station d'essence Total du Windhof. Ce nouveau concept de «convenience store» pour commerçants indépendants, lancé le 16 septembre dernier par le groupe Cactus offre, sur une surface de 100 à 200 m², une gamme complète d'aliments nécessaires à la vie quotidienne et adaptée au marché luxembourgeois. Parallèlement, le concept est doté de services comme par exemple un plan merchandising, un système de commandes et une logistique performante, adaptés à la proximité. Le tout complété par un soutien technique et commercial et un marketing professionnel. Implanté déjà dans six stations Gulf à Weiswampach, Hosingen, Wiltz, Ettelbrück, Bascharage et Kayl, le concept Cactus Shoppi s'allie à un nouveau partenaire, Monsieur Fons Johanns, exploitant de la station Total.



Sanichauffer

L'entreprise souffle ses 50 bougies

C'est sur un rythme rock'n'roll des années 50 à 2000 orchestré par les «Life Brothers» que l'entreprise luxembourgeoise Sanichauffer a décidé de fêter joyeusement ses 50 ans le 9 octobre dernier à La Rockhal à Esch-sur-Alzette. Implantée à Dudelange depuis cinq décennies, l'entreprise familiale comprend aujourd'hui plus de 200 employés passionnés par leur métier et qui mettent leurs compétences professionnelles au service de la clientèle. Fondée en 1959 et installée à Dudelange depuis un demi-siècle, cette entreprise familiale a su développer avec ses clients une relation de confiance basée sur la qualité de son savoir-faire et sur son engagement quotidien. Ses équipes hautement professionnelles s'adaptent en permanence aux évolutions technologiques afin de les maîtriser parfaitement et d'être en mesure de proposer les dernières innovations en matière d'installations sanitaire, de chauffage, de climatisation et d'énergies renouvelables. Informations sous www.sanichauffer.lu.



Coljon

Le bel avenir d'une jeune centenaire

L'entreprise familiale Coljon fête ses 100 ans cette année. Etienne Coljon, natif du Luxembourg, a créé la société en 1908 à Tontelange (province du Luxembourg). Ses deux fils ont développé l'affaire dans les années soixante. En 2001 l'activité de la société est scindée en deux entités: la commercialisation de protection solaire et de volets roulants et la commercialisation de châssis, produits verriers et vérandas au design signé Coljon. Daniel Coljon crée alors le show-room route de Luxembourg à Arlon et poursuit sa production sur le site de production à Steinfort (L). C'est à partir de ce moment que Coljon Vérandas & Châssis va considérablement s'étoffer avec une douzaine d'employés pour le suivi de la clientèle et des chantiers, une dizaine d'ouvriers à la production et une dizaine de poseurs. En 2002, Daniel inaugurera un show-room de 500 m² situé à Arlon, route de Luxembourg. En 2004, c'est le nouvel atelier de production de 2.000 m² qui voit le jour à Steinfort. Aujourd'hui la relève est assurée par les fils de Daniel, Dylan et Doryan, quatrième génération de Coljon.



EN BREF

Maitland Luxembourg S.A.

Opening of new premises



Maitland, the international wealth and professional services firm, celebrated its move to stylish new premises in Merl. The celebration took the form of a cocktail party with the participation of a caricaturist from the Academie des Beaux Arts de Paris, a

magician and music from famous jazzist Gast Waltzing and his group. The move of the firm, which has been in Luxembourg since 1976, was in part prompted by Maitland's merger in 2007 with Insinger de Beaufort Luxembourg's fiduciary business. Maitland Luxembourg S.A. has been growing rapidly and is likely to pass the 100 employee barrier in 2009. Maitland provides services to both corporate and private clients, particularly family and owner managed businesses, devising and implementing strategies and solutions for the creation, preservation and management of its clients' wealth and commercial success.

Delphi

Honored with 2008 Luxembourg American Business Award



During a special ceremony at Gotham Hall in New York, Delphi Corp. received the 2008 American Business Award from the Luxembourg American Chamber of Commerce. Rodney O'Neal, Delphi president and CEO, accepted the award from

H.R.H. Crown Prince Guillaume of Luxembourg during an event attended by several dignitaries including Mr. Jeannot Krecké, Minister of the Economy and Foreign Trade, Luxembourg. "The 2008 award honors Delphi for their great contribution to Luxembourg during their 27 year presence," said Mr. Fernand Lamesch, chairman of the Luxembourg American Chamber of Commerce. Delphi's Luxembourg Customer Technology Center is located in Bascharage and houses the company's European headquarters as well as the global headquarters for its Powertrain Division. The site also houses operations for other Delphi divisions. At its Bascharage facility, a diverse Delphi workforce of more than 700 employees from 26 nationalities support customers around the world in their native languages.

Le 15 octobre dernier, la société e-Kenz S.A., spin-off du Groupe Eurobéton, spécialisée dans la solution SAP en mode SAAS, a célébré son lancement en présence de ses actionnaires et de ses clients actuels et futurs.

e-Kenz S.A. a démarré son activité en avril dernier. Cette société est née de l'idée de M. Robert Dennewald et de Mme Amal Choury de faire bénéficier les PME et PMI des compétences du service informatique du Groupe Eurobéton. Les petites et moyennes entreprises ont dorénavant la possibilité de se munir des solutions SAP adaptées à leurs tailles et à leurs besoins sans investissement en hardware et en compétences qualifiées. C'est en effet un nouveau service qui arrive sur le

Informatique

Inauguration d'e-Kenz S.A.



territoire luxembourgeois avec e-Kenz S.A. qui se charge de tout: de l'implémentation de la solution SAP, de sa mise en service, de son hébergement et de sa maintenance.

Forte de ses 10 ans d'expérience dans le Groupe Eurobéton, la société e-Kenz S.A. possède le savoir-faire et les compétences qualifiées avec à sa tête Mme Amal Choury, ancienne CIO du Groupe Eurobéton. La force de e-Kenz S.A. vient aussi de ses actionnaires: LBO Luxembourg, qui est l'actionnaire de référence du Groupe Eurobéton (Chaux de Contern) et Delaware Consulting, qui est une société internationale de service spécialisée dans le monde des solutions SAP et Microsoft, basée en Belgique. La présence de Mme Choury dans le capital d'e-Kenz S.A. témoigne de la forte volonté des actionnaires institutionnels de promouvoir l'esprit d'entreprise. Pour plus de renseignements: www.e-kenz.lu.



Partenaires Sociaux

LE SPECIALISTE DU LOGICIEL SALAIRE AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

PLUS DE 600 UTILISATEURS

SOLUTION INFORMATIQUE POUR LE CALCUL DES REMUNERATIONS ET LA GESTION DU PERSONNEL

PRESENTATION GRATUITE A DOMICILE
INSTALLATION ET SUIVI DE L'UTILISATEUR
POUR LES PME, FIDUCIAIRES ET INTERIM

www.partenaires.lu

Tél.: 26 44 78 59

commercial@partenaires.lu



VOL, AGRESSION, VANDALISME...

Pour en finir, connectez-vous sur

www.EY3.lu



lignedemine.lu

- ✓ Visualisation des images en quasi-direct **24H/24 et partout dans le monde**
- ✓ Stockage des images prises **sur un serveur** extérieur sécurisé
- ✓ Images supervisées **à distance par le bureau de contrôle G4S**
- ✓ Services de **dissuasion audio et/ou mise en lumière du site**
- ✓ **Intervention patrouille G4S**
- ✓ **Alerte des forces de police**

Découvrez en exclusivité le système révolutionnaire
de levée de doute à distance de G4S sur :

www.EY3.lu

Transport et tourisme

BusinessFirst: le nouveau guide des voyages d'affaires de Demy Schandeler



La société de voyages Demy Schandeler vient de publier un guide complet pour les voyages d'affaires au Benelux, en France, Allemagne, Autriche et Suisse. Le service «BusinessFirst» s'occupe de tous

les arrangements de voyages d'affaires (et de loisirs). Que ce soit la réservation d'un vol, d'une chambre d'hôtel, d'une voiture de location ou de transferts d'aéroport, les spécialistes des voyages trouveront la meilleure solution et un excellent rapport qualité-prix.

Demy Schandeler dispose d'une grande gamme d'autocars et minibus de 9 à 78 places. Les minibus et multivans (jusqu'à 9 personnes) peuvent aussi être loués sans chauffeur. Pour les déplacements en groupe à l'étranger (jusqu'à 78 passagers), les clients voyageront en grand confort dans des autocars modernes et luxueux: sièges en cuir, overhead light, air conditionné, TV, DVD, radio-CD, WC, réfrigérateur, machine à café etc. Depuis le nouvel aéroport de Luxembourg, le client pourra atteindre les principales villes en Europe. Demy Schandeler a choisi les meilleures compagnies aériennes qui répondent aux critères très sévères de sécurité et de confort, tout en garantissant des prix compétitifs en classe économique et classe affaires.

Des voitures de location de toutes catégories peuvent être réservées dans les principales villes et attendront les clients à l'arrivée à leur destination (aéroport, gare, centre ville etc.). En coopération avec «Sunny Cars», les prix sont «tout inclus», c.-à-d. sans franchise et avec une couverture pour les bris de verre, bas de caisse et dégâts aux pneus. Avantage spécial: pas de frais d'annulation ou de modifications jusqu'à 1 jour avant la date d'arrivée!

«BusinessFirst» offre finalement la possibilité de réserver une chambre dans un hôtel de tout premier choix (4-5 étoiles) à des prix préférentiels avec des remises considérables. Tous les prix incluent le petit-déjeuner. Pour les voyages de loisir, la majorité des hôtels offre des prix promotionnels de week-end. L'annulation ou le changement de la réservation jusqu'à 3 jours avant la date d'arrivée se font sans frais (seul frais de dossier de 15 € et hors périodes spéciales comme p.ex. foires). En raison de la gestion des contingents, le dernier délai pour la réservation d'une chambre est de trois jours au plus tard avant l'arrivée. ■

Hôtel «Le Place d'Armes»

Ouverture d'un hôtel cinq étoiles au cœur de la ville



Alain Borguet, Directeur général de l'hôtel «Le Place d'Armes» souligne que les bâtiments de ce lieu authentique ont une histoire

Après quatre années de travaux, un nouvel hôtel haut de gamme offrant 28 chambres et suites prestigieuses sur quatre étages ouvrira ses portes dès janvier 2009 au 18 de la Place d'Armes. Aménagé sur le site de l'ancienne imprimerie Belfort, l'hôtel est composé de sept bâtiments, dont le premier date du XVII^e siècle. Les bâtisses sont reliées entre elles et forment un ensemble architectural de grande valeur esthétique. Derrière cette façade se cachent cours intérieures, mur d'eau, terrasses, mur végétal, etc. L'ensemble a été rénové et repensé dans les moindres détails. La rénovation a bénéficié d'une bonne intégration urbanistique supervisée par le bureau d'architecture Jean Beck. Le

service des Sites et Monuments a suivi le projet depuis sa création en 2003. Le design intérieur a été confié à l'entreprise luxembourgeoise Création d'Ambiance et comprend trois styles: décoration contemporaine, baroque revisité et art-déco. Les travaux commencés en 2005 ont connu de nombreux rebondissements, dont la découverte de caves voûtées. Les amateurs de vin y auront leur propre bar, l'«Oeno T K», tandis que cinq salons accueilleront réunions et banquets. Un accueil en limousine, un room service 24h/24, un concierge, un wellness et un centre de beauté feront partie des prestations offertes par l'hôtel. Il y aura deux niveaux de restauration. Au premier étage, le restaurant gastronomique

«La Cristallerie» avec une cuisine classique et d'inspiration contemporaine, pourra accueillir 40 couverts. Deux terrasses, l'une intra-muros, surplombant une cour et l'autre au 2^e étage permettant aux convives de vivre au rythme de la Place d'Armes, com-

plèteront ce restaurant. Au rez-de-chaussée, le «Plëss» abritera une brasserie de type parisienne avec un espace buffet et un comptoir avec des plaisirs à emporter. Ouverte sept jours sur sept, elle fermera à minuit. Un lounge-bar, l'«Orangerie», à l'abri de

l'animation du centre ville permettra à la clientèle hébergée de se relaxer autour d'un feu ouvert. L'ouverture du Place d'Armes devrait permettre la création d'une cinquantaine d'emplois. Pour plus d'informations: www.hotel-leplacedarmes.com. ■

Déménagement

Nouveau siège social pour la Banque Invik au «Pôle Nord»

Pour ses presque vingt ans, la Banque Invik s'installe dans de nouveaux locaux de près de 3.000 m², au sein de l'immeuble «Pôle Nord», totalement rénové, avenue Marie Thérèse à Luxembourg. Ce changement d'adresse marque sa volonté de poursuivre son développement au Grand-Duché. En optant pour un lieu chargé d'histoire, la Banque Invik entend inscrire son action dans la durée autour de ses deux activités principales, à savoir la gestion d'actifs et l'administration de services liés aux cartes de paiement et de crédit.

La Banque Invik est une banque conseil, qui concentre son activité de banque privée autour de la gestion d'actifs (Asset Management), n'ayant volontairement pas de produits financiers propres à distribuer. Sa clientèle, principalement

composée d'investisseurs des pays nordiques à la naissance de la banque, s'est aujourd'hui largement diversifiée, de manière à ce que la banque voit le nombre de ses clients luxembourgeois augmenter régulièrement. De même, grâce à ses origines nordiques, elle accueille de plus en plus d'investisseurs des pays baltes et d'Europe de l'Est. Elle s'est également fait connaître en Espagne par le biais de Scandinaves pour qui la péninsule ibérique est un lieu de villégiature apprécié.

La Banque Invik a réalisé en 2007 un résultat net de 8 millions d'euros en hausse de 65 % par rapport à 2006. Son total de bilan s'établit à 724 millions d'euros fin 2007, soit une progression de 20 % en un an. La Banque Invik, qui emploie 103 salariés, a créé 20 emplois en 2007 et 5 depuis le début de cette année. ■



La Banque Invik a fait le choix de rester au centre ville en prenant pied dans un bâtiment phare de la ville, affirme son directeur, Pierre Arens

Alimentation

Munhowen optimalise son infrastructure logistique

Un peu plus de 5 ans après son inauguration officielle en 2003, le dépôt de la société Munhowen, occupant une surface de 11.000 m² et comportant 24 quais de chargement, poursuit l'optimisation de son infrastructure en modifiant l'ensemble de ses procédures de travail.

Les récents aménagements effectués au dépôt à Ehlerange ont pour but d'optimiser la gestion du stock et les flux au sein du dépôt. L'installation d'un système de rouleaux gravitaires couplé à un réaménagement total des emplacements des palettes permet aujourd'hui aux équipes logistiques du groupe Munhowen de réaliser des gains de temps et de place non négligeables.

Le dépôt a également revu les installations de sa cave où sont stockés tous les grands vins afin de pouvoir offrir une gamme optimisée.

Du côté des livraisons, tous les véhicules de la flotte sont désormais équipés d'un système d'électronique embarquée qui offre ainsi de nombreux avantages logistiques comme l'optimisation des tournées, la gestion automatique des stocks camions, la possibilité de limiter les erreurs d'encodage ou de factures de différences en comptabilité. De son côté, le client reçoit une facture finale imprimée en direct chez lui au moment de la livraison. L'ensemble de ces mesures constitue un gain d'efficacité, une amélioration des conditions de travail et



contribue à une réduction significative des déchets dans l'environnement (moins de papier et moins de mazout consommé).

Outre les bières Bofferding et Batin, le groupe Munhown diffuse plus de 3.500 articles parmi lesquels les exclusivités

pour le Grand-Duché comme Clausthaler, Orval et Erdinger, les jus de fruits Looza et Punica, l'eau San Pellegrino, le café Illy, la

limonade Sinalco, les chips Chio, les vins Louis Jadot, ainsi que les caves à vins climatisées Eurocave. ■

Transport ferroviaire

CFL cargo emménage dans de nouveaux locaux



Deux ans après la création de la CFL cargo du 17 octobre 2006, les bureaux de CFL cargo déménagent vers une nouvelle adresse, en l'occurrence le bâtiment de la Gare d'Esch-sur-Alzette. Auparavant connue sous le nom de EuroLuxCargo alors responsable du fret ferroviaire au Luxembourg, CFL cargo, spécialiste des transports ferroviaires transeuropéens porte à porte, a été constituée en 2006 par la fusion entre le département fret des Chemins de Fer Luxembourgeois et le transport ferroviaire interne des usines luxembourgeoises d'Arcelor Mittal, leader mondial de l'industrie sidérurgique.

Afin de garantir une bonne qualité de service aux clients, CFL cargo a consenti d'importants investissements tant au niveau des ressources humaines qu'au niveau du matériel roulant. Deux ans après sa création, le parc matériel de CFL Cargo comprend 62 locomotives et 4.000 wagons transportant plus que 8,5 millions de tonnes de marchandises diverses par an. Disposant en outre d'un parc de 1.000 wagons plats de 25 m spécialement conçus pour le transport de matériaux sidérurgiques longs tels que fabriqués au Luxembourg, auquel vont s'ajouter 540 unités au cours des deux années à venir, CFL cargo se positionne comme

leader incontesté du transport des produits longs.

Dans un souci d'efficacité, CFL cargo a consolidé toutes ses activités de triage à Bettembourg. Chaque jour, CFL cargo expédie plus d'un millier de wagons depuis la gare de triage internationale de Bettembourg. En vue d'améliorer la performance du triage existant, le Centre de Triage de Bettembourg va être modernisé. Les infrastructures existantes qui se composent de 10 voies de réception et de 28 voies de formation ont atteint leur capacité maximale et nécessitent l'expansion par 4 voies de réception et de formation. Afin d'offrir une réponse adaptée aux besoins croissants de ses clients, CFL cargo a aussi développé son capital humain. Depuis sa création en octobre 2006, CFL cargo a embauché plus que 160 personnes. Grâce à un personnel engagé et dévoué, CFL cargo poursuit son objectif de se positionner comme l'une des entreprises ferroviaires fret de référence au niveau européen. La première priorité de CFL cargo reste la sécurité et la santé de l'ensemble de ses collaborateurs. C'est dans ce sens que l'entreprise a entamé les démarches visant à l'obtention des certifications «sécurité» (Safety Management System) et «qualité» (Quality Management System – ISO 9001). ■

Hôtel-Restaurant du Vieux Château

Chefcooking: Une recette innovante pour (re)donner goût à vos salariés

Aucun doute là-dessus: une entreprise ne peut travailler de manière efficace pour autant qu'elle dispose de salariés com-

pétents et motivés. Or, il existe bon nombre de méthodes pour avoir une bonne ambiance et un personnel motivé et ces méthodes ne doivent pas

nécessairement passer par la seule motivation pécuniaire.

Partant de ces constats, l'Hôtel-Restaurant du Vieux Château de Wiltz

propose aux entreprises une idée innovante: le chefcooking. A cet égard, les entreprises pourront louer le restaurant pour une soirée entière. Jusque-là, rien d'exceptionnel, sauf que les salariés de l'entreprise mangeront un repas préparé par ... leur direction! De fait, le chef-cuisinier Jang Thillens assistera la direction dans la préparation des mets qui seront ensuite proposés à leur personnel.

Ce qui de prime abord pourrait ressembler à un clin d'œil de la direction devient, à y voir de plus près, un véritable outil motivation. En effet, toute l'année durant, les salariés sont au service de leurs clients et subissent la pression, et des clients, et de leurs supérieurs. Grâce au chefcooking, les responsables d'entreprise seront, une fois n'est pas coutume, aux petits soins de leurs salariés et sauront, par ce biais, insuffler une nouvelle motivation à leurs salariés.



Evidemment, le choix des recettes à préparer est fait conjointement avec l'entreprise demanderesse et se fera en fonction des aptitudes culinaires des cuisiniers d'un jour. Pour toute information supplémentaire concernant le

chefcooking, le lecteur intéressé pourra s'adresser directement à l'Hôtel-Restaurant du Vieux Château au numéro 95 80 18-1 ou par mail à l'adresse vhateau@pt.lu.

Editions Guy Binsfeld

[Re]Parlons commerce!: Les coulisses du commerce au Luxembourg et dans la Grande Région

Depuis la parution de l'ouvrage «Parlons Commerce!» en 2001, le contexte économique de la Grande Région n'a cessé d'évoluer. Il semblait donc logique pour son auteur, Norbert Friob, d'actualiser un propos qui fait autorité en la matière. Cette nouvelle édition a permis de fédérer une étroite collaboration entre l'auteur, les Editions Guy Binsfeld et PricewaterhouseCoopers Luxembourg.

Comment assurer la pérennité de son commerce? Comment tirer profit du contexte transfrontalier? Ce sont autant de questions auxquelles l'ouvrage de quelque 400 pages, édité aux Editions Guy Binsfeld et intitulé [Re]Parlons commerce!, apporte des réponses basées sur une analyse actualisée effectuée par l'auteur. Un inventaire exhaustif du commerce dans la Grande Région allant du commerce spécialisé par branches d'activités aux enseignes généralistes y est proposé, ainsi qu'une déclinaison des nouvelles pratiques de ce secteur depuis 2001.

«Le secteur du commerce a connu de profondes mutations au cours des dernières années», explique Norbert Friob. Entre la globalisation du marché et la démultiplication de grandes enseignes, les commerces de détail doivent mettre en avant leur valeur ajoutée et saisir les opportunités offertes par ces changements. L'ouvrage apporte à cet égard quelques pistes de réflexion intéressantes.»

Dans un souci constant d'exactitude et de pertinence, Norbert Friob s'est adjoint la collaboration éditoriale de partenaires luxembourgeois, parmi lesquels Thierry Nothum, Directeur de la Confédération Luxembourgeoise du Commerce qui revient sur l'initiative «Luxembourg 2007, capitale commerciale de la Grande Région» ou Géraldine Knudson, CityManager, qui évoque le commerce dans la Ville de Luxembourg. A l'initiative de plusieurs analyses du secteur des PME au Luxembourg et dans la Grande Région, PricewaterhouseCoopers a apporté un éclairage intéressant sur des thématiques telles que la



TVA dans le secteur du commerce électronique, l'immobilier commercial ainsi que sur les démarches et conseils pour établir une enseigne au Grand-Duché.

L'ouvrage en français «[Re]Parlons commerce!» est dès maintenant disponible chez les libraires ou sur www.editions-guybinsfeld.lu.



Lancement de la phase de prospection pour la zone d'activités communale de Niederkorn

Après l'approbation définitive des devis et plans par le Ministère de tutelle en octobre 2007, une promesse de subside du département de l'Economie datant du 7 décembre 2007 et les démarches de «commodo/incommodo» inhérents au projet, les travaux infrastructurels pour la zone d'activités communale de Niederkorn commenceront début 2009.

Le collège échevinal de la commune de Differdange lance une phase de prospection avec, à la clé, des pourparlers plus étroits avec les sociétés qui seront présélectionnées, en vue de parvenir à une offre économique, artisanale et commerciale équilibrée, diversifiée et cohérente dans l'intérêt du développement de la Ville de Differdange.

Les parcelles seront cédées sur base d'un droit de superficie sur 30 ans avec clause de prolongement à déterminer d'un commun accord suivant les modèles existants et connus au niveau régional/communal. Le prix TTC par are des parcelles raccordées, en se basant sur les chiffres du devis, devrait avoisiner les 10.000 euros.

Pour toute société non inscrite dans la base de données de la commune de Differdange ou pour laquelle la commune ne dispose pas de contact électronique, un formulaire pourra être téléchargé sur www.differdange.lu, cf.: «Infos aux habitants – Extension de la zone d'activités communale à Niederkorn – Haneboesch» sur la page d'accueil du site. Les bilans, ainsi que les comptes de pertes et profits des exercices 2005 à 2007 des sociétés candidates devront être joints au questionnaire.

Les formulaires dûment remplis seront à retourner par voie postale ou par e-mail à:
Ville de Differdange
Administration communale
à l'attention de M. Henri Krecké
Secrétaire Communal
B.P. 12 – L-4501 Differdange
E-mail: Henri.Krecke@differdange.lu.

Toutes ces données seront traitées de façon strictement confidentielle par l'administration communale de la Ville de Differdange. Le délai de remise des questionnaires est fixé au 15 novembre 2008. Une demande de prolongation du délai pourra être adressée à M. Henri Krecké qui étudiera la possibilité de l'accorder.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter:
M. Henri Krecké, Secrétaire Communal
E-mail: Henri.Krecke@differdange.lu
Tél.: 58 40 34-214
GSM: 621 322 252

Nouveau Berlingo. Heureux au boulot.



2 europalettes



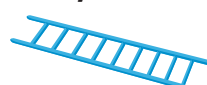
Jusqu'à 3,7 m³ de volume utile

850 kg



Jusqu'à 850 kg de charge utile

3,25 m



Jusqu'à 3,25 m de longueur intérieure de chargement

La gamme utilitaire de Citroën



CITROËN NEMO

- Volume utile de 2,8 m³
- Charge utile jusqu'à 610 kg
- Direction assistée de série

Il y a déjà un
Citroën Nemo fourgon 1.4i à pd

7.100 € HTVA (1)

Prime de recyclage de 700€ HTVA déduite. (2)



CITROËN BERLINGO FIRST

- Volume utile de 3 m³
- Charge utile jusqu'à 800 kg
- Direction assistée de série

Il y a déjà un
Citroën Berlingo First 1.4i 600 kg à pd

6.950 € HTVA (1)

Prime de recyclage de 700€ HTVA déduite. (2)



CITROËN JUMPY

- Volume utile de 5 à 7 m³
- Charge utile jusqu'à 1200 kg
- Suspension arrière pneumatique ajustable (sur finition District)

Il y a déjà un Citroën Jumpy fourgon
tôle L1H1 1.6 HDi 16v 90 1000 kg à pd

13.250 € HTVA (1)

Prime de recyclage de 900€ HTVA déduite. (2)



CITROËN JUMPER

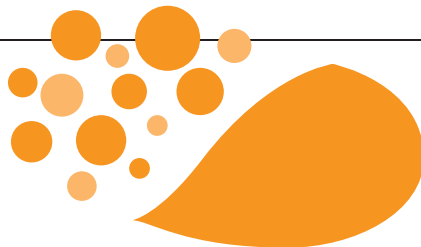
- Volume utile de 8 à 17 m³
- Masse maximum autorisée jusqu'à 4 tonnes
- 3 hauteurs utiles
- 4 longueurs de chargement
- 3 motorisations HDi Euro 4

Il y a déjà un Citroën Jumper Easy One
30 L1H1 2.2 HDi 100 à pd

14.650 € HTVA (1)

Prime de recyclage de 900€ HTVA déduite. (2)

(1) Prix HTVA (hors frais d'immatriculation et de contrôle technique) au 01/11/2008 du Citroën Nemo fourgon 1.4i, du Berlingo First 1.4i (600 kg), du Citroën Jumpy fourgon tôle L1H1 1.6 HDi 16v 90 (1.000 kg) et du Citroën Jumper Easy One 30 L1H1 2.2 HDi 100, toutes promotions déduites y compris la prime de recyclage (2). Offres sous conditions réservées aux sociétés, valables pour tous les véhicules utilitaires Citroën neufs commandés en novembre 2008. Ces prix concernent des véhicules d'entrée de gamme et ne correspondent pas nécessairement aux véhicules illustrés. Visuels non contractuels. Offres non cumulables avec les autres promotions en cours et valables dans les points de vente Citroën participants. (2) Citroën vous propose une prime de recyclage pour votre ancien véhicule de 700 € HTVA à l'achat d'un nouvel utilitaire Citroën Nemo ou Citroën Berlingo First et de 900 € HTVA à l'achat d'un nouvel utilitaire Citroën Jumpy ou Citroën Jumper. Le véhicule doit être complet et immatriculé depuis au moins 6 mois au nom du dernier propriétaire. Le nom du propriétaire du nouveau véhicule doit correspondre au nom du dernier propriétaire de l'ancien véhicule.



BOURSE D' ENTREPRISES



La «Bourse d'entreprises» a laissé place à la «Bourse transfrontalière d'entreprises». Cette initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie de Namur, du Luxembourg belge, de Meurthe-et-Moselle et du Grand-Duché de Luxembourg vise à dynamiser la reprise d'entreprises sur le Luxembourg, la Belgique et la France en se dotant d'un outil informatique confidentiel et performant permettant la gestion des offres de cession et des demandes de reprises d'entreprises.

La bourse est disponible en ligne sous:

www.bourse-entreprises.org

«**Bourse transfrontalière d'Entreprises**»

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

Envie de reprendre ou de céder?
Envie de devenir intermédiaire
dans cette bourse?
Pour de plus amples renseignements,
l'Espace Entreprises reste
à votre disposition:

Espace Entreprises – Bourse d'Entreprises

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
E-mail: bourse@cc.lu
Tél.: +352/42 39 39 - 338
Fax: +352/43 83 26

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Bourse transfrontalière d'entreprises

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org. Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Ouest

Réf C1735: Vends fonds de commerce Hôtel 9 chambres, restaurant 60 couverts + 30 en terrasse.

Centre

Réf C1460: Vends fonds de commerce restaurant 35-40 couverts, situé sur un site touristique avec une magnifique terrasse de 30 couverts avec vue panoramique.

Réf C1779: Vends Restaurant 80 couverts. Cuisine internationale, quartier très actif en pleine rénovation.

Réf C1844: Vends restaurant 160 couverts, bar, terrasse. Dresses sur 2 salles restaurant, 1 salle terrasse, 1 salle bar.

Sud

Réf 1603: Vente de l'immeuble comprenant café, restaurant, terrasse, appartement avec jardin. Part restauration 435 m², Part habitation 395m², Jardin 985 m². Restaurant 80 couverts.

Commerce de détail

Centre

Réf C1699: Vends une franchise Fashion Marques, vêtements Guess, Guru, JP Gaultier, Coop Copines Energie ou vends d'un pas de porte.

Réf C1579: Cession commerce, vente journaux, tabacs, papEterie, petite confiserie, loterie, service copie, impression textile et articles scolaires.

Réf C1589: Cession Commerce, Salon de thé 20 places, vente de produits Bio, très bon emplacement en plein centre touristique.

Réf C1673: Vends fonds de commerce, vêtements d'enfants.

Réf C1705: Vends fonds de commerce, texTile femmes, 90 % Basler, 10 % G. Weber, tailles 38-46, Moyen de GaMme.

Réf C1768: Vends fonds de commerce magasin spécialisé dans le domaine de la B.D., Films, Comics, Manga.

Réf C1797: Vends stock d'environ EUR 22.000,00, mobilier d'environ EUR 25.000,00, contrat de bail à refaire et renégocier avec le propriétaire, cession du concept et marque enregistrée, site web+domaine, le local a été complètement rénové, équipement technique, ordinateurs, imprimantes...

Réf C1832: Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

Est

Réf C1598: Vends fonds de commerce de décoration de table, couverts, lampes, bougies et accessoires, potpourri et huiles, articles de décoration pour jours de fêtes, serviettes en papier, bijoux de mode.

Réf C1624: Vends fonds de commerce. Articles spirituels, statues tibétaines, pierres semi-précieuses, fontaines, cristaux, bijoux.

Sud

Réf C1491: Vends fonds de commerce de confections enfants et accessoires haut de gamme. Vente du stock disponible après liquidation. Boutique bien connue dans le pays et les pays voisins (France-Belgique) avec grande clientèle existante.

Commerce de gros

Sud

Réf C1423: Vends Commerce d'équipements et procédés destinés aux installations de stockage et de manutention pour l'industrie ainsi que pour la préfabrication d'éléments en béton pour la construction.

Services

Nord

Réf C1828: Fleuriste situé sur une route nationale avec passage de 60 000 voitures par jour. Magnifique emplacement avec Parking clients, plus site internet pour vente.

Réf C1873: Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

Sud

Réf C1710: Vends commerce de nettoyage à domicile de tapis, canapés, matelas etc, portefeuille de +/- 1000 matelas.

Aide à la reprise possible.

Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition
e-mail: bourse@cc.lu
Tél.: 42 39 39-338
Personnes de contact:
Géraldine Flammang et Blaza Bartolovic

Entreprise de jardinage et de paysagisme

CHERCHE SUCCESEUR (m/f)

- plus de **25 ans** d'ancienneté
- très **bon** carnet de commandes et **chiffres d'affaires**
- **excellente** clientèle
- clientèle de **longue date**
- clients **privés** et **institutionnels**
- personnel **indépendant**
- **accompagnement de passation** sera assuré

CONTACT:

E. Follmann, Tél. (+352) 35 83 30 pendant les heures de travail



Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ **Nathalie Fantin**
Première Secrétaire,
Service Administration et Comptabilité

Nathalie est en charge de la gestion des fournisseurs et des copropriétaires au sein du service «Administration/Comptabilité». A ce titre, elle s'occupe de la comptabilité «Fournisseurs», à savoir du contrôle et de l'encodage des factures lui permettant la préparation des virements collectifs. Par ailleurs, Nathalie participe à l'accomplissement de la gestion journalière de la comptabilité, en faisant la saisie des extraits bancaires, la préparation de la déclaration de TVA, le contrôle et le suivi des commandes de l'achat central, ainsi que tout autre travail utile et nécessaire à la préparation du bilan.

En ce qui concerne la gestion de la copropriété, Nathalie contrôle les dépenses et recettes et prépare les appels de fonds adressés aux différents coproprié-

taires. Enfin, Nathalie intervient également dans la perception des cotisations par le contrôle et la saisie des paiements, ainsi que par la communication de renseignements aux ressortissants en cas de demandes.

Depuis son plus jeune âge, Nathalie éprouve une passion pour les chiffres. Prête à dévoiler tous les chiffres, sauf son âge, il semble bien que Nathalie ait gardé cet amour numéral.

Côté loisirs, Nathalie pratique le «self-defense», ainsi que le jeu de quilles et prend part au championnat du Luxembourg. Si le temps le permet, elle s'adonne avec joie aux plaisirs de la randonnée.



■ **Michel Maillet**
Conseiller à l'apprentissage,
Formation professionnelle initiale
et Apprentissage

Michel est Conseiller à l'apprentissage au sein du Service de la formation professionnelle initiale (SFPI). Sa mission consiste à entretenir le contact direct et permanent avec les entreprises formatrices, les apprentis et les lycées techniques. Il informe les apprentis et les entreprises des conditions et des réglementations de la formation professionnelle en alternance et les accompagne dans le processus de formation. Michel peut également agir en tant que médiateur entre les acteurs du milieu professionnel et scolaire en cas de désaccord ou de conflit. De même, il signale les irrégularités constatées quant au respect de la législation sur la formation professionnelle et sur le droit du travail.

Michel participe à l'organisation des tests et prend part aux manifestations de promotion de l'apprentissage. En tant que membre de nombreuses commissions (commission à l'apprentissage pour adultes, commission d'admission CITP, etc.) Michel intervient dans l'établissement des

professions sujettes à l'apprentissage, l'élaboration des programmes et des examens d'apprentissage, la surveillance générale de l'apprentissage et l'élaboration des modalités de fonctionnement.

Ce que Michel apprécie le plus dans la mission qui lui est confiée, est «la diversité des tâches et le contact avec les jeunes, ainsi que la possibilité de les aider à trouver leur place dans le monde professionnel et dans la société».

Michel partage son temps libre entre la photographie, les randonnées en moto, la lecture et le geocaching, une nouvelle forme de découverte touristique qui mélange le rallye et la course d'orientation.

Quality Pack

le meilleur choix pour mes colis

Portugal : nouvelle destination Q'Pack+

- Délais garantis
- Assurance incluse
- Tarifs plus avantageux

Vous reposer sur notre savoir-faire vous garantit la **fiabilité** et la **qualité** d'un réseau sûr et performant.
Intéressé(e) ? Renseignez-vous au 8002 3210 ou dans votre bureau de poste.

Quality Pack

Expédiez en toute sécurité.





The sixth sense of business

Vos clients sont satisfaits.

Seront-ils fidèles?

TNS ILRES
46, rue du Cimetière
L-1338 Luxembourg

t +352 49 92 91
f +352 49 92 95-555
e research@tns-ilres.com
www.tns-ilres.com

Member of Gallup International Association
Member of ESOMAR